MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

Université Félix Houphouët Boigny- Abidjan Cocody

Unité de Formation et de Recherche des Sciences de l'Homme et de la Société

REPUBLIQUE DE CÔTE D'IVOIRE
Union- Discipline- Travail

Institut de Géographie Tropicale

Côte attribuée par la bibliothèque

Année académique : 2013-2014

MEMOIRE DE MASTER

Pour l'obtention du Diplôme de Master en Géographie

Option : Géographie Humaine et Économique

Laboratoire de **R**echerche **E**space-**S**ystème et de **P**rospective (**LARESP**)

Sujet :

TOURISME ET DÉVELOPPEMENT LOCAL A TIASSALÉ : UNE APPROCHE GEOGRAPHIQUE DES TERRITOIRES

Soutenu et présenté par :

KOUADIO Kouakou ABRAHAM

Sous- direction scientifique :
M. GOGBE Téré
Maître de Conférences

Président du jury	**: Mme KOFFIE-BIKPO Céline Yolande**	**Professeur Titulaire**
Rapporteur	**: M. GOGBE Téré**	**Maître de Conférences**
Examinateur	**: M. APHING-KOUASSI N'dri Germain**	**Maître-Assistant**

Abidjan, 15 Novembre 2014

DEDICACE

Je dédie le présent mémoire à:

- ma mère Brou Akissi Jeannette : femme combattante que l'Eternel a rappelé sitôt, voici une fois encore le fruit de tes multiples efforts. Le seigneur Dieu tout puissant écoute et exauce de plus en plus ta prière.
- mon père KOUADIO JOSEPH, le seigneur réalise tes rêves, ton désir de voir tes enfants évolués.
- ma fiancée Bouafou Chantal, pour ta patience.
- mes frères et sœurs, que ceci constitue une fois encore pour vous un exemple à suivre.

SOMMAIRE

DEDICACE 1
SOMMAIRE 2
LISTE DES SIGLES ET ABREVIATIONS 3
AVANT-PROPOS ET REMERCIEMENTS 4
I. COMPREHENSION DU SUJET 6
II. REVUE DE LITTERATURE 7
III. PROBLEMATIQUE 13
IV. OBJECTIFS ET HYPOTHESES DE RECHERCHE 24
V. METHODOLOGIE DE RECHERCHE 25
PREMIERE PARTIE : FONDEMENTS DU TOURISME DE TIASSALE 36
Chapitre 1 : Les aspects naturels de Tiassalé 37
Chapitre 2 : Les aspects humains et culturels 43
Chapitre 3 : Les attraits touristiques de Tiassalé 55
DEUXIEME PARTIE : FONCTIONNEMENT ET PROBLEMES LIES AU DEVELOPPEMENT DU TOURISME A TIASSALE 71
Chapitre 4 : Présentation des acteurs du tourisme de Tiassalé 72
Chapitre 5 : Fonctionnement du tourisme de Tiassalé 77
Chapitre 6 : Problèmes liés au développement du tourisme à Tiassalé 89
TROISIEME PARTIE : IMPACT DU TOURISME SUR LE DEVELOPPEMENT DE TIASSALE 94
Chapitre 7 : Impact du tourisme à Tiassalé 95
Chapitre 8 : Stratégie pour l'amélioration du développement touristique à Tiassalé 100
CONCLUSION GENERALE 106
REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES 108
ANNEXE 112
LISTE DES FIGURES 120
LISTE DES PHOTOS 121
LISTE DES TABLEAUX 121
TABLE DES MATIERES 123

LISTE DES SIGLES ABREVIATIONS

AGRI : Agriculture

ANADER : Agence Nationale d'Appui au Développement Rural

ASECNA : Agence pour la Sécurité et la Navigation Aérienne

BATIA : Banane de Tiassalé

BNETD : Bureau National d'Etudes Techniques et de Développement

BUC : Bibliothèque de l'Université de Cocody

CCF : Centre Culturel Français

CCT : Centre de Cartographie et de Télédéction

CEDEAO : Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest

CHG : Centre Hospitalier Général

CIB : Compagnie Industrielle du Bois

CIE : Compagnie Ivoirienne d'Electricité

CNT : Centre National du Tourisme

CNTIG : Centre National de Télédétection et d'Information Géographique

COOPEC : Coopérative d'Epargne et de Crédit

COTIVANA : Côte d'Ivoire Ananas

DCGTx : Direction et Contrôle des Grands Travaux

DOM : Domaine

DR : Direction Régionale

DRT : Direction Régionale du Tourisme

DSRP : Document de Stratégie de la Réduction de la Pauvreté

ENV : Enquête sur le Niveau de Vie

F CFA : Franc de la Communauté Financière Africaine

GRES : Groupe de Recherche Espace Système

Ha : Hectare

IRD : Institut de Recherche et de Développement

IGT : Institut de Géographie Tropicale

INS : Institut National de la Statistique

Km : Kilomètre

MINEFOR : Ministère de l'Environnement et de la Forêt

MT : Ministère du Tourisme

MUCREFAB : Mutuelle d'Epargne et de Crédit des Femmes de Bonoua-Bassam

ND : Non Déclarer

OITH : Office Ivoirienne du Tourisme et de l'Hôtellerie

OMT : Organisation Mondiale du Tourisme

ONT : Office National du Tourisme

PNUE : Programme des Nations Unies pour l'Environnement

RGPH : Recensement Général de la Population et de l'Habitat

SAFCO : Société Africaine de Conserverie

SAPH : Société Africaine de Production d'Hévéa

SCB : Société de Culture de Banane

SHS : Science de l'Homme et de la Société

SIETHO : Société Ivoirienne d'Expansion Touristique et Hôtelière

SODECI : Société de Distribution d'Eau de la Côte d'Ivoire

SODEFOR : Société de Développement des Forêts

SODEXAM : Société d'Exploitation et de développement Aéroportuaire, Aéronautique et Météorologique

TCF : Transport Camara Frères

UE : Union Européenne

UFR : Unité de Formation et de Recherche

UICN : Union Internationale pour la Conservation de la Nature

UIOOT : Union Internationale des Organismes Officiels du Tourisme

UNEP **:** United Nations Environment Program

UNESCO : Organisation des Nations Unies pour l'Education, la Science et la Culture

AVANT-PROPOS ET REMERCIEMENTS

Le sujet de recherche intitulé Tourisme et développement local à Tiassalé : une approche géographique des territoires, s'inscrit dans le cadre de notre formation en Géographie. C'est une recherche en vue de l'obtention du Master, diplôme sanctionnant la fin de nos études universitaires de deuxième cycle en Géographie à l'UFR des Sciences de l'Homme et de la Société.

Cette recherche a été un travail long et difficile. Nous n'aurions jamais eu la force et le courage nécessaire de mener à bien ce modeste travail à terme, sans la contribution de certaines personnes à qui nous voulons exprimer notre gratitude.

Nous rendons hommage à l'ensemble du personnel enseignant en général et en particulier aux professeurs ALOCO Jérôme ainsi que ANOH Paul, responsables de l'Institut de Géographie Tropicale qui s'emploient à la bonne marche de cet institut.

Nous voulons remercier le professeur GOGBE Téré, notre maître. Nous tenons à lui exprimer toute notre gratitude pour son encadrement, sa disponibilité et ses conseils avisés. Nous disons aussi mercier au Docteur KOUASSI Gilbert pour ses orientations dont nous avons fait l'objet, aux Docteurs APHING-KOUASSI et DIABAGATE Abou qui n'ont ménagé aucun effort en nous adressant leurs conseils et leurs remarques pertinentes. Ils nous ont permis de mieux structurer notre travail. Nous avons aussi bénéficié de l'aide du Docteur DIARRASSOUBA Bazoumanan, de Monsieur BEUGRE N'drin, sous-directeur à la coopération du Ministère du Tourisme, et au Directeur de la bourse du Tourisme de Tiassalé.

Que toutes ces personnes trouvent ici l'assurance de notre profonde reconnaissance.

Par ailleurs, nous voudrions également remercier nos parents en occurrence M. et Mme DENOU Matthieu, KOUADIO Marcel, N'GUESSAN Blaise, tous mes frères et sœurs (Charlemagne, André, Dieudonné, Jeanne), mes oncles YAO Etienne et KOUADIO Jean-Pierre à Bingerville. Ces personnes nous ont apporté une aide financière, matérielle et morale sans laquelle nous n'aurions pas pu achever ce travail.

Merci également aux autorités administratives de Tiassalé, à tous mes amis de l'Université Félix Houphouët Boigny d'Abidjan-Cocody notamment KONAN Olivier doctorant en Géographie, ADOUENI Gilbert en droit, AHISSAN ATTA Alphonse, Mme KAUDJHIS Léonie à l'IGT, YOUAN Louis Gerson en Master de Géographie.

I. COMPREHENSION DU SUJET

Le tourisme, c'est l'ensemble des activités qui sont déployées par des personnes au cours de leur voyage ou dans des séjours, en dehors de leur environnement habituel ; ces déplacements entraînent bien évidemment des activités économiques qui offrent des services à ces personnes[1]. Le tourisme constitue une activité économique à forte croissance dans certains pays du monde. Cette croissance fulgurante du tourisme fait engranger des recettes accrues à certains pays comme la France 41,7 milliards d'Euros, l'Espagne 43,5 milliards d'Euros et la Tunisie 5,4 milliards d'Euros, le Maroc 7,5 milliards d'Euros, le Kenya 2,04 milliards d'Euros d'énorme retombées économiques (Mémento du tourisme, 2013). Mais pour ce qui concerne la Côte d'Ivoire, il demeure peu significatif dans son économie.

Située en Afrique de l'ouest, la Côte d'Ivoire est un pays aux nombreux attraits touristiques. Il s'agit de ses paysages naturels riches et variés de faune et de flore que l'on peut admirer dans treize(13) aires protégées qui s'étendent sur plus de deux million(2 000 000) d'hectares. De plus, la Côte d'Ivoire dispose d'une façade littorale(550 Km) sur laquelle l'on trouve de belles plages de sables fins comme Assouindé, Grand-Bassam, Monogaga et un réseau lagunaire navigable de direction Est-ouest d'une longueur de 300 Km. Au-delà de ces atouts naturels, le pays dispose de plus de soixante(60) groupes ethniques qui offrent une palette diversifiée de rites, de traditions, de cultures, d'artisanats et de folklore.

Conscient de ces potentialités touristiques, l'Etat a mis en place dès 1970 une politique de développement. Cette volonté a permis, entre 1994 et 2000, au tourisme ivoirien de connaître une croissance rapide. De 34 2620 touristes en 1998, le nombre est passé à 28 9191 touristes, au cours de l'année 2012 en Côte d'Ivoire. En conséquence, ce flux a généré 55,2 millions de Dollars de recettes à l'Etat ivoirien en 2013(Statistiques du Ministère du Tourisme, 2013). De ce fait, le tourisme devrait constituer un enjeu économique et social qui mérite une plus grande attention.

Pour la reconstruire post-crise du pays, l'Etat ivoirien entend manifester sa ferme volonté de faire du tourisme un secteur prioritaire, sa détermination à amener les opérateurs du secteur ainsi que tous les ivoiriens à considérer cette activité comme une industrie.

Cependant la méconnaissance des activités du tourisme à Tiassalé ne permettent d'amorcer véritablement un développement. C'est dans ce contexte que l'étude sur le tourisme et le développement local à Tiassalé : une approche géographique des territoires trouve son intérêt.

[1] Lozart-Giotart Jean-Pierre et Balfet Michel, Management du tourisme, édition PERSON-EDUCATION, Paris, 2004, P4.

La question qui fonde donc ce travail est la suivant : quel est l'impact du tourisme dans le développement local à Tiassalé ?

La réponse à cette question demande que l'on parcourt d'abord la littérature disponible pour faire l'état des connaissances sur le tourisme dans le monde et surtout en Côte d'Ivoire.

II. REVUE DE LITTERATURE

Plusieurs écrits sur le tourisme. Cependant, pour l'élaboration de la revue de la littérature, nous avons abordé deux thèmes dans le cadre de notre étude. Ce sont les fondements du tourisme et l'impact du tourisme.

II.1- LES FONDEMENTS DU TOURISME

De nos jours, le tourisme occupe une place de choix dans les flux démographiques à travers le monde. C'est un secteur en pleine évolution malgré le tourisme, les catastrophes naturelles, les menaces sanitaires, la hausse des coûts du pétrole, les fluctuations des taux d'échanges, les incertitudes économiques et politiques ces dernières années. Cette importante quantité de devises hisse le tourisme au deuxième rang des activités économiques mondiales après le secteur pétrolier. La croissance économique mondiale induit une organisation rationnelle du travail. Le temps réservé aux loisirs occupe souvent une place de choix dans cette organisation et le secteur du tourisme apparaît comme celui qui accueille le grand nombre de ces travailleurs en quête d'évasion. La demande sans cesse croissante dans ce secteur a fait du tourisme ce que les économistes appellent la « nouvelle économie » ou la « société des loisirs » (OMT, 2013).

De ce fait, la définition du tourisme semble très complexe, car elle varie d'un pays à un autre. Selon FABRE P. (1979), l'Union Internationale des Organisations Officielles du Tourisme et l'Organisation Mondiale du Tourisme(OMT) définissent le tourisme, à l'échelle internationale, comme l'ensemble des activités déployés par des personnes, au cours de leurs voyages et séjours, dans des lieux, situés en dehors de leur lieu de résidence habituelle, pour une durée minimale de 24heures et maximales d'une année et pour toute autre raison d'y exercer une profession rémunérée. Ces déplacements entraînent, bien évidemment, des activités économiques qui offrent des services à ces personnes. L'utilisation du mot tourisme est suffisamment large. Il permet d'identifier aussi bien le tourisme entre les différents pays qu'à l'intérieur d'un même pays. Le terme « tourisme » concerne toutes les activités des visiteurs incluant à la fois les touristes-visiteurs qui passent la nuit hors de leur résidence habituelle alors que les visiteurs passent une journée en dehors de leur cadre habituel ; sont appelés excursionnistes. Le tourisme est une activité de vacances associée à la mobilité. Par extension, le tourisme est devenu une pratique de loisirs que l'on peut définir par opposition au temps « contraint ». Il est fondé sur le déplacement, la quête de la différence, le

dépaysement. Ainsi, le tourisme nécessite véritablement un déplacement ou un changement de lieu dans le but de visiter et de se divertir. Alors, c'est une activité qui consiste à rapprocher une « demande »(le désir de découverte, d'émotion, …) d'une « offre »(un territoire, un espace, un patrimoine, c'est-à-dire une histoire, un mode de vie) c'est ensemble des activités qui concourent à satisfaire les besoins des voyageurs(VELLAS F., 2003).

Les géographes, les économistes et les pionniers scientifiques de l'industrie touristique insistent sur le développement des structures touristiques dans les territoires. Le tourisme se polarise en fonction d'une trame, d'un réseau, d'une armature le plus souvent urbaine capable d'offrir des relais de décisions, d'harmoniser la rencontre entre l'offre et la demande d'un loisir délocalisé, permettre des adéquations au sein des couples produits/touristes (GILI.R., 2009).

Cette définition ne semble pas très juste. Le tourisme est un ensemble d'éléments au sein de la société qui réunit les touristes et les lieux touristiques, mais aussi d'autres acteurs touristiques. Le tourisme est donc un fait social global qui implique de nombreux acteurs : les touristes ; la société locale ; les entreprises ; les collectivités territoriales et l'Etat (Olivier D., 2003).

DUHAMEL P. et SACAREAU I. (2001), ont définit le tourisme comme une activité humaine fondée sur le déplacement ; c'est-à-dire un changement de place et par extension géographique ; un changement « d'habiter ». Selon eux, il y a distinction entre le tourisme comme une activité le « tourisme » et le « loisir ». Dans le cas des loisirs, le déplacement n'est pas une condition essentiellement à leur réalisation. De plus, « être touriste » et « faire du tourisme » demande que l'on décide de quitter son lieu de vie habituel pour aller vivre dans un ou des lieux hors de la sphère sa vie quotidienne ; des lieux construits par et pour les touristes et consacrés à la seule recréation. Le déplacement quant à lui opère une discontinuité qui permet un autre mode d'habiter voué à la seule recréation (KNAFOU et al, 1997). Le déplacement a pour but la « recréation » : se reposer, se divertir et découvrir. Le choix de lieu pour ce genre de recréation nous conduit à penser qu'il n'y a pas de vocation des lieux à devenir touristiques, mais que ce sont les touristes eux-mêmes qui sont à l'origine de la création des lieux touristiques par le choix qu'ils font des lieux les plus adéquats aux pratiques de recréation. Si l'on considère l'exemple de création de stations de ski en France, on peut dire que ce sont les touristes qui font installer les infrastructures initiales dans les villages concernés, et qui y ont introduit l'électricité, le téléphone…à leur souhait (VOILIER

P., 2002). Cette idée vient conforter l'opinion de KRAPF et de HUNZIKER[2](1942) en ces termes « l'ensemble des relations et des faits constitués par le déplacement et le séjour de personnes hors de leur lieu de résidence habituelle, pour autant que ce séjour et ce déplacement ne soient pas motivés par une activité lucrative ». Dans ce même ordre d'idée, le Dictionnaire International du Tourisme (1964) renchérira que le tourisme est l'ensemble des activités humaines mises en œuvre pour réaliser un voyage créer une industrie visant à la satisfaction du touriste. Ainsi, le tourisme se distingue du voyage en ce sens qu'il implique dans le motif du voyageur. En effet, le motif est lié du but. Alors que chez le touriste, c'est la satisfaction de son agrément qui donne tout l'intérêt du voyage.

Le tourisme est une activité indissociable de la recherche de l'authenticité, de l'exotisme et de l'aventure. C'est ainsi que plusieurs facteurs concourent au développement du tourisme sous certaines formes selon les territoires. Autrement, toute promotion d'un territoire est axée sur un certains nombres d'éléments, font les attraits de ce lieu. Ces éléments peuvent être les déterminants physiques, humains et culturels.

Certains auteurs, comme FABRE P. (1979), soutiennent la thèse selon laquelle le séjour touristique dépend de nombreux déterminants dont les plus importants sont le climat, le paysage, la topographie et les pratiques sociales vivantes, tels que l'artisanat d'art, le mode d'habitat, le mode vestimentaire, le mode culturel…

En somme, toutes ces définitions indiquent que le tourisme n'est pas une sinécure. L'unanimité s'accorde autour du déplacement qui n'est pas exercé dans l'intention d'une activité rémunératrice, plutôt dans un contexte de détente, d'évasion et de loisirs. Qu'en est-il pour les déterminants suscitant une ruée à travers le monde entier ?

II.1.1. Les déterminants du tourisme

L'existence de cette activité humaine ne peut avoir lieu que si elle est motivée par des déterminants pouvant fasciner un bon nombre de touristes. Alors ceux-ci sont les fondamentaux du développement du tourisme de la planète.

Pour ce faire, nous les classons en trois groupes à savoir les déterminants physiques, les déterminants humains et techniques. D'une part, les déterminants physiques sont constitués du relief, de végétation, du réseau hydrographique, du climat, etc. Ce qui ne laisse pas indifférent le regard des visiteurs dans la contemplation des merveilles de la nature .Selon

[2] *Le tourisme : un phénomène économique*, notes et études documentaires, Paris, collection Documentation Française, 1986.

BAMBA K. (2008), le rôle de la végétation est aussi important parce qu'il crée une ambiance propre à l'évasion. Il affirme plus loin que « l'originalité du tourisme ivoirien se trouve bien lié à cette végétation ». Certes, ces déterminants physiques sont souvent les lieux de prédilection où les atouts humains se mettent en place selon les circonstances de joie ou de malheur.

D'autre part, les déterminants humains caractérisent les éléments tels que les faits de sociétés, la culture, la tradition et la civilisation Ce qui traduit le savoir-faire des hommes pour s'adapter au milieu naturel. Par leur ingéniosité, l'homme a pu édifier des tours, des cités fortifiées pour se protéger contre les ennemis et s'abriter contre les intempéries. Cet état de fait va donner une fière allure, un aspect spécifique au paysage à travers l'urbanisation. Celle-ci se présente comme l'un des moyens privilégiés de fascination touristique par ses architectures audacieuses. Dans son essai trilogique, HAUHOUOT A. (2008) présente ces déterminants du tourisme comme des opportunités offertes qu'il est possible d'exploiter, avec imagination et adresse, ce qu'il possède.

Face à la recrudescence de l'industrie touristique, l'OMT (2006) traduit par des valeurs relatives la fascination selon les déterminants du tourisme que les touristes ont préféré visiter. A savoir pour les données humaines 40% de touristes contre 31% pour les physiques.

Cependant, cela ne peut avoir lieu que dans un contexte de stabilité politique comme l'élément catalyseur et garant de l'attraction touristique succédant à la tendance lourde de l'urbanisation mondiale. Ainsi pour KOFFI P. (2004) atteste que le développement économique et la stabilité politique vont de pair. Toutefois, il préconise la stabilité politique comme le fondement de tout développement économique et social viable.

A ces déterminants, il n'est pas à occulter les moyens de communication et de transport qui sont imputable au développement du tourisme. AYEKOU G. (2009) présente dans son rapport de BTS Tourisme et Loisirs, le réseau d'infrastructures routier et aéroportuaire dont dispose la Côte d'Ivoire.

Devant l'énorme potentialité du tourisme, elle offre 7000 kilomètres de routes bitumées, concernant les infrastructures aéroportuaires, nous avons trois aéroports de classe internationale (Abidjan, Yamoussoukro et Bouaké) et quarante et un (41) aérodromes nationaux dont quatre (04) seulement fonctionnent avec des pistes bitumées. Une voie ferrée desserve l'hinterland en quittant le port d'Abidjan. Le Département de Tiassalé jouit d'une position géographique très stratégique pour profiter de la manne touristique, vue les structures économiques et les infrastructures. KOUASSI A. (2009) note que les infrastructures de

transport couvrent uniquement le transport routier interurbain, avec l'autoroute du nord et l'axe Divo - Agboville - Abidjan.

Si les données citées constituent les piliers du tourisme, elles ne sont pas suffisantes pour faire d'un espace une destination touristique. La présence de touristes en ce lieu est possible quand les moyens techniques, tels que le transport et l'hébergement, sont réunis.

L'accessibilité et l'hébergement sont des facteurs déterminants pour la valorisation d'une ressource touristique. Les infrastructures de transport permettent de découvrir des régions toujours plus éloignées et de pénétrer dans les territoires isolés. Ces zones sont recherchées par les adeptes du tourisme. Le tourisme s'appui donc, d'abord, sur les réseaux de transport pour répondre et s'adapter aux exigences de la demande touristique. Par la suite, l'hébergement et les services rendent le séjour des visiteurs agréables. C'est pourquoi, l'hôtel est l'hébergement le plus sollicité par le tourisme, demande l'assistance d'une main d'œuvre compétente pour satisfaire la clientèle touristique.

Raison pour laquelle MESPLIER A. et DURAFOUR P.-B. (1997), montrent l'importance des infrastructures de transport et d'hébergement, affirment que l'hôtel est l'hébergement privilégié au niveau du tourisme d'autant que l'hôtel assure 50 à 80 % des nuitées dans de nombreux pays. De même, le phénomène touristique ne peut être dissocié de l'histoire et de la géographie des transports, car les flux touristiques dans le monde sont assurés par le réseau routier mondial à 91 % avec près de 80 % du parc automobile et 70 % du trafic aérien international.

La quête au développement du tourisme doit donc passer par un investissement massif dans les infrastructures d'accueil et la mobilité des touristes. Cependant, faire d'un lieu une destination touristique, mettre en valeur ces potentialités touristiques relève avant tout d'une volonté politique.

Le facteur politique reste important pour le tourisme. Les pouvoirs publics ne restent pas indifférents à une activité qui s'impose comme un secteur économique à part entière et puissant agent de transformation de l'espace. Ils doivent mettre en place de véritables politiques et projets touristiques pour tenir le phénomène et en tirer le meilleur profit. Les différents colloques et séminaires organisés par certains pays et institutions internationales en faveur du tourisme en sont des preuves. La mise en valeur des territoires touristiques se traduit par des aménagements essentiellement fonctionnels (hébergements, infrastructures de transports, de loisirs ...), c'est-à-dire que les buts, les principes et l'organisation assignée à ce secteur sont les éléments de la politique de suivie.

II.1.2 Les enjeux de l'industrie touristique

Il ressort des œuvres consultées deux (02) idées fortes concernant les enjeux touristiques : les enjeux socio-économiques et les enjeux politiques.

Au plan socio-économique, le tourisme apparaît comme un des secteurs économiques les plus dynamiques et un pourvoyeur important d'emplois et de devises. Ainsi est-il devenu un secteur économique de première importance et un enjeu âprement disputé par un nombre croissant de pays.

GAGNON C. (2008) démontre la primauté économique de l' « industrie civile », représente une activité de 4000 milliards de dollars américains par an. Aussi, l'industrie du voyage et du tourisme emploie 212 millions de travailleurs, soit un travailleur sur neuf à l'échelle mondiale. Quant à l'OMT (2008), précise par le recensement de 924 millions de touristes internationaux en record absolu. Selon les estimations, le nombre de touristes intérieur pourrait être 10 fois plus élevé.

Le tourisme offre de nombreuses possibilités d'emplois en tant qu'activité à forte intensité de main d'œuvre et devrait continuer à l'offrir de plus bel dans l'avenir.

Dans leur œuvre commune, MESPLIER A. et DURAFFOUR P.-B. (2006) viennent attester la véracité des offres d'emplois dans le monde. En effet, il représente 200 000 emplois directs et induits en Tunisie, au Mexique 10% de l'emploi tertiaire. Dans les Caraïbes, notamment aux Bahamas et aux Îles Vierges, le tourisme fournit plus de la moitié des emplois. Comme l'a montré DEFERT P. dans plusieurs de ses publications ; le tourisme est un facteur de valorisation régionale. Il est clair que l'activité touristique a un effet multiplicateur notamment autant qu'il suscite des investissements collectifs et individuels.

Sur le plan social, le tourisme déclenche des comportements d'imitation et d'innovation qui favorisent notamment la modernisation du mode de vie rural.

A l'instar d'APHING-KOUASSI G. (1994) et bien d'autres auteurs ont mis en exergue cette importance socio-économique du tourisme, contribuant à la réduction du sous-emploi et générant l'accroissement des recettes moyennes basées sur les activités culturelles.

Ainsi pour l'Etat, le tourisme est une source de devises plus sûre que les exportations des matières premières agricoles. A telle enseigne que l'activité touristique ivoirienne des années soixante dix et quatre vingt marque la maturité du tourisme ivoirien. Les Gouvernements ont procédé à de gros investissements en matière de l'hôtellerie, parfois pour le prestige avec l'appui des professionnels du secteur. C'est ainsi que les infrastructures telles que les hôtels

de la Société Ivoirienne d'Expansion Touristique et Hôtelière (SIETHO), l'hôtel ivoire, l'hôtel du Golf à Abidjan et l'Hôtel le Président à Yamoussoukro ont été réalisées.

KOFFI P. (op. cit, 2004) fait une mention particulière de la Côte d'Ivoire, du modèle de stabilité politique avec des hôtels et de transport moderne, est une destination prisée.

Par contre, le DSRP (2009) et le BNETD (2008) font l'état des lieux dans le secteur du tourisme. C'est à l'orée des années 1980 que les effets de la crise économique mondiale se sont fait sentir.

Selon les statistiques officielles, les entrées de touristes ont évolué en dent de scie lors de la période de 1980 à1990. Elles ont atteint leur paroxysme en 1985 avec plus de 201 000 touristes et leur plus bas niveau en 1987 avec 175 000 touristes. De 16,4% entre 1970 et 1980, la progression moyenne annuelle des arrivées des touristes internationaux en Côte d'Ivoire est tombée à 1,3% et 0,5% respectivement entre 1980, 1985 et 1990.

Malgré cette baisse, les investissements hôteliers prévus (Banque Mondiale) ont été réalisés apportant sur le marché une capacité additionnelle de 1200 chambres pour un investissement de 14 milliards de franc CFA portant ainsi le total des investissements productifs dans le secteur depuis l'indépendance à près de 64 milliards de franc CFA pour 7 500 chambres. En 1987, la répartition de la capacité d'accueil est de 30% pour le patrimoine de l'Etat, 8,5% pour les communes et 61,5% pour le privé.

La baisse continue de la demande et l'accroissement de la capacité hôtelière en période de crise, ont eu pour conséquence une chute importante des taux de remplissage des hôtels. De 80 à 93% entre 1975 et 1979, ils sont à 65% en 1980 et oscillent actuellement entre 35 et 40%.

Ce phénomène a eu dans certains cas pour conséquence la fermeture pure et simple de certains établissements. A l'intérieur de la Côte d'Ivoire, le spectacle qui prédomine est la dégradation des installations hôtelières.

Au niveau des intermédiaires et agences réceptives, le tableau n'est guère reluisant : les agences de voyages sont en grande majorité en situation irrégulière. Faute de touristes, la plupart ont dû déposer leur bilan.

Les restaurants d'hôtels ont vu leur chiffre d'affaire décroître régulièrement en relation avec la décroissance des flux touristiques. Nous assistons dans ces conditions à l'émergence d'un grand nombre de restaurants populaires appelés « maquis » qui deviennent désormais un secteur non négligeable de l'activité touristique.

Mais à la fin de l'année 1999, le pays connaît un coup d'Etat militaire suivi de troubles sociopolitiques qui ont débouché sur une guerre civile le 19 Septembre 2001 ainsi que la crise

poste électorale d'octobre 2010. Cette situation d'insécurité a réduit à néant les efforts entrepris pour la relance de l'industrie touristique.

En terme de demande, la dégradation s'est traduite par la chute importante du nombre d'arrivée de touristes à l'Aéroport Félix Houphouët-Boigny, qui est passée de 167.000 en 2003 à 144.725 en 2005 et une baisse des taux d'occupation des hôtels de 70% à 80% avant 2002, à 45% et 30% respectivement en 2004 et 2005. Concernant l'offre touristique, la capacité hôtelière est passée de 12.000 chambres en 2002 à 8.000 en 2005. De même, les grands groupes hôteliers ont enregistrés une baisse de plus de 90% de leurs chiffres d'affaires qui ont engendrés des pertes cumulées de plus de 4,5 milliards de francs CFA.

Au plan politique, l'argument le plus couramment avancé pour justifier l'ampleur de cet investissement est que les infrastructures conçues pour desservir une zone touristique sont susceptibles d'avoir beaucoup d'autres utilisations ; habilement localisés, la station touristique pourra exploiter des réseaux collectifs précédemment réalisés à d'autres fins et déjà amortis CAZES G. (1992).Selon cet auteur, la part des investissements d'infrastructures particulières dépend à la fois du niveau général d'équipement du pays et du degré du développement de l'activité touristique.

Aussi, les infrastructures touristiques concourent-elles au développement régional et à la valorisation des ressources locales en distribuant de façon équitable ses revenus. C'est pourquoi, le tourisme est porteur de développement et facilite la compréhension entre les peuples .C'est d'ailleurs qu'il a été organisé à cet effet le 27 septembre 2011 à la faveur de la journée mondiale du tourisme, placée sous le thème : tourisme et le rapprochement des cultures. A travers ce thème, l'OMT visait à sensibiliser la communauté internationale sur l'importance du tourisme en tant que facteur de rapprochement des peuples et son impact économique dans le développement d'une nation.

Cette idée sera résumée par VELLAS F. (1979) en disant que le tourisme réalise ainsi le passage d'une société jadis fermée, composée d'Etat clos, repliés sur eux-mêmes, à une société ouverte, universelle, où les contacts entre les hommes sont devenus une réalité quotidienne.

Le tourisme satisfait au besoin, au fondement ressenti de connaissance des autres, d'échanges mais aussi d'évasion, de santé et du progrès de développement socio-économique de notre société. Nous voyons que la qualité de communication d'infrastructures de transport et des équipements explique très bien la tendance des pays à développer le produit touristique offert. Par ailleurs, outre qu'il soit un vecteur de promotion culturelle, le secteur du tourisme

joue également un rôle important en matière d'attractivité des pays pour les investissements directs étrangers.

Ainsi, le tourisme est souvent évoqué pour enrayer le déclin d'espace en difficulté. Il parait donc opportun que les élus locaux, les Autorités politiques et administratives, les professionnels du secteur privé de s'impliquer résolument dans l'aménagement et la réhabilitation des infrastructures existantes pour le désenclavement des différents sites touristiques.

En définitif, nous retenons que le tourisme peut être caractérisé comme une concentration spatio-temporelle BOYER M. (1982). Spatiale, parce qu'il réunit sur un espace local plusieurs couches sociales d'origines diverses. Temporelle, puisque le secteur est liée aux rythmes saisonniers des zones émetteurs. Ce faisant, la destination touristique obéit à un ensemble de déterminants qui peuvent être regroupés en trois (03) catégories :

- les déterminants physiques (paysage naturel, climat, relief….) ;
- les déterminants culturels (rites et traditions, artisanat d'art, folklore...) ;
- les déterminants techniques (hébergement, transport, aménagement...).

II.2. Les impacts de l'activité touristique

Le tourisme, secteur à caractère multidimensionnel ne peut connaître son essor grâce à une synergie entre les environnements politiques, socioculturels et économiques.

Certes, l'expression du tourisme s'accompagne de difficultés, parfois de crises sévères qui provoquent de la part de certains, la remise en cause culturelle, sociale et même économique.

II.2.1 Les effets négatifs

Comme toutes les industries, le tourisme a un impact néfaste dans plusieurs domaines. L'industrie touristique traverse des difficultés. Il s'agit des accidents de transports aériens ou terrestres, des coups d'état dans les pays en voie de développement avec pour corollaire d'état d'urgence, de feu-couvre à répétition. A ceux-là, il faut mentionner les attentats perpétrés, des enlèvements contre rançon, des prises d'otages des ressortissants des pays industrialisés sont le lot d'une psychose généralisée des professionnels du tourisme (NASSER W., 2006).

Le tourisme est un grand consommateur de ressources naturelles telles que le sol, l'eau, le pétrole, l'électricité et la nourriture. Il génère des quantités importantes de déchets et de rejets atmosphériques. Les effets néfastes du tourisme apparaissent lorsque l'on utilise des

lieux pour des visiteurs excédant la capacité du milieu naturel à absorber les perturbations engendrées (PNUE, 2012).

Le tourisme incontrôlé représente aussi une menace potentielle pour de nombreuses zones naturelles à travers le monde. Les trois principales formes de milieux naturels (eau, sol, air) et d'autres problèmes sont associées aux transports routiers, aériens et ferroviaires. Ils contribuent grandement à la pollution de l'air et aux problèmes de l'environnement tels que le réchauffement de la planète, le changement climatique et les brouillards photochimiques. Le trafic routier apporte son lot de bruit, d'encombrement et d'émission de particules, des problèmes aggravés dans beaucoup de villes par le mauvais entretien des systèmes d'échappements. Cela vaut la peine de remarquer que les principales villes touristiques telles que, par exemple, Bangkok, Paris, Rome, Mexico, New York, Athènes ou Manille, figurent aussi sur la liste des agglomérations dont la qualité de l'air est médiocre (OMT, 2010).

Dans beaucoup de stations du monde, le tourisme produit des eaux usées non traitées, des déchets, et des fuites d'hydrocarbures et des produits chimiques provenant des bateaux de plaisance qui engendrent de sérieux impacts sur les milieux aquatiques. L'eau est une des ressources les plus sensibles que l'industrie du tourisme en fait une trop grande consommation pour les hôtels, les piscines et les terrains de golf ainsi qu'à la consommation des touristes. Ceci peut donner lieu à des pénuries d'eau et à une baisse ou dégradation des réserves, tout en générant simultanément une plus grande production d'eaux usées (Rapport de PNUE, 2008).

Il peut avoir des effets non négligeables sur les modes de vie, la culture, et les relations sociales des populations hôtes. Appelés « impacts humains », ces effets dynamiques sont variés amorce des changements dans le style de vie, les systèmes de valeurs, les traditions, les relations familiales et communautaires, la conduite morale, la santé, et la sécurité dans les destinations touristiques. Les principaux impacts sociaux et culturels du tourisme et de l'industrie hôtelière sont évoqués ci-dessous. Il est certain que le tourisme n'est pas le seul responsable de ces changements. La mondialisation de l'économie et du commerce, ajoutée à l'influence croissante des économies « matérielles » occidentales, y contribue aussi de manière importante (UNESCO, 2OOO).

En effet, le développement effréné des sites touristiques occasionne des conflits ou litiges fonciers entre riverains et propriétaires hôteliers. Le tourisme exerce aussi une forte pression sur les minéraux, les carburants fossiles, les sols fertiles, les forêts, les zones humides, la faune sauvage et les paysages. Ce fait est dû à la dépossession de leur terre, à l'interdiction stricte d'accès aux espaces aménagés et ce qui diminue considérablement leur

pouvoir d'achat. Ces cas de figures se présentent dans l'espace où sont implantées la "Baie des Sirènes" à Grand-Béréby (APHING-KOUASSI G., 1994).

Ceci peut développer un complexe d'infériorité chez les populations locales, particulièrement chez les jeunes qui en viennent à changer leurs valeurs et styles de vie en imitant le comportement et les modes de consommation des touristes. C'est ce que l'on nomme l' « effet de démonstration ». Bien que l'industrie touristique soit un très gros employeur, les métiers réservés aux employés locaux sont souvent peu qualifié et peu rémunérés, alors que les métiers de direction sont réservés aux expatriés. Dans ce cas, le tourisme ne contribue pas à améliorer les capacités et les conditions de vie locales. Afin de faire face à ce problème, beaucoup de destinations touristiques ont établi une législation visant à limiter l'emploi des expatriés. D'ailleurs, le tourisme devient vite synonyme de gains faciles, il suscite par mimétisme des besoins de consommation. Au pire, il crée ou renforce la mendicité, la drogue, le vol, la prostitution, il décourage de pratiquer les métiers traditionnels ou l'agriculture.

Aussi, pour assouvir leur plaisir, les organisateurs et touristes désacralisent-ils les cérémonies d'initiation ou les danses religieuses à des fins mercantiles (DANTE, 1997).

Cette naïveté des couches les plus défavorisées est liée à leur paupérisation grandissante qui les laisse à la merci des pratiques honteuses telles que la pornographie, la prostitution, le proxénétisme et la consommation de la drogue. Le tourisme a introduit et augmente l'alcoolisme, les jeux d'argent(le casino, poker, Monopoli, billard, etc.), la prostitution, et l'abus de drogue dans les populations locales, aggravant notamment la criminalité et les problèmes de santé. Alors que le tourisme entretient le marché des arts traditionnels, il est accusé d'encourager le développement d'un pseudo-art, qui fait tort à et dévalue l'artisanat et la culture traditionnels. Il est aussi dit que la pratique traditionnelle présentant le plus d'intérêt pour les touristes est souvent les moins importantes et les moins significatives pour les cultures locales. Le tourisme est encore accusé de vendre les cérémonies traditionnelles et l'art autochtone. Ces pratiques du tourisme mettent en mal les mœurs ancestrales, du choc culturel en fragilisant la cohésion sociale et provoquant l'acculturation des fils et filles dans un contexte d'« évoluer ». Ces dérives orchestrent ainsi un réel danger sur la question de la protection de la biodiversité. Les effets négatifs ne sont pas moindres. Les opérations de mise en valeur touristique perturbent le marché foncier et freinent l'agrandissement des exploitations. L'utilisation foncière entraine des conflits, car les logiques de consommation de l'espace sont différentes. En ouvrant des emplois temporaires dans les petites villes et petits villages proches, le tourisme accélère l'exode rural des jeunes. C'est pourquoi, DALMASSO (1976), cité par APHING- KOUASSI G. (1994), rapporte qu'en face du tourisme le monde rural n'est pas

homogène. Le tourisme provoque des perturbations sociales et culturelles à travers une soumission des populations d'accueil, une dévalorisation de la culture et de l'artisanat. Le contact entre la population locale et les touristes crée un désordre sociologique. La grande partie des devises échappent à la population. Ces perturbations entrainent un véritable choc social et peuvent détourner les énergies d'une politique de développement local.

Le choc du tourisme sur le milieu naturel est significatif. La visite des monuments et des villes historiques les exposent à de nombreuses dégradations physiques (pollution par les détritus, les détériorations, l'arrachement de pierre en guise de souvenir.…). Les promoteurs n'hésitent pas à aller à la conquête des plus beaux espaces. Les routes et les ouvrages d'arts, que le tourisme nécessite, contribuent à la transformation du paysage. Les régions dans lesquelles la chasse est trop intensive ou dans lesquelles les visites perturbent la vie animale voient leurs espèces être menacées ou disparaitre. C'est pourquoi MESPLIER A. et DURAFOUR P.-B. (1997), souligne que si l'effet positif du tourisme sur les milieux d'accueil est tout aussi puissant, les retombées négatives de cette activité existent.

De toutes ces remarques, l'impact du tourisme dépend de la capacité du territoire et de la population à pratiquer cette activité. Autrement, il faut tenir compte des spécificités locales. Et pourtant, ces effets du tourisme rend la tâche ardue tant la mesure est délicate et les impacts contradictoires. Ces inconvénients sont trop souvent abordés de façon subtile. Cependant, il demeure le secteur de l'économique tant sollicité dans le monde.

II.2.2 Les effets positifs

Les effets positifs du tourisme se résument dans la création des activités génératrices d'emplois et l'aménagement de l'espace. En effet, le tourisme est créateur d'activités économiques. En termes d'emploi, l'activité touristique contribue à réduire le sous-emploi des femmes et des jeunes, franges souvent les plus touchées par le chômage. A cela, il faut ajouter les multiples effets économiques. Ce sont les entreprises sous-traitantes liées et les secteurs du tourisme telle que le bâtiment, la pêche, l'agriculture, l'artisanat, etc.

Ainsi donc, le tourisme se met en place sur des paysages spécifiques d'un territoire donné. Son incident spatial se lit à travers les infrastructures, les paysages et l'environnement au niveau local et régional. Les sociétés elles-mêmes en sont durablement marquées. Lorsque nous lisons MESPLIER A. et DURAFFOUR P.-B. (op. cit ,2006), montrent réellement les impacts du tourisme. En effet, la réalisation de certains équipements et infrastructures concourent à l'émergence d'un développement de niveau de vie. Aussi, le tourisme est un

facteur de développement local par l'excellence et la revitalisation des zones laissées pour compte. A l'évidence, là où il y a lieu de promouvoir le tourisme. Il s'ensuit l'ouverture de nouvelles activités permettant la promotion sociale rapide : les réseaux d'adduction d'eau, de téléphone, le désenclavement par la construction d'infrastructures de transport. Ces infrastructures de transport réalisées pour la desserte des stations profitant parfois à l'activité générale. Ainsi contribue-t-il également parfois au rééquilibrage régional. Comme il est clair que l'activité a un effet multiplicateur étudié par BARETJE R.(1975), notamment, en tant qu'il suscite des investissements collectifs et individuels. Les activités touristiques et les loisirs ont un impact important sur la région dans son ensemble et représentent un facteur fort de métropolisation. Par ailleurs, le tourisme est responsable de la protection des vastes zones d'habitat naturel. La vie sauvage, les réserves forestières, et les paysages remarquables ont d'abord été préservés pour leur attractivité touristique. Selon l'Union mondiale pour la conservation (UICN), plus de 100 000 réserves naturelles auraient été crées de par le monde. Ainsi, le tourisme est un élément essentiel pour la conservation des monuments historiques, les sites archéologiques, les bâtiments anciens, et les monuments à valeur religieuse ou culturelle.

Certains territoires bénéficient de grands atouts à l'endroit des différentes clientèles. Du fait de son impact sur l'ensemble des territoires, et des besoins des visiteurs, le tourisme apparaît aujourd'hui comme un facteur important d'aménagement du tourisme régional. Grâce au tourisme, certains territoires ont connu un essor socio-économique remarquable. Ce développement local s'exprime par les retombées économiques considérables, l'apparition d'activités porteuses d'emploi et de devise…Derrière cette mutation, l' on voit un « système productif du tourisme » VOILIER P. (1999) qui fonctionne de façon différente selon les territoires. Quant aux régions en déclins riches de gisements touristiques, il est aussi un effet stabilisateur. Le tourisme est alors facteur de revalorisation, par exemple du patrimoine immobilier des campagnes (les fermes abandonnées se sont transformées en résidences secondaires). Le développement du tourisme dépend non seulement à l'évolution des genres de vie, mais aussi et surtout de l'amélioration des niveaux de vie. Il dépend encore d'une réduction de l'inégalité dans la répartition du revenu national.

Afin d'avoir une vision plus claire sur les impacts de l'activité touristique, nous avons choisis de les classer suivant, leurs natures (négatifs et positifs) et par rapport à leurs types (physiques et écologiques, socio-démographique et économiques).

Tableau 01 : Les impacts de l'activité touristique

Types d'impacts/ Nature d'impacts	Impacts positifs	Impacts négatifs
Physiques et écologiques	*Création des possibilités d'entretien du patrimoine existant. *Création d'un environnement agréable. *Développer les structures d'accueil. *Sensibilisation de l'opinion publique à l'environnement.	*La surexploitation des ressources naturelles. *L'augmentation de la pollution. *La dégradation des sites historiques. *L'augmentation de l'effet de serre. cause de l'augmentation du nombre de transports. *La dénaturation du paysage. cause de la construction de complexes hôteliers. *L'élimination d'une flore et d'une faune précieuses due à l'action directe de l'occupation de l'espace par les aménagements touristiques.
Socio-démographique	*La création d'emplois. *Favoriser des attitudes plus dynamiques et une sensation de bien-tre des individus suite aux voyages et aux .changes faits avec les populations locales. * Les .changes culturels	*Les transformations des cultures locales et le changement des valeurs Culturelles. *Le choc des cultures. *détérioration du patrimoine culturel local. *Etre exposées à des risques, notamment le climat, les maladies tropicales, les épidémies.
Economiques	*Moteur pour l'économie locale.	*Augmentation des prix de l'immobilier par la spéculation.

Source : UNEP, 2006, adapté à notre étude

Il est évident pour nous à travers ce tableau que l'activité touristique malgré tout ce qu'elle peut apporter comme développement, qu'ils soient économiques ou autres, peut aussi être considéré comme une arme à double tranchant ; car pouvant avoir plusieurs impacts négatifs (économiquement, socialement et environnementale), et il est nécessaire d'en prendre conscience avant de se lancer dans une entreprise de développement de cette activité.

A présent et au vue de tout ce que nous avons rassemblé et lu sur l'activité touristique d'ici et d'ailleurs, il est évident que le tourisme peut être un moteur de développement économique. Il constitue une solution pour les pays en développement. Leur isolement a conservé les principales ressources qui alimentent l'activité touristique. Ce sont les patrimoines naturels et culturels qu'il faut promouvoir pour le développement de l'activité touristique durable. Nous devons réfléchir à garantir la pérennité de nos précieuses ressources en optant pour un développement touristique durable et saint, qui obéit aux règles du développement durable, et qui provoque l'adhésion de la population locale dans un cadre de bonne gouvernance.

La ville de Tiassalé, par son statut et ses potentialités offre un parfait terrain favorable à un développement touristique et qui s'impose même comme un impératif pour sa

modernisation. Dès lors, il ressort de cette revue de littérature que le secteur du tourisme en Côte d'Ivoire est sinistré, alors qu'il connaît une expansion généralisée en Afrique. Il importe donc pour tous les acteurs de s'engager résolument dans la définition d'une stratégie cohérente et dynamique qui permettra à terme de redynamiser le secteur touristique en Côte d'Ivoire en général et en particulier Tiassalé.

C'est dans cette perspective que notre recherche sur le « **tourisme et développement local à Tiassalé : une approche géographique des territoire** » consiste à mener une approche d'expertise et d'objectivité visant à répertorier tous les éléments physiques et humains liée à l'investigation sur le terrain, aux commentaires, aux entretiens avec les différents acteurs pour qu'ils expriment leurs appréhensions sur la contribution du développement touristique.

Même si le tourisme de Tiassalé n'a pas fait l'objet d'étude scientifique, il n'en demeure pas moins qu'il existe de nombreux écrits sur le tourisme en général en Côte d'Ivoire. La diversité de cette littérature montre ses réalités. C'est pour palier à cette insuffisance que nous avons entrepris cette étude.

III. PROBLEMATIQUE

Le tourisme est l'ensemble des activités et des services liés à l'agrément et à l'organisation des déplacements des touristes. Selon l'Organisation Mondiale du Tourisme (OMT), le tourisme est la première industrie du monde à ce jour. Aucun pays ne veut rester en marge de cette opportunité de développement économique. En effet, sept pays ont leur économie qui dépend essentiellement des recettes touristiques. Ce sont les Etats Unis avec une recette de 85,6 milliards de dollars, suivi par six pays européens tels que l'Espagne 32,4 milliards de dollars, la France 28,2 ; l'Italie 27,4 ; l'Angleterre 20,4 ; l'Autriche 15,1 et l'Allemagne 13,2. Quant aux pays africains, les recettes touristiques sont inférieures par rapport à ceux précités.

Ces pays possèdent d'énormes potentialités qui attirent plus d'un million de touristes par année (OMT, 2011).

Et pourtant, la Côte d'Ivoire veut également profiter de la manne touristique. Pour cela, elle veut compter sur ses atouts naturels, physiques et humains qui sont également énormes. Fort de ces richesses, les autorités ivoiriennes ont décidé dès l'indépendance de faire du pays une destination touristique importante. Ainsi, l'orientation politique donnée au tourisme a été inaugurée en 1970 par la création d'un ministère spécialisé confié à un Ministre d'Etat. D'autres faits marquants ont donné la mesure d'intérêt que l'on attache à l'activité touristique.

De 1970 à 1980, les activités touristiques ont été marquées par une forte croissance. De 44 866 visiteurs en 1970, nous sommes passés à 194 100 en 1980 soit une progression annuelle de 16,4%. A ce niveau, le chiffre d'affaire atteignait 25 milliards en 1979. Dans ce cadre, plusieurs structures ont vu le jour dont la création d'une société d'Etat dénommée Société Ivoirienne d'Expansion Touristique et Hôtelière dont les premiers efforts d'investissements ont abouti à la création de grandes infrastructures hôtelières telles que : l'Hôtel Ivoire, l'Hôtel Président, l'Hôtel du Golf et les Hôtels SIETHO et à la mise en place d'une ligne de crédit par la Banque Mondiale afin d' inciter les opérateurs privés a investir dans le secteur (Ministère du Tourisme et de l'Artisanat, 2008).

En plus de cette société, plusieurs structures sont créées pour encadrer le secteur dont l'Office National du Tourisme (O.N.T) en 1975 et le Centre National de Promotion du Tourisme (CNPT) en 1985 pour ne citer que ceux-là. Ces performances ont permis de relancer l'économie ivoirienne et de faire du secteur touristique l'un des axes privilégiés de son développement post-crise. La réalisation de cette ambition passe nécessairement par la mise en place d'une politique volontariste et dynamique de développement

touristique, surtout par la création de conditions favorables à l'expansion de ce secteur. Ainsi, il s'agit d'établir une base de données des différents sites touristiques par des études prospectives en vu d'une promotion efficiente du tourisme ivoirien.

Cependant, la Côte d'Ivoire ne profite pas de ses nombreuses potentialités disponibles sur son territoire, ce qui est le cas de Tiassalé.

Tiassalé dispose de plusieurs sites touristiques à la fois historiques et pittoresques. Tous ces atouts doivent militer en sa faveur afin d'attirer autant de visiteurs des autres horizons. Mais, ils demeurent méconnus des touristes puisque non valorisés. Le problème central qui fonde donc l'intérêt de cette recherche est la méconnaissance des activités du tourisme à Tiassalé. Cette situation nous amène à nous interroger sur les éléments naturels, physiques et humains susceptibles de faciliter le développement du tourisme à Tiassalé. En d'autres termes :

-Quels sont les fondements du tourisme de Tiassalé ?

-Quels sont le fonctionnement et les problèmes liés au développement du tourisme à Tiassalé ?

-Quel est l'impact du tourisme sur le développement local de Tiassalé ?

Telles sont les préoccupations qui ont motivé le choix du présent sujet auquel nous voulons donner une réponse dans ce mémoire de Master II.

IV. OBJECTIFS ET HYPOTHESES DE RECHERCHE

IV.1.1- OBJECTIFS DE RECHERCHE

Dans cette partie de notre étude, les objectifs de recherche se subdivisent en l'objectif général et en objectifs spécifiques.

IV.1.1.1- Objectif général

Notre étude vise à contribuer à une meilleure connaissance des potentialités et atouts touristiques pouvant susciter le développement local à Tiassalé.

IV.1.1.2- Objectifs spécifiques

- Faire l'inventaire des fondements du tourisme de Tiassalé.
- Analyser le fonctionnement et les problèmes liés au développement du tourisme à Tiassalé.
- Evaluer l'impact du tourisme sur le développement local à Tiassalé.

IV.1.2- HYPOTHESES DE RECHERCHE

Les hypothèses ci-dessous nous ont permis d'élaborer notre guide de questionnaire pour cette présente étude (annexe).

- Tiassalé dispose des fondements du tourisme capable d'attirer des touristes.
- Le fonctionnement du tourisme dans la ville de Tiassalé est contrarié par l'insuffisance d'infrastructures d'hébergement et de collaboration des acteurs locaux.
- L'impact du tourisme demeure moins significatif sur le développement local de Tiassalé.

V. METHODOLOGIE DE RECHERCHE

La méthodologie de recherche de la présente étude s'articule autour de trois principaux qui sont :

- les variables d'étude ;
- la technique de collecte des données ;
- l'observation sur le terrain

V.1 Les variables d'étude

Les variables d'étude sont les concepts qui guident la recherche des données à collecter sur le terrain. Ces variables sont des indicateurs ou des données mesurables et observables sur le terrain. Ainsi, pour étudier le tourisme dans la ville de Tiassalé, nous avons formulé nos variables d'étude selon nos hypothèses de recherche.

V.1.1 Les variables relatives aux fondements du tourisme.

Ces variables concernent principalement les aspects physiques et humains de notre zone d'étude. Ces variables d'étude nous ont permis de décrire les différents éléments physiques tels que le relief, la végétation et les éléments humains par la suite. L'analyse de ces différentes éléments nous ont permis d'établir un rapport entre les potentialités physiques et le tourisme.

Tableau V.1 : les variables relatives aux potentialités physiques

Indicateurs quantitatifs	Indicateurs qualitatifs
- le nombre de sites naturels ; - le nombre de curiosités naturelles ; - les températures moyennes annuelles ; - le degré hygrométrique ; - la durée de l'ensoleillement ; - les caractéristiques du réseau hydrographique.	- les différents types de paysage ; - les différents types de végétation ; - les différents types de sites naturels ; - les différents types de curiosités naturelles ; - les différents types de relief ; - le type de climat ; - les niveaux des précipitations ; - les différentes formes élémentaires de relief.

V.1.2 Les variables relatives aux potentialités humaines

Ces variables concernent principalement les aspects humains, techniques et les activités économiques. L'analyse de ces différents aspects nous ont permis de connaître les facteurs socio-culturels, économique et infrastructurel dans le développement du tourisme à

Tiassalé.

Tableau V.2 : Les variables *relatives* aux potentialités humaines

Indicateurs quantitatifs	Indicateurs qualitatifs
- le nombre et les dates des manifestations traditionnelles ; - le nombre de sites artisanaux ; - le nombre de danses traditionnelles ; - le nombre de monuments ; - le nombre de curiosités humaines ; - les différents services proposés aux touristes dans les hôtels, restaurants et maquis ; - les caractéristiques des activités économiques ; - les caractéristiques du réseau routier ; - le nombre de curiosités religieuses ; - le nombre et date des évènements religieux ; - le nombre d'hôtels, restaurants et maquis ; - les caractéristiques socio-culturelles des populations.	- la liste et les différents types d'activités des populations ; - la liste et les différents types de manifestations traditionnelles ; - la liste et les différents types d'objets de décoration ; - les différents types de costumes traditionnels ; - la liste et les différents types de curiosités humaines ; - la liste et les différents types de curiosités religieuses ; - la liste et les différents types de monuments ; - la liste et les différents types de danses traditionnelles ; - les différentes formes d'habitat traditionnel ; - la situation sanitaire de la commune ; - la situation sécuritaire de la commune ; - la situation environnementale de la commune.

V.1.3 Les variables relatives au fonctionnement du tourisme

Ces variables fournissent les informations dont nous aurons eu besoins de savoir comment l'activité touristique fonctionne dans la ville et identifier ses composantes. L'analyse de ces variables nous a permis de déceler les contraintes qui entravent l'exercice du tourisme dans la ville de Tiassalé. Elle a relevé également l'atmosphère dans laquelle se déroule le tourisme.

Tableau V.3 : Les variables *relatives* au fonctionnement du tourisme

Indicateurs quantitatifs	Indicateurs qualitatifs
- le nombre et les caractéristiques des hôtels, Restaurants et maquis ; - le nombre de marchés d'art ; - le nombre d'agences de voyage touristique ; - le nombre de musées ; - le nombre de nuitées passées par hôtel ; - le coût des chambres ; - le nombre de clients ; - la fréquence des sites touristiques visités ; - le nombre de sites touristiques visités ; - les services offerts dans les hôtels, les restaurants et les maquis ; - la durée moyenne du séjour par client ; - le taux d'occupation des hôtels ; - le nombre de chambres par hôtel ; - le nombre de chambres louées par an ; - les caractéristiques des produits touristiques.	- la localisation des activités artisanales ; - le niveau de professionnalisme des employés ; - le statut des infrastructures touristiques ; - l'origine des touristes ; - le type de sites touristiques visités ; - les types de services proposés aux touristes ; - la qualité des services offerts.

V.1.4 Les variables relatives à l'impact du tourisme

Ces variables nous ont permis de montrer l'impact du tourisme dans le développement local et d'apprécier son influence sur le paysage et le développement de Tiassalé.

Tableau V.4: Les variables *relatives* à l'impact du tourisme sur le développement

Indicateurs quantitatifs	Indicateurs qualitatifs
- le nombre d'emplois crée par le tourisme ; - le montant des taxes payées ; - les chiffres d'affaires des hôtels, restaurants ; - le montant des salaires versés aux employés ; - l'impact sur l'agriculture ; - l'impact sur l'artisanat.	- le type de pollution environnementale ; - le type de revenus générés par le tourisme ; - le niveau des investissements réalisés ; - le niveau des emplois offerts ; - le niveau des salaires versés aux employés ; - le niveau des revenus sur l'agriculture et l'artisanat.

V.2 La technique de collecte des données

Dans ce volet, il nous revient de montrer la méthode utilisée pour étudier le tourisme dans la commune de Tiassalé. Les approches qualitatives et quantitatives ont été nécessaires dans le cadre d'élaboration de cette étude. Ainsi avions-nous adopté Cinq (05) techniques à savoir :

- la recherche documentaire ;

- l’inventaire ;
- l’observation directe ;
- l’interview ;
- l’enquête par questionnaire.

V.3 La recherche documentaire

La recherche documentaire a consisté à la consultation d’ouvrages, en rapport avec notre sujet, détaillés dans la bibliographie. Ce sont entre autres :

- les ouvrages de méthodologie ;
- les ouvrages généraux ;
- les ouvrages spécialisés ;
- les mémoires et thèses ;
- les journaux et articles de presse ;
- les rapports de séminaires et de colloques ;
- les documents cartographiques et statistiques

Les ouvrages de méthodologie ont été utiles dans la définition des concepts principaux, des méthodes utilisées en géographie humaine et la démarche à suivre pour traiter notre sujet. Cette démarche s’est reposée sur les différentes étapes de la recherche. Elles ont permis de comprendre et d’orienter notre question de recherche. Ces ouvrages ont renforcé notre capacité de réflexion, développé un raisonnement argumentatif et cohérent dans notre travail. Les ouvrages généraux et spécialisés ont porté à notre connaissance les notions sur la géographie et le tourisme. Ils nous ont permis d’identifier les fondements du tourisme, son influence et son importance dans l’aménagement des territoires. A partir des ouvrages de méthodologie, généraux et spécialisés, nous avons pu expliciter et poser clairement notre problématique, formulé nos hypothèses et circonscris notre champ d’étude.

Dans la ville de Tiassalé, aucune étude minutieuse n’a été menée dans le cadre du tourisme. Par ailleurs, la thèse d’Etat du Professeur HAUHOUOT (1978) et de la thèse du docteur APHING-KOUASSI G. (2001) nous ont donnée une vue d’ensemble du tourisme ivoirien, notamment son potentiel naturel et humain, son évolution et les problèmes qui entravent son développement. Les mémoires de Maitrise et de Licence ont été une aubaine pour nous de connaitre le niveau de développement de la ville de Tiassalé, aussi bien en infrastructures, en équipements qu’en aménagement, et les activités économiques de cette localité.

Les journaux et les articles de presse ont mis en évidence l'importance du tourisme dans le développement local et au sein de la société. Les rapports de séminaires et de colloques ont mis en exergue la nécessité de la prise en compte du tourisme dans les politiques de développement national et surtout local.

Les documents cartographiques, gisements d'informations et de localisation des phénomènes étudiés, ont servi de support de recherche, d'analyse et de découverte, précisément au niveau de la connaissance des faits spatiaux et des ressources touristiques que regorgent la commune et des autres phénomènes étudiés. A cet effet, nous avons eu recours à la carte de Tiassalé, au 1/200 000 (source : INS), et celle de la ville de Tiassalé, au 1/25 000 (source : BNETD).

Les données statistiques, se rapportant à l'activité touristique, dépouillées, ont permis de mesurer les taux d'occupation hôtelier et de déterminer notre échantillon.

L'accès à ces différents ouvrages et documents a été possible grâce à une documentation dans les bibliothèques, les services techniques, les Ministères et les Institutions :

- la bibliothèque de l'Institut de Géographie Tropicale (IGT) ;
- le Centre de Documentation du Bureau National d'Etudes Techniques et de Développement.
- l'Institut National de la Statistique (INS) ;
- le Ministère du Tourisme et de l'Artisanat ;
- le Ministère de la Culture et de la Francophonie ;
- le Centre de Documentation de l'Union Européenne (UE).

V.4 L'enquête sur le terrain

C'est une étape longue et laborieuse qui nous a permis de collecter des informations à partir des techniques suivantes :

- L'observation sur le terrain ;
- L'entretien ;
- L'administration d'un questionnaire à un échantillon.

Pour mener à bien notre étude, il nous a fallu au préalable identifier nos cibles.

- Les cibles de l'enquête

Il s'agissait pour nous de collecter des informations d'une part, auprès des promoteurs hôteliers, des restaurateurs ou restauratrices et le personnel et bien entendu auprès des

autorités administratives(le préfet, le maire, directeur des activités socioculturelles, la présidente des chambres de métiers local, le directeur de la sodefor, etc. .). D'autre part, des informations auprès des touristes obtenues sur la base d'un questionnaire.

V.4.1-L'observation sur le terrain

En vue de pouvoir procéder à un inventaire des potentialités ou les fondements du tourisme de Tiassalé, d'apprécier le paysage (relief, végétation, hydrographie,…), les infrastructures et équipements (hôtels, restaurants, services administratifs, sécuritaire et sanitaire, réseau routier et autres), les sites touristiques et les activités socio-économiques en relation avec le tourisme. Il fallait se rendre sur le terrain pour constater, observer, quantifier et apprécier le mode de fonctionnement et les problèmes liés au développement du tourisme. Cette démarche nous a permis de faire une typologie des réceptifs hôteliers et leurs caractéristiques et les espaces gastronomiques de Tiassalé, d'établir des tableaux et d'évaluer l'impact du tourisme sur la ville. Cette observation nous a également permis d'avoir le nombre d'hôtels, de restaurants ou maquis et leur état. A cet effet, nous avons procéder à des prises de photos pour illustrer notre travail.

V.4.2- L'entretien

L'entretien a été élaboré autour de trois thèmes : les potentialités touristiques, le fonctionnement du tourisme et son impact. Nous avons eu deux principaux entretiens : l'un avec les acteurs du tourisme(les hôteliers, les restaurateurs, les artisans, les touristes) et l'autre avec les autorités administratives(le préfet, le maire, le directeur socioculturels, le président du conseil d'administration de la BTT, le secrétaire général du conseil général, …).

En ce concerne les acteurs du tourisme, nous avons abordé avec eux les questions du fonctionnement des hôtels, des restaurants et des difficultés rencontrées dans l'exercice de leurs activités. Auprès des touristes, nous avons mené une enquête se rapportant aux motifs de voyage, aux dépenses effectuées, à la sécurité et à leur niveau de satisfaction.

Par ailleurs, nous avons visité des services administratifs tels que la direction socioculturelle de la mairie et du conseil général afin de nous enquérir de l'impact du tourisme au niveau de la ville. Ainsi, nous avons eu la monographie et le plan de développement stratégique de Tiassalé. Au terme de ces entretiens et échanges, nous sommes à mesure de dégager la politique touristique locale, d'identifier les forces et les faiblesses du tourisme, de connaitre les perceptions de ce secteur et de déterminer l'ensemble des ressources touristiques de la

commune. Ils nous permettent, en outre, de décrire la situation actuelle du tourisme, d'identifier et de localiser les infrastructures et les sites touristiques.

Notre guide d'entretien a été soumis à 10 autorités administratives et à 30 acteurs du tourisme dans ce cas à l'exception des touristes.

V.4.2 L'inventaire

Il nous a donc permis de dénombrer et localiser les hôtels, les restaurants ou les maquis, les sites touristiques et les manifestations socioculturelles.

V.6 L'échantillonnage

Il faut noter que la ville de Tiassalé comptent respectivement 15 réceptifs touristiques appartenant à 14 promoteurs et 25 espaces gastronomiques (Commissariat de Police, 2014). Nous avions 54 espaces touristiques à enquêter. Compte tenu du manque de moyens financiers et n'ayant ni le temps, ni les ressources matérielles nécessaires pour mener une étude exhaustive auprès de l'ensemble, nous avons optés pour un échantillonnage. C'est le noyau des individus que nous devons enquêter.

Pour que notre échantillonnage soit représentatif, nous avons opté pour la méthode du choix raisonné en fonction des critères suivants :

- ✓ le confort ou l'état de l'environnement immédiat du réceptif touristique ;
- ✓ les conditions d'accès du site touristique ;
- ✓ le statut des gérants ;
- ✓ la qualité des services ;
- ✓ les relevés de fréquentations.

A cet effet, nous nous sommes basés sur la méthode des quotas. C'est une méthode qui laisse l'initiative au chercheur de construire son échantillon en fonction des individus qu'il veut interroger selon les critères qu'il s'est fixé pour qu'il se rapproche le plus possible de la réalité du terrain. Dans la ville de Tiassalé, nous avons 04 groupes de réceptifs hôteliers et d'attrais touristiques selon nos unités d'observation et les données de la Police mondaine section de Tiassalé, 2014.

- ➢ les hôtels de haut standing : 4
- ➢ les hôtels de moyen standing : 6
- ➢ les hôtels de quartiers : 5
- ➢ les espaces gastronomiques : 25

Pour déterminer le nombre de gérants à enquêter, nous avons appliqué 25 % de chaque groupe. Ce qui nous donne :

- les hôtels de haut standing : (4*25) : 100 = 1
- les hôtels de moyen standing : (6* 25) : 100 = 2
- les hôtels de quartiers : (5* 25) : 100 = 1
- les espaces gastronomiques : (25*25) : 100 = 6

Nous avons administré notre questionnaire à 10 promoteurs d'établissement hôteliers. De plus, nous avons décidé d'interroger 20 touristes sur chaque lieu d'enquête, soit (10*20), 200 touristes. En somme, nous nous sommes intéressés à 230 personnes pour avoir les réalités touristiques de Tiassalé.

Tableau V.5: le recueil des espaces d'enquête retenus

Hôtels de bon standing	Hôtels de moyen standing	Hôtels de quartiers	Espaces gastronomiques
Barracuda	Atchelo Tchassa	Le Refuge	Anoumanbo village Grâce, la rue des princes Queens ; kôkô, Bisainté, Le corridor ; le toit rouge

Source : KOUADIO.A, 2014

V.7 Les difficultés rencontrées

La réalisation de ce mémoire ne s'est pas effectuée sans difficultés. Sur le terrain, nous étions confrontés aux refus, à la méfiance et à la réticence des enquêtés. Les décideurs et les acteurs touristiques de Tiassalé n'ont pas toujours été sympathies avec nos questions. D'aucuns nous évitaient alors que certains nous ont obligés à passer la journée ou même la soirée en leur compagnie en guise de nous donner des informations. Chaque fois, nous devions rassurer nos interlocuteurs du bien-fondé de notre étude à ceux qui opposaient une fin de non-recevoir. Pour obtenir des données statistiques, nous avions fait les va-et-vient entre plusieurs bureaux. Aussi, nous avons essuyé plusieurs rendez-vous manqués, les déplacements inutiles ont caractérisés cette recherche.

V.8 Le traitement et l'analyse des données

Les différentes cartes du document ont été conçues à partir des fonds de carte du BNETD et l'INS. Elles nous ont permis de localiser la ville de Tiassalé. Quant au traitement des données recueillies, il a été à la fois manuel et informatique.

Le dépouillement de nos questionnaires s'est effectué à partir de l'outil informatique. Il a permis de constituer une base de données dans le logiciel Excel. Ces données nous ont permis de produire des tableaux d'analyse, des graphiques pour en faire ressortir les idées principales. Ce traitement informatique également a permis de recouper ou de croiser les informations en vue de cerner les différents types d'équipements touristiques, les statistiques du personnel hôtelier et les revenus dans l'hôtellerie, etc. Cependant, les logiciels Word et Excel nous ont permis de saisir ce travail et de réaliser les tableaux et les graphiques qui figurent dans le présent document.

Tableau V.6 : Tableau synoptique de la problématique et de la méthodologie

QUESTIONS	OBJECTIFS SPECIFIQUES	HYPOTHESES	VARIABLES	UNITES D'OBSERVATION	METHODES DE COLLECTE DES DONNEES	EXPRESSION DES RESULTATS	PLAN A SUIVRE
Quels sont les fondements du tourisme de Tiassalé ?	Faire 'inventaire des fondements du tourisme de Tiassalé	Tiassalé dispose des fondements du tourisme capable d'attirer les touristes.	- physiques ; - socioculturelles ; - économiques ; - infrastructurelles.	- le paysage ; - les sites touristiques ; - les infrastructures ; - les équipements.	-documentation ; - inventaire ; -observation directe ; - interview ; - enquête.	- textes ; tableaux - figures ; - photos	PREMIERE PARTIE : FONDEMENTS DU TOURISME DE TIASSALE.
Quels sont le fonctionnement et les problèmes liés au développement du tourisme de Tiassalé ?	Analyser le fonctionnement et les problèmes liés au développement du tourisme à Tiassalé	Le fonctionnement du tourisme de Tiassalé est contrarié par l'insuffisance d'infrastructures d'hébergement et de collaboration des acteurs locaux.	-démographiques ; - économiques ; - infrastructurelles.	- les sites touristiques ; - les infrastructures d'accueil ; - les équipements d'accueil.	- documentation ; - inventaire ; - observation directe ; - interview ; - enquête ; - analyse et traitement des données.	- textes ; - tableaux ; - figures ; - photos	DEUXIEME PARTIE : LE FONCTIONNEMENT ET LES PROBLEMES LIES AU DEVELOPPEMENT DU TOURISME A TIASSALE
Quel l'impact du tourisme sur le développement local de Tiassalé ?	Evaluer l'impact du Tourisme sur le développement de la ville	L'impact du tourisme demeure moins significatif dans le développement de Tiassalé.	-socio économiques ; - environnementales - infrastructurelles	- les réalisations ; - les projets ; - le paysage.	- documentation ; - inventaire ; - observation directe ; - interview ; - enquête ; - analyse et traitement des données.	- textes ; - tableaux ; - figures ; - photos	TROISIEME PARTIE : L'IMPACT DU TOURISME SUR LE DEVELOPPEMENT DE TIASSALE

PREMIERE PARTIE :

FONDEMENTS DU TOURISME DE TIASSALE

Notre première partie permettra d'abord, de faire l'inventaire des aspects naturels de la ville, des aspects humains et techniques de Tiassalé, ensuite, nous étudierons les attraits touristiques de cette ville.

Chapitre 1 : les aspects naturels de Tiassalé

Dans cette section de notre travail, nous présentons la situation de la zone d'étude, le cadre physique et géomorphologique de Tiassalé. L'analyse de ces éléments nous a permis d'établir le rapport entre l'activité touristique et les potentialités de Tiassalé.

1.1 Présentation de la zone d'étude

La présentation de la ville de Tiassalé porte essentiellement sur la situation géographique et à l'accessibilité de la ville.

1.1.1 La situation géographique de Tiassalé

La ville de Tiassalé est située à 125 kilomètres de routes bitumées au Nord-Ouest d'Abidjan, capitale économique et à 141 kilomètres de routes bitumées au Sud de Yamoussoukro, capitale politique. Elle est comprise entre 5°53' de Latitude Nord et de 4°49' de Longitude Ouest avec une altitude de 20 mètres (ASECNA, 1976).

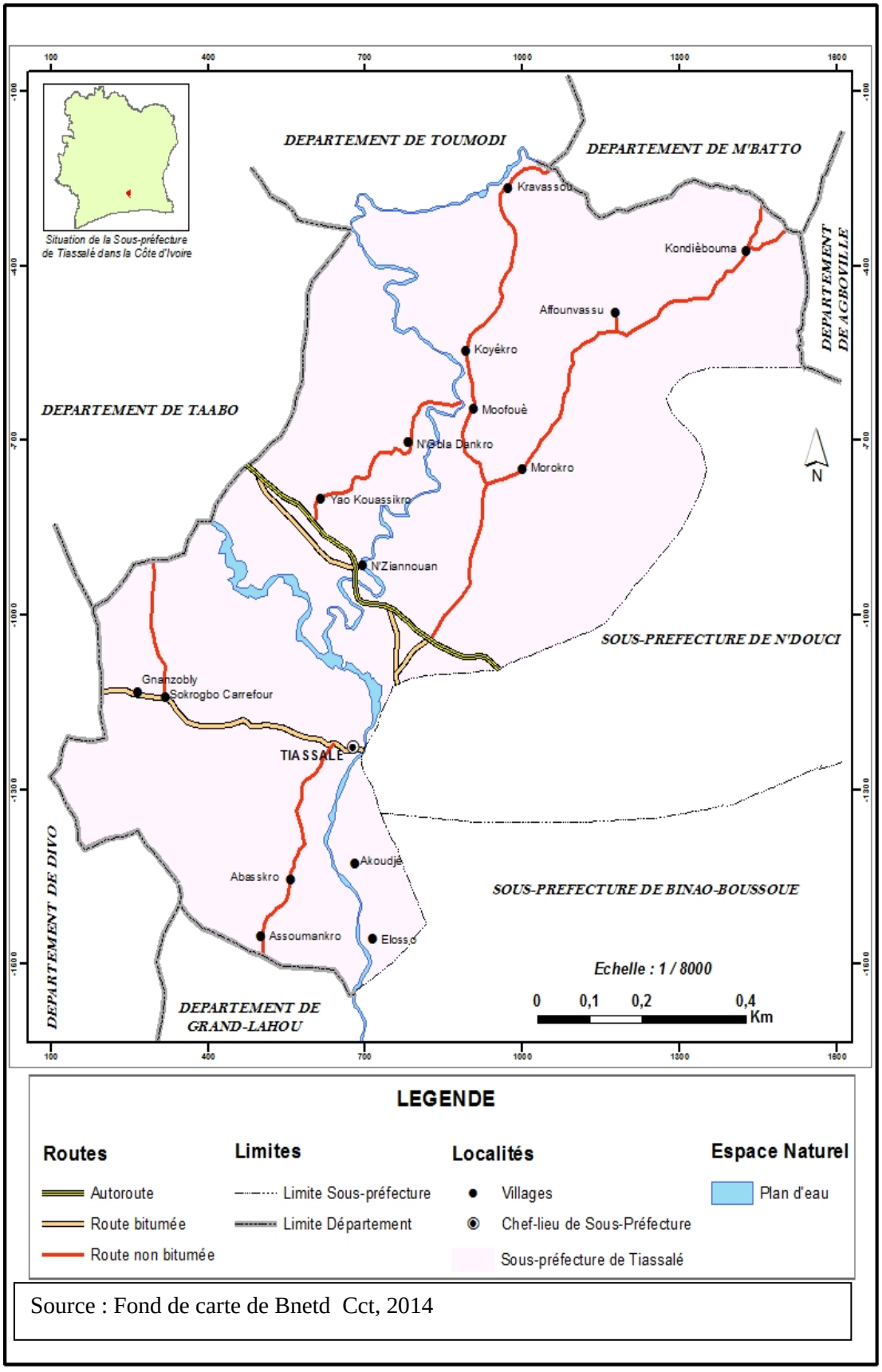
Elle est limitée :

- Au Nord par les départements de Toumodi, de M'batto et celui de Taabo ;
- Au Sud par le département de Grand-Lahou;
- A l'Est par le département d'Agboville ;
- A l'Ouest par le département de Divo.

La figure 1.1 montre les limites de la commune de Tiassalé.

En somme, la situation géographique de Tiassalé nous a permis de comprendre que cette commune est à équidistante d'Abidjan et de Yamoussoukro. Ainsi, elle demeure une zone de transit pour joindre les autres régions.

Figure 1 : Carte de localisation de la ville de Tiassalé



Source : Fond de carte de Bnetd Cct, 2014

1.1.2 L'accessibilité à la ville de Tiassalé

De par sa position géographique stratégique, Tiassalé constitue une zone de transit. En effet, elle connaît un niveau de fréquentation de personnes de passage et d'importantes activités commerciales. Son accessibilité lui confère un carrefour fluvio- terrestre, c'est-à-dire que l'on peut accéder à la ville de Tiassalé par deux voies à savoir la voie express de l'autoroute du Nord avec la bretelle la reliant aux régions du Sud-est et Sud-ouest et celle du fleuve Bandama.

Le réseau routier offre deux possibilités : l'accès par l'autoroute du Nord (120 Km) qui est la plus fréquentée aujourd'hui et l'accès par l'ancienne route via Dabou et Sikensi, la voie la plus utilisée par certains usagers. Cependant, son trafic a baissé au profit de l'autoroute encore plus fluide.

Quant au réseau fluvial, il favorise encore la navigation sur le fleuve Bandama de Grand-Lahou à Tiassalé, comme cela se faisait pendant la période coloniale. Cette voie est quasiment abandonnée du fait de la présence des rapides par endroit dû aux roches dans le lit du Bandama.

Au regard de ce qui précède, l'accessibilité de Tiassalé ne représente pas d'attrait touristique en soi, mais plutôt une condition indispensable au développement touristique. En effet, il est difficile d'attirer des visiteurs si la destination n'est pas facilement accessible en transport. Ainsi, il est opportun d'analyser le cadre physique et géomorphologique afin de comprendre leur intérêt pour le tourisme.

1.2 Le cadre physique et géomorphologique de Tiassalé

L'analyse du cadre physique et géomorphologique porte essentiellement sur le relief et la pédologie, le climat, la végétation et le réseau hydrographique.

1.2.1 Le relief et la pédologie

Le relief peu accidenté présente une succession de colline et de vallons : collines de Singrobo, de Binao et d'Attiguéi, les vallées du N'Zi et du Bandama. Il est fait de petits plateaux et de collines de faibles altitudes (200 mètres) avec quelques zones légèrement vallonnées et rocheuses surtout du côté de N'douci. Les dénivellations ne sont jamais importantes (15 à30 mètres) entre le sommet des collines et les zones déprimées. Les vallées drainent mal les eaux qui se rassemblent dans les épanouissements marécageux qui tarissent lors des saisons sèches.

En outre, l'étude pédologique de la Côte d'Ivoire selon la monographie de Tiassalé (2003) situe cette ville dans la zone ferralitique fortement désaturée sous une pluviométrie atténuée. Ce sont les sols qui ont perdu toute ou une partie de leur base échangeable, soit par suite d'érosion, soit par suite d'hydromorphie. Tiassalé comporte un nombre important de zones marécageuses généralement utilisées pour l'agriculture. Le sol est essentiellement constitué de schistes avec quelques affleurements de granite. L'analyse géotechnique du site met en évidence la présence de sol argilo-sableux bien drainé favorable aux grandes cultures industrielles et à l'urbanisation.

Le sous-sol de la région est essentiellement schisteux introduit par différentes venues granitiques. On note aussi à côté de ces sols des intrusions basiques formant les collines de Singrobo qui sont à l'origine profonde. Seule la minéralisation de l'or a été mise en évidence dans la région sur le plan de l'indice minier.

En plus de ces sols ferralitiques fortement désaturés, il existe d'autres types de sols :

- Les sols sur roche basique et zones de cuirassement formé de fragment de roches dures et caractérisées par la rareté ou absence d'éléments meubles.
- Les sols ferrugineux caractérisés par un mélange de sable épais et d'argile.

Il existe au niveau de la savane, une réserve naturelle intégrale de Lamto qui couvre une superficie de 12 500 hectares. C'est le lieu de signaler que les forêts classées de Kassa et de Singrobo constituent des réserves botaniques. Dans l'ensemble, l'étude sur le relief et la pédologie de la ville de Tiassalé révèle des atouts propices à l'installation d'une activité touristique. Par ailleurs, l'analyse du climat s'avère nécessaire pour mieux comprendre la mise en place tourisme dans la localité.

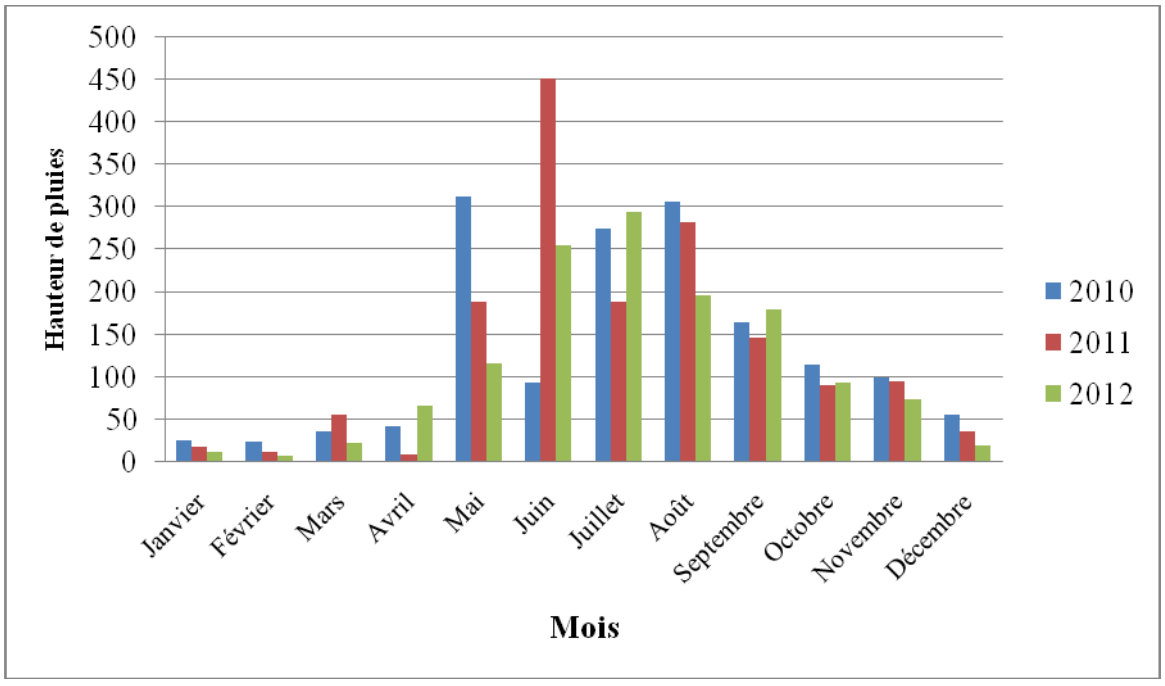
1.2.2 Un climat relativement doux

La ville de Tiassalé fait partie des localités les plus arrosées de la Côte d'Ivoire. A cet effet, elle se retrouve au dessus de 1200 millimètres de précipitations moyennes annuelles (Sodexam, 2006) (Figure 1.2). La ville profite ainsi d'un climat doux et agréable pendant une grande partie de l'année (Novembre à Avril). Les masses d'air (harmattan et mousson) ont un champ d'action propice au tourisme. Avec la saison sèche et du temps d'insolation longs, les températures sont sensiblement identiques à celles de l'été des climats tempérés. Les précipitations sont inégalement reparties et impriment un caractère saisonnier au tourisme ivoirien (APHING-KOUASSI G., 2001). Les conséquences de cette caractéristique sont extrêmement importantes pour le tourisme. Il suffit de s'en convaincre de prendre un exemple précis et particulièrement représentatif. La figure 1.2 montrent qu'à Tiassalé, les mois de mai-

juillet ne se prêtent aux activités touristiques car la pluviométrie est trop élevée à plus de 200 mm de pluies et l'insolation trop faible. Les mois les plus propices aux activités touristiques sont Janvier, mars et avril. Cette période correspond à la haute saison. Ces mois de haute saison touristique sont caractérisés par une durée élevée de l'insolation, une baisse de la hauteur des pluies et surtout, un nombre réduit de jours de précipitations A ces mois, il faut ajouter trois autres critères présentant l'intérêt moins important que les précédents mais acceptables pour le tourisme : septembre, octobre et novembre constituent la basse saison touristique.

Il faut admettre que la division de l'année en haute et basse saisons ne recouvre pas toutes les réalités du tourisme ivoirien. Souvent, la faible pluviométrie est aggravée par des périodes de sécheresse. Malgré son effet catastrophique pour l'agriculture, elle peut favoriser le développement touristique de Tiassalé. Ainsi, l'étalement de la saison touristique sur douze mois peut se réaliser si, entre autres, l'on arrive à persuader le touriste que la saison des pluies est loin d'être incompatible avec le tourisme dans la zone intertropicale. Mais en plus du climat, Tiassalé possède des espèces animales et végétales qui favorisent le tourisme.

Figure 2 : La répartition des précipitations mensuelles de 2010 à 2012 à Tiassalé



Source : Direction Départementale du Ministère de l'Agriculture de Tiassalé, 2012

L'analyse de la figure 1.2 révèle les quantités de la pluviométrie des trois dernières années à Tiassalé. Il montre également que la grande saison des pluies dans cette localité se situe entre Mars et Juin. Cette analyse met aussi en évidence une importante précipitation au

cours de l'année 2011, avec 1451,73millimètres de pluies. Cette quantité de pluies se traduit par la figure ci-dessus.

En résumé, il ressort que le climat est une offre des possibilités de détente à tout visiteur. C'est un des éléments fondamentaux qui contribue à l'implantation des activités touristiques. C'est pourquoi dans le volet qui va suivre, nous allons présenter la végétation de notre zone d'étude.

1.2.3 Une végétation originale dégradée

La végétation est un élément touristique capital pour les pays ou les régions qui en possèdent, c'est le cas de la Côte d'Ivoire et de Tiassalé. La ville à l'image de la côte d'ivoire dispose deux grands ensembles végétaux : la savane herbeuse du centre rencontre la grande forêt boisée du Sud, Sud-Est et Sud-ouest à Tiassalé. Une ligne de contact forme le grand V Baoulé dont la pointe se situe au sommet de la côte (350 mètres d'altitude) de Singrobo, ce qui donne à Tiassalé des atouts touristiques. Ces deux grandes formations végétales avec leurs richesses floristiques ne peuvent en aucun cas lasser le visiteur de regarder cette beauté exotique. L'originalité du tourisme ivoirien se trouve bien lié à cette végétation. Elle offre par endroit des paysages uniques et contribue souvent à l'embellissement du site.

La flore de Tiassalé est très diversifiée. Il s'agit d'un paysage luxuriant de forêt galerie avec des palétuviers ou raphia et de bambou de chine etc. La végétation de notre zone d'étude est dominée par des espèces de plantes telles que le Framiré, le Samba, l'Iroko, les herbes à éléphant etc. Cette variété floristique a permis l'éclosion de nombreuses activités dont la médecine traditionnelle et la foresterie. Elle dispose également de nombreuses espèces animales telles que le rat ; l'agouti ; le singe ; l'antilope ; le buffle ; l'éléphant etc.…, sans compter d'innombrables oiseaux endémiques les hirondelles ; les pintades ; les perdrix.

Cette importante de la biodiversité a développé un instinct de conservation traditionnelle de la population. Ainsi, les habitants préservent avec soins les forêts sacrées. Toutes ces données incitent une découverte, un regard et même un plaisir de toucher personnel et la curiosité. Les constituants du milieu naturel offrent des possibilités de découverte à tout visiteur. Une variante intéressante et pittoresque paysage se détache de cette nature. Par ailleurs, cette végétation a permis la création de plusieurs forêts classées dans lesquelles l'on peut admirer certaines espèces de plantes et d'animaux en voie de disparition tels les éléphants de Mopri qui est loin de notre zone d'étude.

De ce qui précède, la végétation constitue une des aubaines de découverte à tout visiteur. C'est une panoplie d'attraits intéressants et pittoresque du paysage mis en évidence dans la nature. C'est pourquoi, il est opportun de présenter dans la suite le réseau hydrographique susceptible de concourir à l'essor du tourisme.

1.2.4 Un réseau hydrographique

Le réseau hydrographique de Tiassalé est marqué par la présence le fleuve Bandama. Il traverse le pays du nord au sud avec une longueur de 1050 kilomètres. Celui-ci prend sa source à une altitude de 480 mètres, dans la région comprise entre Korhogo et Boundiali.

Par ailleurs, sa description présente une succession de nombreux méandres et des changements brusques de directions. Ce qui peut expliquer la nature rocheuse du lit de ce cours d'eau. Le Bandama dispose de nombreux cours d'eau secondaires : le Pétémé, Klepklessou et le N'Zi qui en est le plus important dont la longueur est de 725 kilomètres. Ce dernier conflue avec le Bandama à 7km en amont de Tiassalé. Les caractéristiques hydrographiques de cet affluent ne sont pas influencées par l'aménagement hydroélectrique de Taabo.

Au total, nous notons que le réseau hydrographique de Tiassalé fait partir ces attraits touristiques. Sa présence offre des conditions propices aux touristes de se promener en pirogue ou de se baigner. Par ailleurs, l'hydrographie est un attrait de fascination mais et surtout un moyen de communication et de développement des activités économiques. Mais, il ne reste qu'à les promouvoir suffisamment. Ce potentiel, déjà existant, nous permet d'identifier les aspects socioculturels, susceptibles de diversifier le choix du visiteur dans la ville et d'agrémenter son séjour.

Chapitre 2 : les aspects humains et techniques de Tiassalé

Dans ce volet de notre étude, nous avons abordé l'aspect démographique et les activités économiques. L'analyse de ces éléments nous a permis d'établir une relation entre le tourisme, les aspects socio- culturels et les activités économiques.

2.1 Les aspects démographiques

Les aspects démographiques ont été analysés selon les axes suivants à savoir l'histoire et le peuplement, l'évolution administrative et la population de Tiassalé.

2.1.1 Histoire et Peuplement de Tiassalé

L'histoire de Tiassalé est exclusivement liée à des vagues de migrations successives venues de l'intérieur du pays. Ces ethnies diverses appartiennent aux grandes aires culturelles de l'espace ivoirien : Mandé, Voltaïque, Akan etc.

Selon les diverses sources, les causes de ces migrations ont été essentiellement d'ordre économique et politique. En effet, elle est fondée par les Baoulé de Walébo, prospecteurs de sel et commerçants. Ainsi, Tiassalé est le principal point de départ du peuplement d'une région qui s'est opérée lentement à partir du 17ème siècle. Les contributions des populations venues d'ailleurs et surtout dans les régions environnantes ont concouru à augmenter le peuplement de cette ville. Cet aspect a été provoqué une diversité culturelle qui a pour corollaire la forte symbiose des populations. En effet, les autochtones Akans (Abbey, Baoulés, Agni et Abidji), les allochtones les Mandé du sud et les Mandé du nord (Dan, Toura malinké….) ; les Krou (Bété, wê, Dida, Kroumen) ainsi que les Allogènes (Maliens, Burkinabé, Béninois…) vivent en parfaite harmonie. Si bien que les langues Agni et Abidji se sont brassées pour donner la langue Abidji-Agni qui est une première dans la région.

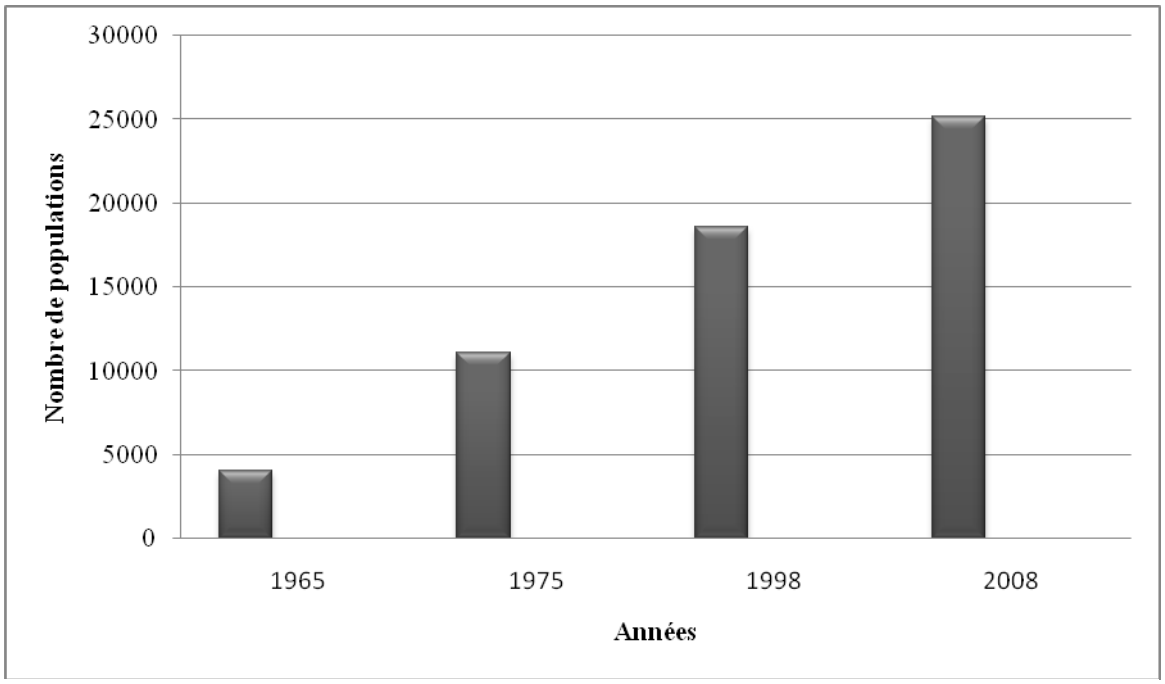
Tiassalé fut pendant longtemps le plus important carrefour commercial où s'effectuaient tous les échanges coloniaux. Les explorateurs français remontaient le fleuve Bandama via Grand-Lahou pour atteindre Tiassalé. Après la période coloniale, la ville a connu un trafic très intense surtout entre 1965 et 1980. C'était un carrefour incontournable pour les voyageurs à destination du Nord ou de l'Ouest du pays. Ceci en raison de son dynamisme dû au fait qu'elle était une ville-carrefour, constituait une escale privilégiée pour les transporteurs et voyageurs. Par ailleurs, l'industrie aussi a propulsé le peuplement de cette localité. En effet, la SAFCO-COTIVANA, les scieries employaient la main d'œuvre venue des autres régions du pays et des pays de la sous-région. La Côte d'Ivoire pour s'autosuffir a

joué la carte de le pari de l'énergie en construisant des barrages régulateurs tels que le barrage de Kossou ; quant aux barrages Ayamé I et II ; de barrage de Buyo et barrage de Taabo. Le barrage de Taabo sur le *Bandama* a favorisé au peuplement de Tiassalé. Un tel milieu humain épris d'humanisme, est un grand avantage pour le tourisme. Il est important de retenir que l'histoire et le peuplement de Tiassalé ont été marqués par l'ouverture sur l'extérieur à travers la colonisation. L'enjeu historique de ce peuplement était d'ordre économique et politique. Dès lors, force est de reconnaître que l'hospitalier légendaire de Tiassalé porte les fruits d'un brassage culturel et d'une parfaite symbiose avec les allogènes. A la suite, nous allons aborder l'évolution administrative et de la population de Tiassalé.

2.1.2 L'évolution administrative et de la population de Tiassalé

L'évolution administrative de Tiassalé se confond en partie avec la colonisation de la Côte d'Ivoire. Dès 1893, elle fut Erigée en cercle de subdivision et un important carrefour commercial où s'effectuaient tous les échanges commerciaux pendant cette période. Cette localité est présentée comme l'une des premières villes historiques du pays après Grand Bassam, Bingerville, Abidjan et Dabou. Tiassalé a pris le rang de sous-préfecture par le décret n°61-4 du 02 janvier 1961. Par la suite, elle est devenue commune en 1985 avec la loi n°85-1085 du 17 octobre 1985. Aujourd'hui, Tiassalé est un chef-lieu de département dans lequel se trouve trois circonscriptions sous-préfectorales telles que N'douci, Morokro et Gbolouville. Par ailleurs, la population de Tiassalé était estimée à 4.000 habitants en 1965, à 11 079 habitants en 1975 puis à 18.573 personnes au recensement de 1998. Nous pouvons affirmer que la population de la ville est dynamisme (Figure 2.1). Aujourd'hui selon les estimations de l'INS la population avoisine 25.149 habitants avec un taux d'accroissement moyen annuel estimé à 2,6%. Ce taux représente 0,15% de la population ivoirienne totale. Il est largement inférieur à celui d'Abidjan qui représente 43% de la population nationale.

Figure 3 : L'évolution de la démographique de Tiassalé de 1975 à 2008



Source : DCGTx et INS, 2014

Il en résulte de l'évolution administrative des privilèges que connaît Tiassalé pour son essor socio-économique. A cela s'ajoute une population jeune source de main d'œuvre pour tous les secteurs d'activités à l'instar le tourisme. Aussi, la construction du barrage de Taabo a permis un important accroissement démographique. Le taux d'urbanisation de la région est d'environ 24,43 % (RGPH, 1998). Cette ressource humaine contribue-t-il au développement touristique de Tiassalé? L'analyse des aspects techniques est essentielle à pour mieux appréhender la culture des populations susceptibles au développement du tourisme.

2.2 Les aspects techniques

Notre analyse sur les aspects techniques va s'articuler autour des axes suivants : les traditions encore vivaces, le mariage traditionnel : atovlè et l'artisanat d'art.

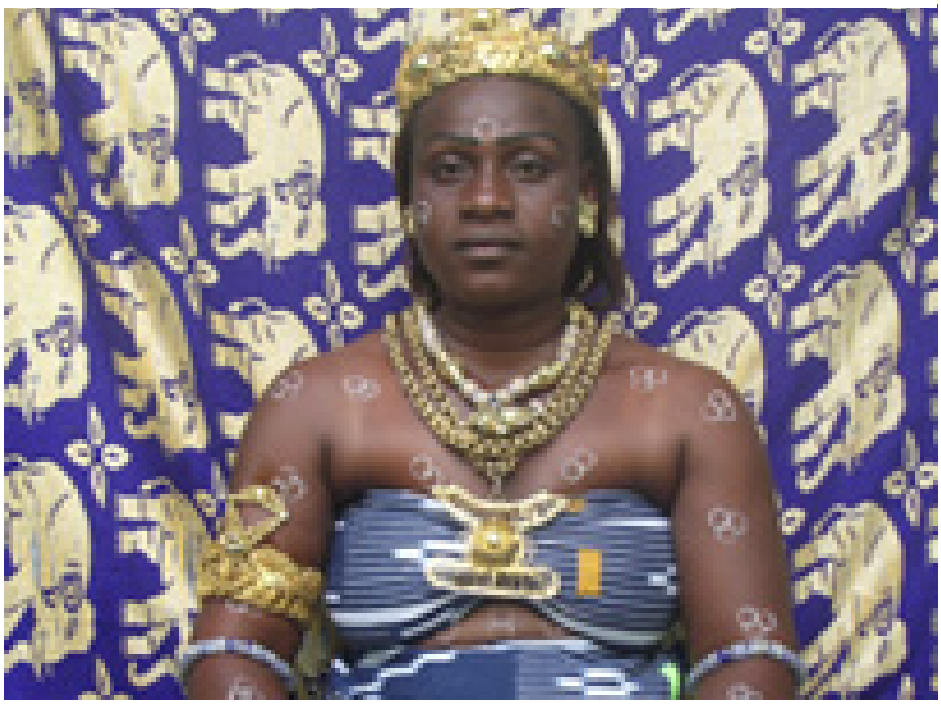
2.2.1 Les traditions encore vivaces

Dans cette sous-section, l'analyse des traditions encore vivaces se décline de la façon suivante : Le mariage traditionnel et L'artisanat d'art.

2.2.1.1- Le mariage traditionnel : atovlè

Le mariage atovlè concerne les nobles ou Agoua et le peuple. Il est sanctionné par des transferts importants de poudre d'or et par des festivités onéreuses (consommation de bétail, de vin de palme etc.). En compensation la famille de l'épouse renonçait à tous ses droits sur cette dernière et sa descendance. L'atovlè bla (femme) ne retournait jamais chez elle en visite car ses libertés sont restreintes. Elle effet, la célébration de l'atovlè se fait avec une procession de la jeune épouse en compagnie de ses amies en direction de sa future maison. L'atovlè est majestueusement habillée en pagne traditionnel, à sa tête une couronne en or et à son cou des bijoux. Son corps est badigeonné de kaolin (Photo 1). Ainsi, l'atovlè est parée pour démontrer la richesse des deux familles en union. Une telle célébration n'est autre que la magnificence de la beauté de la femme africaine comme la miss organisée à l'intention de la recherche de la plus belle femme. La festivité est animée par des chants et danses au rythme du son des tam-tams ainsi que des objets sonores.

Photo 1 : L'atovlè lors d'une cérémonie de mariage traditionnel chez les Baoulé



Source : GOOGLE Image, 2014

2.2.2.3 L'artisanat d'art

L'artisanat occupe une place de choix dans la vie sociale par la variété de sa production et la destination de celle-ci. En effet, nous avons les objets usuels de ménage comme la vannerie (paniers éventails, corbeilles etc.), la poterie (canarie, assiettes, écuelles etc.) et la sculpture (les mortiers et les pilons). Il s'ajoute à cela le tissage des filets de chasse, de pêche

et encore la sculpture des pirogues, pagaies et manches de houe font partie de l'art baoulé avec les objets sacrés comme les masques et les statuettes. Les masques et les statuettes des Baoulés, ont suscité l'engouement des Occidentaux dès leur exposition. Ils sont considérés comme l'une des réussites les plus achevées de l'art africain, c'est pourquoi ces sculptures occupent toujours une place prépondérante dans toute exposition ou étude consacrée à l'Afrique. Pourtant, aussi importante que soit-il leur renommée en occident, il n'a jamais été facile pour quiconque de voir les représentations de cet art sur les lieux mêmes de sa création dans les villages baoulé. Les parures orfèvreries (bijoux et les ornements) à savoir le tissage des pagnes (baouwlé tanni) sont des savoir-faire Baoulé. Les poids à peser l'or, les bijoux, les objets décorés en or de toute sorte ont existé et existent chez les Baoulé.

A Tiassalé, l'art tient son expression de la diversité des artisans et de leur compétence. L'on y rencontre une pléthore d'artisans rompus aux techniques de l'art plastique, la sculpture sur matériaux divers (bois, pierre, ivoire), la peinture sur toile ou bois, l'artisanat (Photo 2). L'artisan qui retient aujourd'hui beaucoup l'attention des touristes est les sculpteurs sur bois. Le forgeron, autrefois sollicité pour l'importance de ses chef d'œuvres ; houes, machettes, pioches, coteaux, arrosoirs et divers instruments de musique comme les cloches ou clochettes et grelots n'est plus sollicité. Le modernisme a pris un pas ascendant sur l'archaïsme. Tiassalé zone forestière, le raphia, le rotin, le bois, le bambou est utilisé pour fabriquer des vanneries, des sculptures sur bois, des meubles, des cannages.

Photo 2 : La vue d'un chef d'œuvre d'un artisan



Source : La bourse du tourisme, nos enquêtes février 2014

Au-delà de leur habilité, les sculpteurs étaient habités par la conviction d'une beauté et d'une puissance nécessaires dans l'objet qui allait devenir le lien vivant entre les hommes et les puissances tutélaires. C'est dans ce creuset spécifique que naît l'identité qui caractérise les fondements culturels d'un peuple donné dans un territoire défini. Dans ce contexte, Tiassalé ne souffre d'aucune marginalisation.

En somme, l'artisanat d'art permet de fournir les ustensiles de cuisine et les outils à la population. A cela s'ajoute les objets de décoration (bijoux et tableaux) et des statues pour la croyance. Ainsi, l'artisanat d'art est un élément susceptible d'attirer des touristes à Tiassalé. Les objets fabriqués les artisans restent à jamais un souvenir inoubliable des touristes après leur passage à Tiassalé. L'exposition de ces éléments dans cette partie donne de faire une promotion touristique. Dans la suite de notre exposé, nous allons présenter les activités économiques.

2.3 Les activités économiques de Tiassalé

Il est incontestable que les activités économiques de Tiassalé s'appuient essentiellement sur le secteur primaire et le secteur secondaire.

2.3.1. Le secteur primaire

Le secteur primaire se compose essentiellement de l'activité agricole, de l'élevage et de la pêche ainsi que des ressources forestières et minières

2.3.1.1 L'agriculture

A l'image de la Côte d'Ivoire, Tiassalé a son économie basée sur l'agriculture.. En effet, elle demeure l'activité principale pour l'intérêt qu'elle suscite avec 75% de la population. L'existence des facteurs climatique, écologique et pédologique favorable, font de la localité une zone agricole de premier choix. Ainsi, Cette situation privilégiée permet de pratiquer une agriculture diversifiée et de contribuer à l'autosuffisance alimentaire de la ville de Tiassalé (Tableau 2.2). Elle procure des denrées alimentaires première nécessité (Banane plantain, igname, riz, maïs, arachide, légumes etc.). De même, elle constitue la principale source de revenus des exploitants. Il existe de grandes plantations de production industrielle de banane et d'ananas reparties comme suit :

- banane poyo : plus de 1500 ha

- ananas : plus de 2 500 ha

La papaye solo est en voie de développement dans la région avec une superficie de plus de 60 ha. Par ailleurs, la pêche, l'élevage et la foresterie demeurent des secteurs encore insuffisamment développés.

Tableau 2.2 : Les spéculations agricoles

Rubriques **Spéculations**	**Explts**	**Superficie (Ha)**		**Production (Tonnes)**	**Revenus (FCFA)**
		Totale	En production		
Cacao	7 240	23 420.99	18 936.80	1 124.2	1 124 200 000
Café	3 967	8 985	8 985	3 594	1 096 660 000
Palmier	219	1 088.96	871.04	13 065.6	339 705 600
Hévéa	117	736.25	589	7 068	/
Igname	1 703	1 345.5	1 345.5	13 455	900 000 000
Manioc	1 369	1 206	1 206	18 000	882 000 000
Maïs	1 436	3 677.5	3 677.5	11 032.5	1 103 250 000
Riz pluvial	3 292	1 495.76	1 495.75	2 991.5	448 725 000
Riz irrigué	45	40	40+	158.4	23 760 000
Arachide	6	1.5	1.5	0.5	150 000
Piment	104	27.25	27.25	163.5	32 700 000
Aubergine	126	73.4	73.4	1 101	888 080 000
Tomate	562	137	137	1 459	291 800 000

Source : ANADER, 2012 ; nos enquêtes, 2014

2.3.1.2 L'élevage et la pêche

L'élevage ne se pratique pas à grande échelle. Les actions des agents du Ministère de la production animale sont encore à la phase de sensibilisation (Tableau2.3). La ville de Tiassalé est adaptée à l'élevage, seulement la prophylaxie sanitaire et médicale doit être plus rigoureuse que dans le nord. En effet, en zone forestière on rencontre plus la mouche tsé-tsé.

Quant à la pêche, il y a eu un arrêt biologique pendant des mois. La présence des deux principaux cours d'eau (le N'zi et le Bandama) et de leurs manifestations favorisent la pratique de la pêche. Ces cours d'eau contiennent une diversité d'espèces, à savoir les mâchoirons, les crevettes, les carpes, les silures, les tilapias. En plus, un espace de 1000m² a été aménagé afin d'améliorer la production halieutique de la localité.

Au niveau des ressources humaines et matérielles, la pêche est surtout le fait des pêcheurs étrangers(Maliens et Nigériens) qui la pratiquent de façon artisanale avec de petit matériel souvent non conventionnel.

L'autoroute du nord et l'axe Tiassalé-Gagnoa offrent des opportunités pour l'écoulement des produits de la pêche.

Tableau 2.3 : La production animale

Rubriques **Elevages**	**Exploitants.**	**Effectif**		**Nb. Têtes ou quantité vendue**	**Revenu (FCFA)**	**Charges (FCFA)**
		Total	Matrices			
Bovins	47	2 536	1 000	15.75 tonnes	23 635 000	7 050 000
Ovins	202	3 315	1538	150 têtes	9 000 000	3 030 000
Porcins	16	500	109	10 tonnes	8 000 000	1 280 000
Volaille trad.	588	9 948	/	6 965 têtes	13 930 000	5 880 000
Caprins	25	226	118	49 têtes	1 020 000	45 000
Total	**853**	**16 526**	**2 765**	**/**	**55 585 000**	**17 285 000**

Source : ANADER , 2014.

2.3.1.3. Les ressources forestières et minières

Dans le cadre de cette analyse, les ressources forestières et minières constituent un des éléments capable de militer en faveur du tourisme. Ainsi se déclinent-elles en deux points ci-dessous :

2.3.1.3.1 Les forêts classées et sacrées

Pour les forêts classées, l'on dénombrait en 1987, près de 147 forêts classées (Plan Directeur Forestier MINEFOR /DCDFR 01/1987) d'une superficie totale de 2.900.000 hectares. Les forêts sont fortement infiltrées par les paysans qui y pratiquent la cacao-culture essentiellement. Il n'y a plus de forêt dense, ne reste plus que les jachères et les forêts classées voire sacrées. S'agissant, des forêts classées de Tiassalé, il en existe quatre donc celle de Mopri ;de kassa ; de Goudi et de Singrobo (Tableau2.4). Certaines forêts font l'objet d'adoration. Les adeptes y recherchent, la paix, la prospérité, la chance, la fécondité et surtout à conjurer le mauvais sort qui planerait sur les siens et leurs progénitures. Chaque village représentant le canton ou le royaume a une forêt sacrée (Tableau 2.5). Toutes ces forêts sont gérées par la SODEFOR, à travers sa représentation locale. Les services des Eaux et Forêts s'occupent des forêts du domaine rural. Cependant le personnel de la SODEFOR, en sous-effectif, n'arrive pas à assurer une entière surveillance des forêts classées.

Au total, l'environnement forestier est sinistré, les grosses billes n'existent pratiquement plus, et les forêts attribuées aux exploitants se situent plus dans le domaine rural.

Tableau 2.4: Situation des forêts classées de Tiassalé.

N°	Forêts classées	Superficies (ha)	Localisation	Arrêté de classement
1	Mopri	32500	Tiassalé-Divo	-
2	Goudi	9600	Taabo-Hiré-Divo	-
3	Kassa	700	Près de N'zinoua	N°10415 du 1er Mai 1935
4	Singrobo	1200	Singrobo	N°999 du 22 Mai 1925
5	Lamto	2500	Tiassalé-Taabo	N°857/AGRI/DOM du 12 Août 1968

Source : service département des Eaux et Forêts, nos enquêtes février 2014.

La vision bio-géocentrique des populations de la Côte d'Ivoire a conduit celles-ci à forger un mode de conservation intégrant les valeurs traditionnelles, les aspirations et la perception de l'homme. Ce mode de protection repose sur les forêts et bois sacrés. Les forêts et bois qui sont des espaces réservés à des rites religieux, où l'accès est très sélectif, sont des sites de conservation des ressources biologiques. Les inventaires effectués dans la forêt sacrée de Binao à Tiassalé et les bois sacrés d'Ahouakro le prouvent.

En général, les forêts ou bois sacrés regorgent d'essences très recherchées. La taille des arbres varie de 5m à 30 m. Ceux-ci renferment de multiples ressources végétales dont le fromager (ceilbapentadra), l'arbre à néré (Parkiabiglobosa), le baobab (Andansoniadigita), l'iroko (chlorophoraexcelsa).

Au plan faunique, la richesse de ces aires sacrées est également indéniable. L'on a inventorié des espèces animales composées essentiellement de singes et céphalophes(les plus nombreux), d'écureuils, d'oiseaux, de poissons (dans les rivières sacrées) de varans, de serpents, de mangoustes, d'agoutis, de rats, de carnivores, etc. Certaines variétés sont typiques à la région et font l'objet de totems.

Il convient de souligner que l'intégrité de ces forêts sacrées est menacée par les religions monothéistes importées, la croissance démographie, le modernisme, les activités agricoles et l'exploitation forestière.

La situation des forêts sacrées se trouve résumée dans le tableau.

Tableau 2.5 : Situation des forêts sacrées

Noms des forêts sacrées	Superficies	Localisation
LE KÔBLÔ	0,16 ha	BINAO
L'AMOUKOUGOU	0,12 ha	BINAO
La forêt sacrée de KPEGBESSOU	0,08 ha	TIASSALE

Source : Service département des Eaux et Forêts, nos enquêtes février 2014.

2.3.1.3.2 Les mines artisanales

Au niveau de l'exploitation minière en Côte d'Ivoire, les activités d'exploitation sont régies par le code Minier adopté en 1995. Plusieurs permis miniers ont été accordés à des sociétés nationales et étrangères, avec une dominance pour la recherche d'or, de pétrole et de gaz. En ce qui concerne Tiassalé, il n'existe aucune ressource minière formelle mise en évidence. Mais, il y a un gisement granitique qui peut servir à la production de gravier. Toutefois, la zone de Tiassalé est située dans le prolongement du bassin sédimentaire de Toumodi réputée pour l'exploitation artisanale d'or. Mais, les teneurs observées demeurent relativement faibles par rapport au seuil exploitable.

2.2.1 Le secteur secondaire

Le secteur secondaire est aussi représenté dans la ville de Tiassalé. Nous avons entre autres les unités agro-industrielles, le transport et le commerce.

2.3.2.1 Les unités agro-industrielles

L'exploitation industrielle du bois est la plus ancienne activité spéculative de Tiassalé. Il existe une scierie dont la scierie LIMBA de Tiassalé La scierie LIMBA, inaugurée le 30 Mars 1963, exporte par an 400 m^3 de bois blanc débité avec une seule équipe d'ouvriers. Sa capacité réelle de production avec deux équipes est d'environ 800m^3 (Le livre blanc de Tiassalé, 2000). De nombreuses difficultés ont jalonné la vie de cette société qui a connu plusieurs fermetures.

Pour ce qui concerne l'industrie alimentaire de Tiassalé, il s'agit de SAFCO. Cette industrie est spécialisée dans la transformation des fruits (ananas ; coco ; fruits de passion etc.). Cette société fait la fierté de Tiassalé avec ses 2.000 hectares de plantations d'ananas. Créée en 1949, Elle a une capacité de 30.000T et emploie environ 1.500 personnes.

Elle a également valorisé sa production de jus et a donc initié une gamme de surgelés à base de banane, orange, citron et grenadille. Elle exporte des conserves de pur jus d'ananas en citernes, du concentré d'ananas et des produits surgelés.

2.3.2.2. Le secteur du transport et le commerce

La densité du réseau routier et la proximité de la capitale économique, ont permis de faire du transport, une activité prépondérante à Tiassalé. L'on y trouve 1.288 km de route, dont 141 km de route bitumé et 1.147 km de route en terre. La typologie des moyens de

transport sont les gros cars, les minicars, les Peugeot 504, les taxis et les voitures personnelles. Chaque jour, ce sont environ une centaine de passagers qui vont à destination d'Abidjan. Tandis que les villes de l'intérieur du pays sont desservies.

Selon le Secrétaire général du collectif des transports de Tiassalé, le transport est dominé à 60% par les allogènes qui sont surtout des propriétaires de véhicules. Il est assuré par la voie terrestre à travers des compagnies telles que TCF, BANDAMA TRANSPORT et les minicars. A Tiassalé, les infrastructures de transport couvrent uniquement le transport routier interurbain, avec la traversée de l'autoroute du nord et de l'axe Divo-Agboville-Abidjan. Tandis que le transport routier de Tiassalé est également marqué par deux caractéristiques à savoir la faiblesse du transport intra-urbain et l'emplacement actuel de la gare. Il existe aussi une insuffisance des panneaux de signalisation et le manque d'éducation routière de la population. Ce qui occasionne de fréquents cas d'accidents. Le parc automobile à Tiassalé est vieillissant et composé pour l'essentiel de véhicules d'occasion (Photo 2.2). Ce sont 25 bennes, 55 camions, 12 cars, 23 minicars et 96 taxis.



On note également que les transporteurs sont organisés en syndicats pour défendre leurs intérêts corporatistes. Tiassalé possède des taxis communaux à la disposition des citadins.

Le commerce est dominé par les produits vivriers, même si on remarque depuis l'avènement de la crise sociopolitique la prolifération de petites et moyennes entreprises.

Il y a quelques années, le commerce était essentiellement basé à N'douci. Cette localité comptait plus de commerçants que Tiassalé. En raison de son évolution due au fait qu'elle était une ville carrefour constituant une escale privilégiée pour les transporteurs.

Outre les activités commerciales se déroulent sur les marchés, la commune dispose des commerces modernes très diversifiés. Le tissu commercial est aussi constitué par des petits commerçants détaillants. Ce sont deux Libanais, treize Mauritaniens et vingt cinq Burkinabés.

Nous notons aussi l'existence de certains services privés comme les assurances (Atlas, Axa) ; les micro-finances (COOPEC, MUCREFAB) et les stations de distribution de carburant (Total, Petro ivoire).

La population commerçante est à majorité constituée de femmes (70%), les hommes ne représentent que le tiers de cette population. Après notre enquête, il s'avère que les hommes préfèrent s'adonner à l'agriculture ou être agents de l'Etat que de faire le commerce. La majorité des commerçants sont des étrangers.

En somme, les activités économiques dans la localité de Tiassalé sont dominées par l'agriculture, la pêche, et l'élevage.

Celles-ci sont favorisées par la présence des cours d'eau, le N'Zi et le Bandama.

A côté du secteur primaire, un tissu industriel se développe dans la localité, avec la présence d'une unité spécialisée dans la transformation de l'ananas et d'unités de transformation du bois.

Au-delà des secteurs plus ou moins structurés, l'informel prend de l'ampleur (70% d'Ivoiriens suivis des Burkinabés 11%).

Dans l'ensemble, les femmes sont plus présentes dans le secteur informel que les hommes (53% contre 47%). Leur présence se fait ressentir surtout au niveau des activités de commerce (77%).

Le sous-secteur des services est, quant à lui, dominé par les hommes (82%). La part des femmes et celle des hommes tendent à s'égaler dans les activités de production.

Chapitre 3: les attraits touristiques de Tiassalé

Dans ce chapitre, il s'agit de montrer les attraits touristiques de Tiassalé. En effet, les attraits touristiques sont des éléments qui fascinent et capable d'attirer des touristes. C'est pourquoi un accent particulier a été mis sur :
Les atouts touristiques, les infrastructures et équipements collectifs et les sites touristiques de Tiassalé

3.1 Les offres touristiques de Tiassalé

Les offres touristiques de Tiassalé se résument aux réceptifs hôteliers et aux espaces gastronomiques.

3.1.1 Les réceptifs hôteliers de Tiassalé

Les réceptifs hôteliers sont des éléments centraux du développement et de la promotion touristique. La documentation et nos enquêtes de terrain, nous ont permis de découvrir que Tiassalé dispose que de quinze (15) hôtels. Tous ces réceptifs ne font que la vente des chambres. A l'exception de quatre qui ont des services annexes notamment la restauration ; un night club et une piscine. L'on peut y trouver des salles de réunions à capacité très réduite pour recevoir des séminaires et autres cérémonies.
Le secteur hôtelier a tellement évolué à Tiassalé. Il a enregistrée au cours de l'année 2003, l'ouverture de six nouveaux hôtels. Aujourd'hui, le nombre de réceptifs hôteliers ne cesse d'augmenter à Tiassalé. Par ailleurs, pour pallier au problème de manque des infrastructures d'accueil touristique, des hôtels sont en cours de réalisation avec une capacité total de 144 lits. Ce qui va accroître la capacité d'accueil touristique a 548 place-lits à Tiassalé (photo 3.1).

Photo 3.1 : la vue d'un hôtel inachevé non loin de la Marie de Tiassalé



source : KOUADIO Abraham, 2014

La construction de ce réceptif hôtelier va contribuer à augmenter la capacité d'accueil hôtelier. Au niveau des capacités d'accueil dans le secteur de l'hôtellerie, de Tiassalé dispose plus de deux cents deux(202) chambres qui fournissent avec une cinquantaine d'emplois directs.

3.1.1.1 La classification des réceptifs hôteliers de Tiassalé

La classification des réceptifs hôteliers de la sous-préfecture de Tiassalé est basée sur des critères de commodités et la capacité d'accueil. Ainsi, nous avons trois types d'hôtels.

3.1.1.1.1 Les hôtels de haut standing

Les hôtels de haut standing sont des établissements d'hébergement touristique qui répondent aux normes nationales et internationales. Ils font l'objet d'une homologation officielle. Ces établissements offrent à leurs clientèles de luxueuses chambres climatisées(suites) ou ventilées avec des salles de bains et divers services. Le nombre de chambres est supérieur à 15 chambres et dispose des services annexes tels que la restauration, salles de réunion, une piscine et un espace évènementiel. La ville de Tiassalé, dispose un seul hôtel de haut standing à savoir l'hôtel Barracuda.

3.1.1.1.2 Les hôtels de moyen standing

Les hôtels moyens standings sont des établissements d'hébergement touristique d'un niveau de standing acceptable ce sont toutes les structures d'hébergement d'attraction, de gastronomie et de divertissement de moyen standing qui viennent en appui des hôtels de hauts standing. Leurs capacités d'accueil est inférieur à 15 chambres et moins spacieuses. Les services annexes sont uniquement la restauration ou le dancing-club.

Les hôtels de moyens standings se partagent la capacité d'hébergement de Tiassalé. L'on dénombre quatre hôtels de moyen standing (zéro étoile) que sont l'hôtel villa des hôtes ; l'hôtel résidentiel ; l'hôtel Moh n'go ; l'hôtel Tchassa.

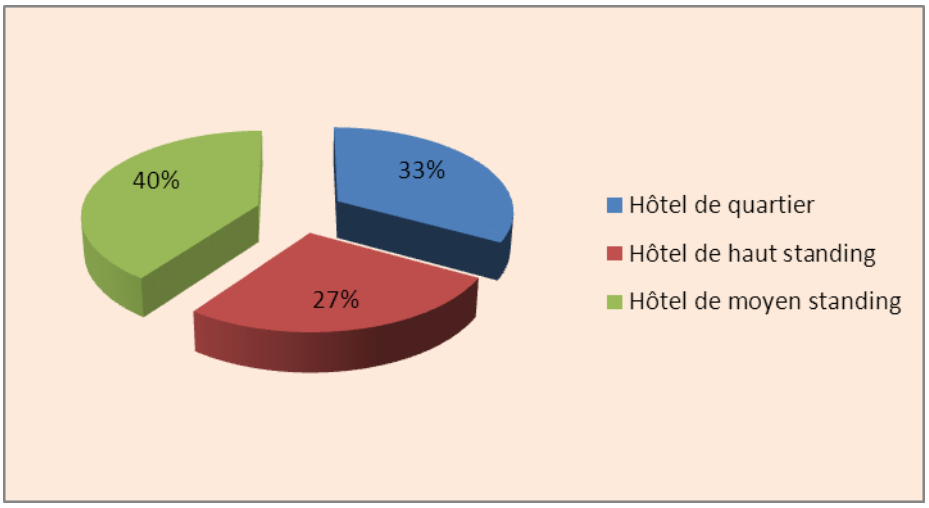
3.1.1.1.3 Les hôtels de quartier

Ces hôtels sont en grande partie dépourvus de confort et ont en moyenne dix chambres. Mais pour conquérir les clients, certains promoteurs installent des télévisions et le climatiseur. Toutefois, ces équipements sont mal entretenus ce qui limite leur rôle dans ces hôtels. Le nombre de ces hôtels est très approximatif en raison du camouflage fiscal propre au secteur informel de l'économie. Les hôtels de quartiers n'ont pas réussi à intégrer le circuit touristique national. Au contraire, ils s'en éloignent en se transformant en hôtel de passe favorisant ainsi la transmission du VIH/SIDA [3]dans la ville de Tiassalé.

En résumé, il existe à Tiassalé trois types de réceptifs hôteliers. Cependant, les hôtels sont inégalement répartis à Tiassalé (Figure 3.1). Les hôtels de moyen standing occupent 40% de l'effectif total ; 33% pour les hôtels de quartier et 27% pour les hôtels de haut standing. Malgré cela, il y a encore un besoin important en matière d'infrastructures hôtelière à Tiassalé.

[3] Virus Immuno-Humain/Syndrome Immuno Déficitaire Acquis

Figure 3.1 : La classification des réceptifs hôteliers de Tiassalé



source : Kouadio Abraham, *février 2014*

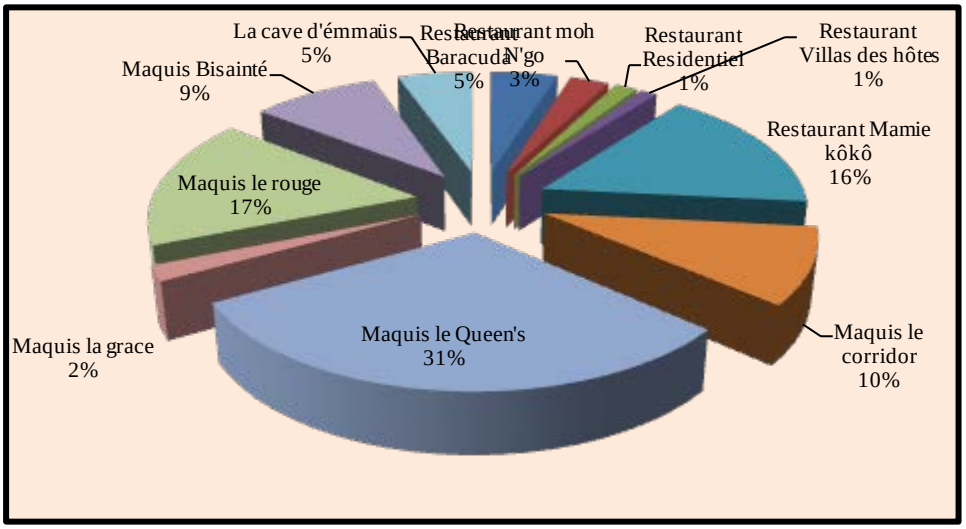
3.1.2 Les espaces gastronomiques

Les espaces gastronomiques sont composés de restaurants de prestige et des restaurants africains « maquis ».

3.1.2.1 Les restaurants de prestige de la ville

Les restaurants de prestige sont des espaces gastronomiques construits en dur. Ils portent généralement des enseignes avec une commodité beaucoup acceptable. Ce sont des espaces aérés bien éclairés avec des couverts bien disposés et dotés parfois d'un système de ventilation. Ces restaurants respectent les règles d'hygiènes et ont une capacité d'accueil en voisinant la trentaine de couverts. Nous dénombrons seulement cinq (5) restaurants de prestige à Tiassalé. Ils sont les restaurants des hôtels tels que la Termitière, le Barracuda, le Résidentiel, la Villa des hôtes, Moh N'go. Ils ont une capacité de service de 145 couverts/jours, mais les prix restent assez élevés et découragent les usagers. Toutefois, nous notons l'émergence de quatre autres restaurants, qui offrent une bonne qualité de prestation culinaire. Ce sont les restaurants : Mamie Kôkô au quartier Belleville, le Queen's à côté de la sous-préfecture, le Corridor à la gare routière de Bandama Transport et le glacier Top 'pain (Figure 3.2).

Figure 3.2 : Les restaurants et leur nombre de couverts à Tiassalé



Source : Kouadio Abraham, 2014

La figure 3.2 nous donne la situation sur les espaces gastronomiques tels que les restaurants et les maquis de Tiassalé. Il existe 5 restaurants et 6 maquis qui présentent un confort acceptable. La majorité de ces espaces sont situation en bordure de route. Ainsi, Ils offrent une accessibilité et un lieu agréable et reposant. Le décor rime bien avec les spécialités qui y sont proposées.

3.1.2.2. Les restaurants africains « maquis »

Les restaurants africains sont des établissements construits avec des matériaux de récupération (vieille tôles, planches, plastiques, cartons…). En général, ils ne disposent d'enseigne et sont exposés aux intempéries (vents et pluies). L'étroitesse du cadre, l'absence de système de ventilation, la faiblesse de l'éclairage de la salle à manger et le non respect des règles élémentaires d'hygiène et l'insalubrité des sites confère un caractère précaire. La capacité d'accueil de ces espaces se situe entre 5 et 20 personnes.

Dans la ville, il existe un complexe gastronomique typiquement africain composé d'équipements sommaires dont l'appellation commune « maquis » est tiré de son caractère « clandestin » et hors norme par rapport au secteur officiel. Par leur présence massive, les maquis marquent le paysage urbain, particulièrement aux lieux de passage ou rassemblement des populations : gare routière, voie nationale, marché … Là aussi, il n'existe pas de statistiques précises mais on estime que Tiassalé en compte 125 maquis(Tableau 1). Contrairement aux hôtels de quartiers, les maquis ont des liens avec le tourisme, en raison de

leur fonction gastronomique spécifique et de leur rôle actif dans l'élaboration d'un nouveau « genre de consommation » dans la ville de Tiassalé. Lors de nos enquêtes, nous avons vu une clientèle européenne, qui souhaitait découvrir la cuisine ivoirienne. Elle s'est dirigée vers ces complexes gastronomiques où l'on peut manger sans cuillères ni fourchettes, dans des assiettes en terre cuite ou en bois. La qualité gustative des mets alimente la créativité culinaire et l'émulation dont ces établissements sont le siège.

Tableau 3.1 : les restaurants par quartier et leurs couverts

Etablissements	**Quartier**	**Couverts**
Restaurant Barracuda	PTT	60
Restaurant Moh Ngo	Résidentiel	35
Restaurant Résidentiel	Résidentiel	20
Restaurant villa des hôtes	Professeur	15
Restaurant Mamie Kôkô	Belleville derrière la Gendarmerie	200
Maquis le Corridor	Cocody I près de la gare routière	120
Maquis le Queen's	Cocody I à côté de la sous-préfecture	380
Maquis la Grâce	Cocody I à côté de la sous-préfecture	24
Maquis le toit rouge	Cocody II à côté du marché	206
Maquis Bisainté	Cocody II à côté du marché	113
Cave d'Emmaüs	Mission Catholique	67

Source : KOUADIO Abraham, février 2014

3.1.3 Les espaces de divertissement

L'analyse se situe au niveau des bars-dancings.

3.1.3.1 Les bars-dancings

Dans la gamme des équipements d'initiative africaine se situent de nombreuses discothèques et de salles de spectacle de style de maquis (Tableau 3.1). Leur dynamisme est essentiellement le fait du développement de la vie nocturne dans la commune de Tiassalé. Ces installations marquent une concentration exceptionnelle en quelques endroits de Tiassalé : Anoumanbo village, la rue des princes, gorille bar sont les exemples les plus fameux. Leur impact sur l'alcoolisme, la drogue, la prostitution et les nuisances urbaines est souvent mis en relief par les services de santé publique.

3.2 Les infrastructures et équipements collectifs

Dans le cadre du tourisme, nous appelons infrastructures et équipements collectifs l'ensemble des composantes qui permettent à l'activité touristique de connaitre un meilleur développement.

3.2.1 Les infrastructures de transport et les réseaux de télécommunications

L'analyse se situe à deux niveaux : les infrastructures de transport et les réseaux de télécommunications.

3.2.1.1 Les infrastructures de transport

Tiassalé dispose d'un réseau routier de 1 133 Km. Ce réseau est constitué essentiellement de routes revêtues sur 200 Km et de routes en terre de 958 Km (tableau 3.2). Par ailleurs, Tiassalé est traversée par l'unique autoroute du nord qui relie le sud du pays au nord. L'autoroute participe au développement des échanges avec la capitale Abidjan d'une part, et les autres villes ivoiriennes, renforçant ainsi son rôle de zone de transit.

Tableau 3.2 : Situation du réseau routier de Tiassalé

Sous Préfecture	**Routes en Terre (Km)**					**Routes revêtues**					**V.U (Km)**	**Total Général (Km)**
	A	B	C	D	Total 1	A	B	C	D	Total 2		
Tiassalé	7	37	408	506	958	175	-	-	-	175	*	1.133

Source : Monographie de Tiassalé, 2003

A Tiassalé, les infrastructures de transport couvrent uniquement le transport routier interurbain, avec la traversée de l'autoroute du nord et la voie Divo-Agboville-Abidjan. Le réseau est complété par un maillage de routes en terre et de pistes rurales. La commune compte également un pont sur le Bandama et quelques ouvrages d'art. La voirie urbaine a une longueur totale de 73,5 km dont 10 km de voies bitumées (14%).

3.2.1.2. Les réseaux de télécommunications

Les réseaux de télécommunication de nos jours constituent des outils que les populations occidentales et développées utilisent quotidiennement et de façon optimale. Le niveau d'accessibilité à cet outil est un moyen de jauger le niveau de développement et de

modernisation d'une société. Si Tiassalé veut être parmi les villes modernes et devenir une destination touristique de premier choix. Elle doit donc offrir à ses hôtes un certain nombre de services d'information et de télécommunications dont la téléphonie, la radio et l'accès à l'internet.

3.2.1.2.1 La téléphonie fixe et mobile

Tiassalé dispose d'un réseau de téléphone fixe par câble très développé avec une capacité de 1784 lignes dont 563 sont exploitées. Par rapport au nombre de la population, cela donne une densité moyenne de 12,05%, mais par rapport au nombre de ménages recensés du dernier RGPH et qui est de ; nous obtenons un pourcentage supérieur à 65%. Ce qui est très suffisant contenu de la disponibilité de l'offre de l'opérateur de la téléphonie Mobile.

Le réseau des télécommunications est quant à la téléphonie mobile, plus six opérateurs mobile sont disponible et se partage le marché en Côte d'Ivoire, et en ce qui nous concerne à Tiassalé. Il s'agit de quatre opérateurs privés : Orange, Mtn, Moov et Koz. Ces quatre opérateurs offrent une couverture réseau satisfaisante atteignant les 93% et offre des accès internet quoi que le débit soit très modeste pour cause du type de Licence attribué par l'Etat (Côte d'Ivoire télécom.). Les quatre opérateurs ont soumissionnés pour avoir le droit d'exploiter la 3^{è} génération de la téléphonie, mais aucun d'entre eux n'a eu l'autorisation des pouvoirs publics. Ils ont à eux la majorité de la population qu'ils se partagent.

3.2.1.2.2 La radio de proximité

La ville de Tiassalé a connu le même engouement ressenti au niveau national ; la localité est couverte par l'ensemble des opérateurs présents sur l'étendue du territoire national. Le paysage audio-visuel est marqué à Tiassalé par deux(02) caractéristiques majeures à savoir la faible couverture de la commune par les médias nationaux(radios et télévision) et l'existence d'une radio locale dotée de matériels modernes qui couvre un rayon de 75 km.

3.2.1.2.3. L'accès à l'internet

De nos jours, l'internet constitue le premier réseau mondial de communication et d'information. Le parc informatique de Tiassalé est essentiellement détenu par les services administratifs et de quelques représentations locales de structures privées. L'American

Corner ou le centre culturel Amérique de la ville offre un service de formation à la culture américaine avec accès à internet. C'est un parc de 10 ordinateurs y est disponible. Toutefois, il existe trois cybercafés dans la ville pour le grand public mais les coûts de navigation demeurent encore élevés (500 F CFA/ heure). Ainsi, le niveau de couverture de la ville en accès internet est de 2%. La faible couverte est due au fait que la population n'a pas saisir l'importance des nouvelles technologies de l'information.

.

3.3 Les équipements collectifs

Dans la mise en place du tourisme, les équipements collectifs essentiels sont les réseaux électriques et d'adduction d'eau, les équipements culturels et ainsi que les services et autres équipements.

3.3.1 Les réseaux électriques et d'adduction d'eau

La ville de Tiassalé dispose d'un réseau électrique estimé à environ 110 kilomètres linéaire avec 17712 mwatt comme puissance électrique annuelle de la ville. L'on dénombre 30 abonnés en haute tension et 8520 abonnés en basse tension et plus de 1500 points lumineux. Certains villages ont bénéficié du programme d'électrification rurale. De son côté, la municipalité a fait de nombreux efforts pour électrifier les nouveaux quartiers périphériques de la ville.

Quant à la demande des ressources en eau, l'eau est une ressource précieuse et indispensable à la vie, ainsi qu'au développement des activités humaines. Le tourisme est une activité consommatrice d'eau. Il existe à Tiassalé deux sources d'approvisionnement en eau potable c'est à partir de deux châteaux dont un de 200 m^3 et un de 150 m^3 . L'alimentation se fait par tours de prise au bord du Bandama et soumis à un traitement complet 44,3 km de réseau sont installés à Tiassalé. La consommation journalière en eau est comprise entre 1500 et 1700 mètres cube pour une production estimée à environ 1000 mètres cube pour la commune pour 1500 abonnés. Plusieurs quartiers de Tiassalé en raison du manque de viabilisation ne bénéficient pas encore de l'eau courant.

3.3.2 Les équipements culturels

Les structures et équipements culturels revêtent une grande importante dans la promotion de l'activité touristique. En effet, les manifestations et événements qui s'y déroulent constituent un attrait important pour les visiteurs, et ces équipements sont une

vitrine ou est exposée la culture locale de Tiassalé, réputée très riche ; car marqué par la rencontre de plusieurs peuples tout au long de son histoire. A travers le territoire de Tiassalé, l'on dénombre : un(1) centre culturel, deux(2) petites bibliothèques, une(1) salle de cinéma et une (1) salle polyvalente (Photo 3.2).

Photo 3.2 : Une vue d'American Corner de l'extérieur



Source : Kouadio Abraham, 2014

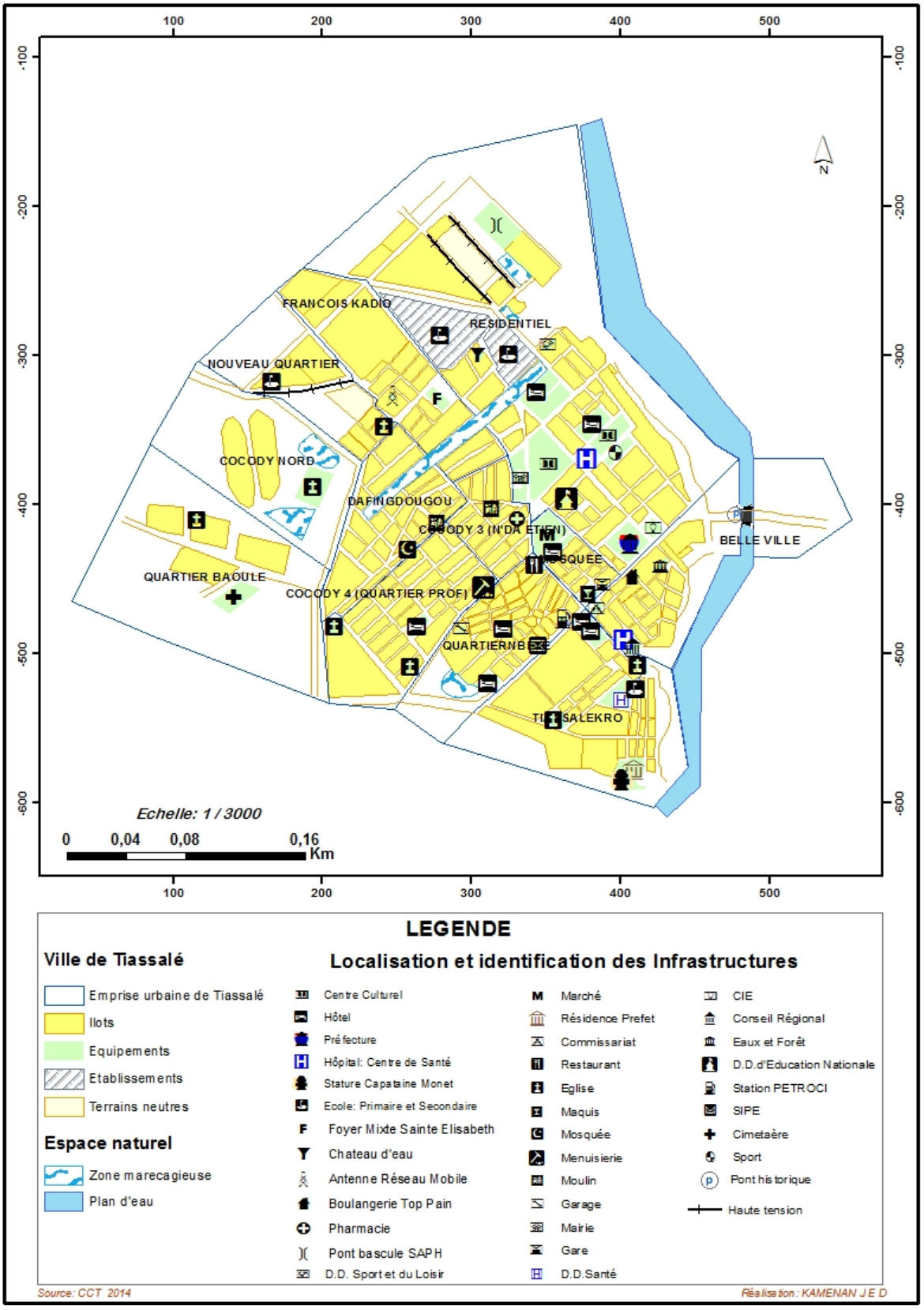
3.3.3- Les services et autres équipements de la ville

Au nombre des services administratifs, que comptent la ville de Tiassalé, on note la direction départementale de la jeunes, des sports et des loisirs. Cette structure de l'Etat s'inscrit dans le schéma des chantiers de la politique de développement socioculturel du pays : mettre un accent particulier sur l'activité ludique, la sauvegarde et la valorisation du patrimoine culturel. Elle a aussi pour mission d'élaborer une politique sectorielle en matière de compétition sportive, d'encadrer et promouvoir le sport et de coordonner les actions sur le terrain. Dans le secteur de la santé, la sécurité et des finances, la ville connait une importante avancée. La plupart des infrastructures sanitaires sont présentes. La ville compte un District sanitaire, un Centre Hospitalier Général (CHG), un Institut National de l'Hygiène et de la Santé Publique, des centres de santé publiques (dispensaires publics et garnison, centres médicaux-scolaires...) et des structures privées (cliniques, infirmeries, pharmacies...). Ce secteur prend une part active dans l'installation d'une infrastructure touristique à Tiassalé. Tout réceptif, avant sa mise en fonction, doit avoir un certificat de salubrité. il est délivré par

l’Institut national de l’Hygiène et de la Santé Publique après un état des lieux de l’entreprise pour vérifier et constater l’application effective des mesures et des lois en vigueur.

Les établissements bancaires sont implantés dans la ville et assurent les transactions financières. Les micro-finances telles que la CMEC, la COOPEC et MUCREFAB offrent leurs services à l’ensemble de la population. Egalement, de nombreux équipements assurent la sécurité des biens et des personnes. On enregistre une Brigade de Gendarmerie, un Commissariat de Police, un Cantonnement des Eaux et Forêts, …

Figure 3.3 : Les infrastructures, équipements de base et touristique de Tiassalé



Source : KOUADIO Abraham, 2014

3.4 Les sites touristiques de Tiassalé

Il s'agit de mettre en évidence les différents sites touristiques qui existe à Tiassalé.

3.4.1 La stèle du Capitaine Manet

La stèle du Capitaine Manet est remplie d'histoire et d'émotion. Il s'agit d'un jeune talentueux officier français. Manet était un vaillant soldat, rompu aux arts de la guerre et aux missions difficiles. Fort des ses éloges, le soldat français va se lancer dans une expédition de ralliement du Soudan par la voie des eaux. C'était lors d'une mission dont la métropole colonisatrice l'avait chargé d'exécuter. L'enjeu était donc de relier la côte de Grand-Lahou au Soudan. Face aux difficultés d'une nature inconnue, l'homme avait privilégié l'itinéraire fluvial. Sans connaître au préalable le cours du Bandama qu'il devait remonter avec son équipage. Ainsi, l'homme allait se hisser dans les obstacles du fleuve Bandama à proximité de Tiassalé entre Toumounou et Tiassalé. Cette fin tragique d'un homme de renom n'a guère laissé de marbre à la métropole. Mais la France reconnaissante lui décerna à titre posthume la plus haute distinction de sa diplomatie Outre-Atlantique : la croix de chevalier de la légion d'honneur. Une stèle funèbre fut érigée en l'honneur de l'illustre disparu(Photo). La barque métallique repêchée des eaux gît au pied de la stèle semble attendre désespérément le retour du Capitaine et son équipage. Le fondement historique et le caractère du site touristique mérite un moment de recueillement.

Photo 3.5 : Une vue de la stèle du Capitaine Manet à l'ancien quartier près de la Prison civile de Tiassalé.



Source : KOUADIO Abraham, 2014.

3.4.2 Le pont historique de Tiassalé

Le pont est un ouvrage architectural assez original et un héritage colonial chargé d'histoire. Il est situé à l'entrée de Tiassalé en venant d'Abidjan. Ce pont constitue de par la pléthore de ces centres d'intérêt, un véritable point focal. Tout un système de valeurs qui en font un site touristique assez représentatif au plan promotionnel.

En effet, cet ouvrage est une courroie de transmission entre le sud ivoirien et les terres intérieures via Tiassalé. Le pont enjambe deux géants de l'hydrographie locale en occurrence le Bandama et le N'Zi (Figure3.).

Photo 3.6 : Une vue du pont historique à l'entrée de Tiassalé enjambant le N'zi et le Bandama.



Source : KOUADIO Abraham, 2014

Il culmine à huit(8) mètres avec une chaussée double flanquée de deux passages cyclables pour et dix(10) tabliers en béton. Il est bordé par deux rangées d'imposantes arches de onze(11) éléments chacun en précontraint. L'érection de ce modeste ouvrage relève d'une période sensible de l'histoire des peuples d'Afrique noire. L'année 1930 sera le point de départ de la construction purement manuelle de ce pont chargé d'un dramatique passé. Toute activité d'utilité publique initiée par le colon sollicitait la prestation des haltères nègres.

Ces travaux entachés du sang nègre connurent cinq(5) années durant le goût des larmes pour atteindre enfin leur apogée en 1935 où l'ouvrage pris enfin corps. L'apothéose de ce cordon de tribulation constitue un mémorial pour les victimes de cette tragédie coloniale dont l'expressionnisme historique réside dans les contreforts de l'énigmatique pont de Tiassalé.

3.4.3-La restitution insolite des eaux du Bandama

La restitution des eaux, un phénomène unique sous le pont de Tiassalé. Elle peut être assimilée au mystère. Le Bandama et N'zi sont deux fleuves qui se rencontrent au voisinage du pont et coulent par la suite dans la direction. C'est une portion des eaux du Bandama qui se détache du cours principal et se rue à contre-courant sur 40 mètres environ avant de se rejeter à nouveau en direction des flots du N'zi. Ce mystérieux phénomène de restitution des eaux caractérise l'espace sous le pont de Tiassalé. Il permet de voir des spectacles fascinants avec le vol des hirondelles au rythme des rapides du Bandama. Ce site constitue un lieu de découverte. Ce qui ne laissera pas indifférent ces visiteurs. L'on peut l'observer depuis sa position sur les hauteurs du pont. Il y a là aussi un paysage luxuriant autour de ce pont. Après leur passage, les deux fleuves se fusionnent pour garder un lit commun vers l'Océan Atlantique de Grand-Lahou.

Conclusion de la première partie

Au terme de notre première partie, il ressort que les aspects naturels (relief, végétation, climat et hydrographie) constituent l'un des fondements essentiels du tourisme à Tiassalé. Il contribue à l'implantation des activités touristiques. Mais, il ne reste qu'à les promouvoir suffisamment. Ce potentiel, déjà existant, nous permet d'identifier les aspects socioculturels. Par ailleurs, la ville de Tiassalé dispose d'une population cosmopolite. Ce caractère social constitue un véritable atout touristique dans cette zone assignée à notre étude. Car une activité touristique n'est envisageable voire possible dans une région où les populations sont xénophobes ou rejettent systématiquement toute personne venant d'ailleurs. A partir de cette remarque, l'on peut apprécier l'importance de l'aspect humain dans le développement touristique de Tiassalé. Cet avantage est une aubaine pouvant nous permettre d'identifier les attraits touristiques de la ville de Tiassalé.

DEUXIEME PARTIE :
FONCTIONNEMENT ET PROBLEMES LIES AU DEVELOPPEMENT DU TOURISME A TIASSALE

Nous présentons dans le premier chapitre de cette deuxième partie, les acteurs du tourisme dans la ville de Tiassalé et dans le second chapitre, nous analysons le fonctionnement du tourisme à Tiassalé. Enfin, nous exposons les problèmes liés au développement du tourisme dans la ville de Tiassalé.

Chapitre 4: Présentation des acteurs du tourisme de Tiassalé

Ce chapitre se consacre de traiter des personnes ressources du tourisme de la commune de Tiassalé. Cette analyse nous a permis de connaître la qualité du personnel, ainsi que la motivation des promoteurs et celle des touristes.

4.1 L'acteur institutionnel

L'analyse se situe à trois niveaux : la bourse du tourisme de Tiassalé, situation et personnel ainsi que la mission de la bourse du tourisme.

4.1.1 La bourse du tourisme de Tiassalé

La bourse du tourisme est une institution locale qui emploie un personnel dans la mise en œuvre de ses missions.

4.1.2 Situation et personnel

Située au quartier Belleville, dans les locaux actuel du Centre social, la bourse du tourisme comprend les parties vives du secteur touristique (hôteliers, restaurateurs, les corps des métiers de l'artisanat, les chorégraphes, etc.). A la tête de cette institution locale, se trouve un Conseil d'administration présidé par un président et assisté par le bureau exécutif sous la direction d'un directeur exécution. La BTT est sous la tutelle du Ministère du Tourisme. Ce Ministère l'assiste dans l'exercice de sa mission avec le concours d'un de ses fonctionnaires.

4.1.3. Les missions de la Bourse du Tourisme

Les Bourses du Tourisme de Tiassalé et de Dabou sont instituées par Arrêté n° 24/MT/DR du 21-02-1978. Ces Associations d'initiative participent à l'effort de promotion du produit touristique national.

A cet effet, elles ont pour missions d'animer et de promouvoir les activités touristiques locales et d'assurer l'accueil des visiteurs. Ces deux (02) Bourses du Tourisme exercent leurs activités en étroite collaboration avec le Ministère de tutelle qui les assiste et contrôle l'exercice de leurs activités. Ainsi, son cahier de charge se décline en ces points :

- Recenser, suivre et contrôler les entreprises et les activités des opérateurs du secteur du Tourisme, de l'Artisanat et du Secteur Informel ;

- Assumer toutes les attributions dévolues à l'Administration Centrale du Tourisme, de l'Artisanat, du Secteur Informel et des Sociétés sous-tutelle ;

- Identifier les sites touristiques et artisanaux, ainsi que les manifestations traditionnelles d'intérêt touristique et de faire leur promotion en relation avec Côte d'Ivoire Tourisme, les Collectivités Territoriales, les Organismes locaux du Tourisme, les Chambres Régionales des Métiers et les autres Structures Régionales impliquées dans la promotion.

La Bourse du Tourisme de Tiassalé institution locale par excellence, est la personne morale qui accueille et oriente les touristes sur les circuits à visiter dans son territoire de compétence. Dans un rapport d'activité, elle dresse le bilan des activités touristiques effectuées dans son périmètre au Ministère chaque trimestre ou quatre rapports par année.

4.2 Les professionnels des réceptifs touristiques

L'analyse des professionnels de l'activité touristique se situe à trois niveaux : les promoteurs d'hôtel, les promoteurs de la gastronomie et les promoteurs de spectacle.

4.2.1 Les promoteurs des hôtels

A Tiassalé, il y a quatorze promoteurs des hôtels. Ces promoteurs ont une situation sociale stable et enviable. Ce sont deux(2) fonctionnaires de sociétés multinationales, un (1) ivoirien résident en France et onze (11) hommes d'affaires. Ces quinze(15) réceptifs hôteliers de la ville sont des patrimoines privés et bâtis sur fond personnel. Le coût de l'investissement global est estimé à 600 000 000 F CFA. Mais beaucoup reste encore à faire en équipement en groupe électrogène et autres commodités. En effet, le motif de leur investissement est de corriger le manque de chambres disponibles pendant les week- ends dans la ville. Sachant que l'investissement dans l'hôtellerie génère des profits. Alors qu'il n'est pas aise d'investir dans l'hôtellerie sans une aide extérieure. En conséquence, les investisseurs locaux tendent à construire des petits hôtels ou, plus fréquemment, construisent une extension à leur propre maison pour le transformer en chambres d'hôtes ou en hôtels, qu'ils exploitent eux-mêmes sans respecter les normes et avec à peine d'expérience pour les guider. De tels hôtels se maintiennent parce que les normes de rentabilité ne sont pas appliquées.

4.2.2 Les promoteurs de la gastronomie

Les espaces gastronomiques africains sont tenus par les femmes et les hommes, des ivoiriens et des étrangers. C'est un label qui présente une gamme variée de l'art culinaire local, dans un innombrable restaurant. Toutefois, ce sont les membres d'une même famille qui travaille sans aucun traitement salarial à l'endroit du personnel. Quand cela est fait, le salaire n'en vaut pas un. En effet, ceux-ci sont pris en charge par les promoteurs gastronomiques. Ainsi, ce traitement du personnel a un incident dans la qualité du service rendu aux visiteurs d'un jour par des comportements de travers.

4.2.3 Les promoteurs de spectacle

S'agissant de l'animation, de divertissement et de restauration, les lieux les plus prisés sont les Maquis et les dancing-club (boîte de nuit ou bar climatisés). Les propriétaires de ces espaces sont des personnes respectables ayant une situation satisfaisante. Ce qui motive leur investissement est l'adage « l'argent appelle l'argent » juste pour dire que c'est l'ambition d'accroître leurs intérêts financiers. Mais aussi, c'est de leur part, d'apporter la joie dans le cœur de la population de Tiassalé.

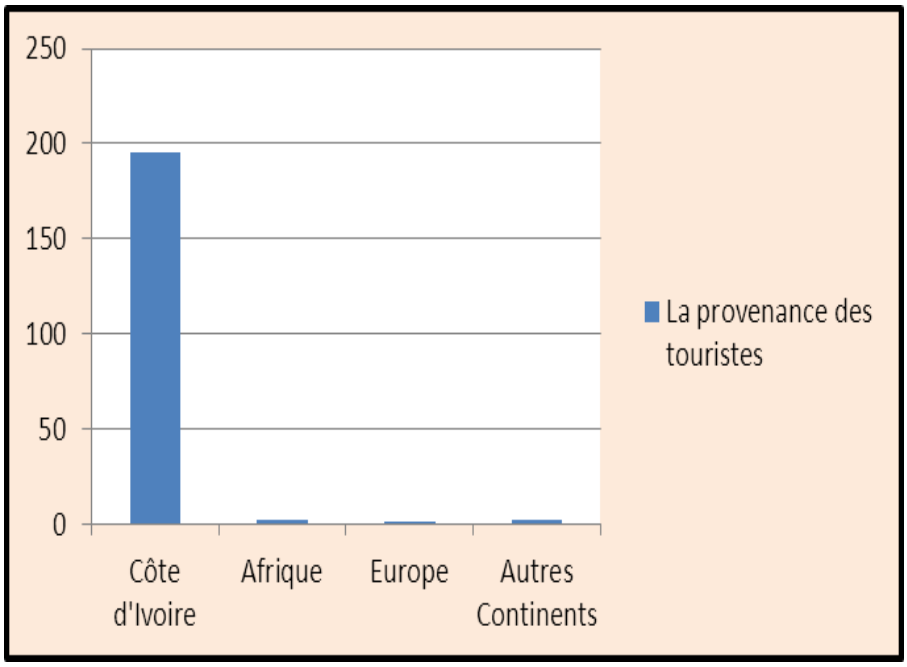
4.3 Les caractéristiques socio-démographies des touristes

Les caractéristiques sociodémographiques des touristes sont constituées par la provenance des touristes et le profil socio-démographique des touristes.

4.3.1 La provenance des touristes

La provenance des touristes de Tiassalé est une clientèle de proximité venant principalement de la Côte d'Ivoire. Ce bassin de clientèle représente une marge considérable à prendre en compte dans les statistiques touristiques. Il y a également des touristes qui viennent de l'Afrique, de l'Europe et d'autres continents (figure 4.1).

Figure 4.1 : La provenance des touristes.



Source *: KOUADIO Abraham, 2014*

4.2.1 Le profil socio-démographique des touristes

Dans les réceptifs hôteliers de Tiassalé, le profil socio-démographique de la clientèle est basé sur la catégorie professionnelle, le genre et l'âge.

4.3.2.1. La catégorie professionnelle des touristes

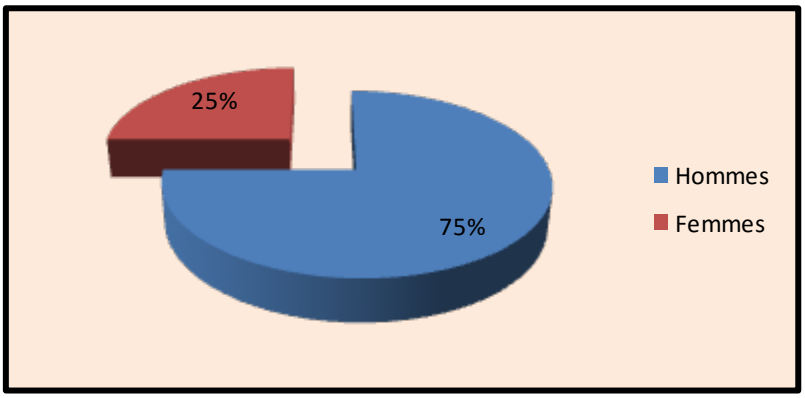
La catégorie professionnelle des touristes laisse entrevoir la position sociale occupée par ceux qui fréquentent les hôtels de la ville de Tiassalé. Ainsi, Cette position sociale leur permet de s'offrir un lux et de divertissement lors de leur voyage. Avec un nombre global de 200 clients, près de 195 ont un niveau de vie sociale stable et une opportunité d'avantages sociaux. C'est l'éventail de fonctionnaires publics ou privés (46 %), des ministres ou élus locaux (36 %) et des professionnels libéraux (8 %). La deuxième catégorie concerne au moins 19 personnes dont les élèves ou étudiants (75 %) représentant la frange juvénile et les agriculteurs ou éleveurs (15 %) est considérablement faible. Un visiteur représente les artistes-chanteurs (10 %).

Force est de constater que le tourisme exige un minimum de stabilité sociale de sa clientèle.

4.3.2.2. Le genre de la clientèle

Lors de nos enquêtes de terrain à Tiassalé, nous avons constaté que les hôtels sont plus fréquentés par les hommes que par les femmes. Celles que nous avons rencontrées, sont soit en couple ou soit en groupe et non seule. Ce qui n'est pas le cas pour les hommes qui représentent 75% de la clientèle contre 25% pour les femmes (voir figure 4.2)

Figure 4.2 : La répartition du genre de la clientèle dans les hôtels de Tiassalé de 2010 et 2012



Source : KOUADIO Abraham, 2014

Cette réalité pourrait se justifier par plusieurs raisons. En effet, la proportion de femmes dans les instances de décisions administratives est en deçà de celui des hommes. Lorsque nous avons constaté précédemment que le niveau social influe sur la fréquentation des hôtels. Par ailleurs, pour une question d'éthique et de décence expliquerait aisément.

4.2.2 Les motivations de la destination Tiassalé

Les principales motivations des touristes sont notamment les vacances, les missions, les affaires, les séminaires, les questions familiales et autres raisons. Ainsi, plus de 28% des personnes s'y rendent pour rechercher d'un cadre de vie où elles peuvent se détendre et passer un moment en famille ou entre amis. La pratique des activités arrive dans un second temps. Il ne s'agit pas de la motivation première. En effet, ces séjours occasionnent ou non la découverte de sites touristiques. Par contre, 52% de la clientèle sont en missions au compte de leur institution. En outre, les touristes européens et autres constituent 20% de la clientèle et leurs motivations sont d'avantage tourné vers la gastronomie, l'authenticité et le dépaysement.

Chapitre 5 : Fonctionnement du tourisme de Tiassalé

Dans ce chapitre, nous avons présenté le personnel de l'activité touristique, le fonctionnement lié aux activités touristiques et les aspectes touristiques ainsi que les itinéraires touristiques dans la ville de Tiassalé. C'est à ceux-là que notre analyse est consacrée.

5.1 Le personnel de l'activité touristique

Chaque sous-secteur du tourisme a ses conditions sur lesquelles les promoteurs se basent pour recruter leur personnel.

5.1.1 Le mode de recrutement

Pour ce qui concerne le mode de recrutement dans les restaurants de prestige et les maquis, le diplôme ou la formation n'est pas une exigence de mise. Le critère de recrutement est basé sur le simple fait de savoir lire et écrire. Partant de cette condition, le personnel n'a besoin d'avoir un niveau d'instruction élevé pour être recruté. Par ailleurs, certains promoteurs des réceptifs gastronomiques recrutent leurs personnels par affinité. Ce Choix de recrutement se justifie non seulement par le fait de vouloir caser les siens et une main d'œuvre à bon marché. Ainsi, que ce soient dans les restaurants nationaux ou étrangers, les promoteurs travaillent avec les membres de la famille ou des proches. Ceux-ci ne bénéficient pas de traitement salarial de la part des propriétaires, car disent-ils le personnel est pris en chargé par l'établissement. De même pour les réceptifs hôteliers, le recrutement s'opère souvent par recommandation du personnel au détriment de la compétence professionnelle. Ce qui confirme l'adage « la relation vaut mieux que diplôme ».

Cependant, certaines tâches exigent du personnel ayant au moins un niveau d'instruction secondaire. C'est le cas des bars climatisés et boîtes de nuits qui fonctionnent comme des petites et moyennes entreprises.

5.1.2 Le salaire du personnel selon les réceptifs

Le salaire du personnel varie selon les promoteurs et le type de réceptif gastronomique ou hôtelier.

5.1.2.1 Le salaire du personnel des réceptifs gastronomiques

Le salaire du personnel au niveau des réceptifs gastronomiques peut être journalier ou hebdomadaire ou encore mensuel. Cependant, il nous a été impossible de savoir le revenu mensuel que gagne un travailleur. Car la plupart des promoteurs enquêtés sont restés silencieux sur la question. Pour ces derniers, le salaire constitue la dignité de leur personnel et le secret professionnel recommande que le salaire du personnel ne soit pas connu de tous. Par ailleurs, certains promoteurs nous ont donné une approche du salaire de leur personnel selon la fonction et les modalités de paiement. Ainsi, le tableau 5.1 traduit de façon approximative le revenu mensuel des employés.

Tableau 5.1: modalités de paiements du personnel selon les fonctions

modalités de paiements / fonction	**Journalière**	**Hebdomadaire**	**Mensuel**	**Annuel**
Cuisinier(e)	1.000	6.000	24.000	288.000
Aide Cuisinier(e)	700	4200	16.800	201.600
Plongeuse(s)	600	3600	14400	172.800
Serveurs(es)	500	3000	12000	144.000
Autres	ND	ND	ND	ND

Source : KOUADIO Abraham, 2014.

Au regard du tableau, le faible salaire est constaté dans les buvettes et les restaurants (500 à 700 F en majeur /jour/ personne), soit de 15000 F à 20.000 F par mois / par personne. Ce qui n'atteint pas le salaire minimum garanti en Côte d'ivoire (60.000 F CFA). Cette tendance est due à la faiblesse de la recette et au nombre d'emplois.

Les salaires les plus élevés sont accordés dans les supers maquis et les buvettes communautaires (1000 F à 1700 F / Jour / personne) soit (30.000 à 50.000 F/mois).

Ce salaire assez élevé est dû à leur recette élevée qui varie de 500.000F à plus d'un million par an.

Il est nécessaire de signaler que dans les supers maquis, les salaires varient de 12.000F à 75.000 F/mois selon les postes de travail.

5.1.2.2 Le salaire du personnel des réceptifs hôteliers.

Concernant le salaire des employés dans les réceptifs hôteliers, nous nous sommes heurtés au même refus de la part de certains promoteurs ou restaurateurs pour les mêmes motifs. Cependant, d'autres ont bien voulu nous donné un aperçu du salaire de leur personnel selon la fonction du tableau 5.2.

Tableau 5.2 : La **r**épartition des salaires selon la fonction

modalité de paiement / **fonction**	**Mensuel**
Gérant	**[56 000 à 70 000]**
Réceptionniste	**[36 000 à 55 000]**
Entretien	**[15 000 à 35 000]**
Lingerie	**[15 000 à 35 000]**
Sécurité	**[15 000 à 35 000]**
Service annexe	ND

Source : KOUADIO Abraham, 2014.

L'analyse du tableau 5.2 nous montre la répartition des salaires selon la fonction et la modalité de paiement du personnel d'un réceptif hôtelier de Tiassalé. Le salaire minimum d'un employé dans l'hôtellerie est compris entre 15.000 et 35.000 francs Cfa. Quant au maximum, le salaire varie de 56. 000 à 70.000 francs Cfa. De plus, ce tableau laisse entrevoir que certaines fonctions ont leur salaire en deçà du salaire minimum général en Côte d'Ivoire.

L'installation en milieu urbain entraine un certain nombre de charges quotidiennes, mensuelles et annuelles. Ce sont entre autres l'alimentation, l'hébergement, l'épargne, la santé, l'éducation etc. A l'analyse, le niveau de vie et le pouvoir d'achat est très élevé en Côte d'Ivoire. Par conséquent, ces salaires ne permettent pas des meilleures conditions de vie à tous les employés.

5.2 Le fonctionnement lié aux activités touristiques

Le fonctionnement lié aux activités touristiques se constate à deux niveaux à savoir : les espaces gastronomiques et les réceptifs hôteliers

5.2.1 Au niveau des espaces gastronomiques

Dans le secteur du tourisme de Tiassalé, le temps de travail est fixé par chaque établissement. Cela dépend des cérémonies et des périodes de l'année

5.2.1.1 Les jours et heures de travail

Les jours de fonctionnement des réceptifs gastronomiques sont généralement du Lundi au Samedi et admet Dimanche comme jour de repos dans la semaine. Par ailleurs, la permanence est assurée par des équipes qui se relais dans la semaine. Ce système est plus constaté dans les maquis et les bars climatisés. Cependant, il arrive que le personnel soit relayé soit par le propriétaire, soit par les membres de sa famille. C'est le même scénario avec les bars climatisés. Ces bars ne fonctionnent que pendant les week- end et les jours de manifestation. Les réceptifs gastronomiques exerçant à Tiassalé, vivent cette activité comme libérale. En effet, chaque réceptif gastronomique fixe ses jours et ses heures de travail selon les cérémonies et les périodes de l'année. A l'exception des restaurants qui fonctionnent du Lundi au Samedi et les maquis sont ouverts tous les jours. Les restaurants en ont choisis aussi le Dimanche pour se reposer ou aller au culte et à la messe. Dans ce contexte, les restaurants commencent à servir de quoi à manger autour de 9 heures pour certains et à partir de 11 heures et demie pour d'autres (KONAN O., 2011). En général, c'est vers 22 heures que les restaurants ferment. Ce qui permet au personnel de faire le service après vente pour le lendemain.

5.2.1.2 Les périodes d'affluence et de non affluence

Les périodes d'affluence sont examinées annuellement hebdomadairement et temporellement en fonction des réceptifs gastronomiques.

Tableau 5.3 : Les périodes d'affluence et non affluence des réceptifs gastronomiques

RECEPTIFS GASTRONOMIQUES	PERIODES D'AFFLUENCE	PERIODES DE NON AFFLUENCE
Maquis	Fête, week end, 21 h à l'aube	Le mois de Janvier
Bars climatisés	Février à Janvier Fête, week-end, 16 h – 24 h	Après les fêtes de fin d'année après les fêtes les matins
Restaurant- Bars	Les jours ouvrables (Lundi – Samedi) 11 h 30 – 15 h, fête, week-end Les jours ouvrables 12 h -15 h	Le Samedi et entre 15 h et 17 h 15 h –20 h. Après les fêtes

Source : KOUADIO Abraham, 2014

L'analyse du tableau ci-dessus met en évidence les périodes d'affluence et de non affluence des réceptifs gastronomiques. Nous constatons que les périodes d'affluence et de non affluence varient selon les réceptifs gastronomiques. En effet, certains réceptifs gastronomiques font le plein le jour alors que d'autres le font le soir. Les maquis et les bars climatisés sont des réceptifs nocturnes alors que les clients des restaurants n'affluent que la journée.

En général, tous les réceptifs gastronomiques bénéficient des effets des fêtes de fin d'années mais après les fêtes c'est la trêve pour tous. Les périodes d'affluence dans les bars climatisés se situent de Février à Juin à cause des élèves. Les grandes vacances constituent la période de non affluence. Pour ce qui concerne les maquis, les week-ends (du Jeudi au Dimanche) constitue la période charnière et ont comme période de non affluence le mois de Janvier et la matinée des autres jours de la semaine. Ainsi de 16h à 24h et les week-ends sont les périodes d'affluence des bars climatisés et leurs périodes de non affluence sont les matinées. Quant aux restaurants, ils sont pris d'assaut les jours ouvrables (du Lundi au Samedi) entre 11 h 30 et 15 h et connaissent leur trêve entre 15 h et 17h. Les restaurants-bars regorgent plus de monde les jours ouvrables entre 12 h et 15 h et les week-ends. Ils reçoivent moins de clients entre 15 h et 20 h les jours ouvrables.

5.2.1.3 Les mets et produits vendus

Les spécialités culinaires varient selon les réceptifs gastronomiques. En général, les bars climatisés sont réputés dans la vente de la boisson et de liqueurs. La boisson vendue est composée de la bière avec diverses marques ; de vin ordinaire ; de la sucrerie et la liqueur,

une boisson fortement alcoolisée. A cela s'ajoutent le vin mousseux et le champagne qui sont des boissons importées. Concernant les maquis, ce sont de quoi à manger qui les caractérisent. Les mets offerts sont à tous les goûts foutou (igname ou banane) ; le Foufou ; le riz (gras ou blanc) ; le *Tchep* (spécialité Sénégalaise) ; *l'acassa* ou *l'abolo* (spécialité Bénino-togolaise) ; le *placali* ; le *kabato* et l'attiéké. Tout ceci s'accompagne de diverses soupes (tomate, arachide, aubergine, graine de palme ou feuilles) dans lesquelles l'on peut trouver de la viande de bœuf ; de poulet ; du poisson ; des crabes ; des crevettes et de l'escargot. Par ailleurs, les maquis sont également spécialisés dans la vente de la boisson et des grillades (poisson et poulet).

Dans les restaurants, les sauces les plus prisées sont les sauces à la viande de brousse (*Pepper soupe*) qui est interdit à cause de l'épidémie à virus Ebola. En dehors de celle-ci vient le *kédjénou*, une cuisson de viande mélangée aux condiments, cuit à la vapeur. Les viandes les plus utilisées actuellement pour cette sauce sont celles de poulet et de mouton. En outre, certains restaurants font la promotion des sauces provenant de la culture des restaurateurs. Ce sont par exemple le *Bieucosseu* (d'origine Attié), une sauce épicée sautée de la viande ; le *Djoumgblé* fait à la base de gombo sec avec de l'huile de palme et le *kôpè* fait aussi de gombo frais (d'origine Baoulé). Le *dah*, une sauce feuille (d'origine malinké). Le *kplé*, une sauce gluante (d'origine Wê).

5.2.1.4 Les prix pratiqués

Les prix varient selon les mets et produits en fonction des espaces. Les plats servis dans les restaurants coûtent entre 300 F et 3500F. Dans les maquis, les prix des grillades vont jusqu' à 4000 F. Quant aux boissons, la sucrerie coûte 500 F et le champagne et du vin mousseux 3500 F. Pour ce qui est des bars climatisés, les prix des boissons varient de 300 à 1300 Fcfa. Malgré l'inflation du prix des denrées alimentaires sur le marché, les restaurateurs n'ont pas changé les prix mais ont plutôt diminué la quantité des plats pour combler le manque à gagner.

5.2.2 Au niveau de l'hôtellerie

Le fonctionnement de l'hôtellerie dans la ville de Tiassalé est constitué de divers éléments tels que les jours ouvrables et heures d'ouverture ; les tarifs des nuitées et l'affluence des réceptifs hôteliers

5.2.2.1. Les jours et heures d'ouverture

Tous les réceptifs hôteliers de Tiassalé sont ouverts 7 jours sur 7 et fonctionnent 24 heures/24. Cependant, il y a un jour de repos dans la semaine pour le personnel. Le français est le moyen de communication à la réception. Cependant, les clients sont soumis à les exigences. En effet, il s'agit des heures d'entrée (20h30 et 22h00) et de sortie (12h00) du lendemain. Les panneaux publicitaires sont les supports utilisés pour la promotion des établissements. Les réceptifs sont sécurisés par une clôture, mais le système de gardiennage est un choix personnel (agent de sécurité ou veilleur de nuit). Des patrouilles nocturnes de dissuasion sont effectuées 24 heures/24 par la police locale.

5.2.2.2. Le tarif des nuitées

Les tarifs affectés aux différentes chambres varient en fonction du confort et du type d'hôtels. Dans l'hôtellerie à Tiassalé, nous avons trois types d'hôtels. Selon la loi du marché, les prix sont en hausse pendant les week-ends tandis qu'au cours de la semaine, les prix affichés sont respectés.

Tableau 5.4: Les tarifs pratiqués selon les réceptifs hôteliers de Tiassalé

Hôtels	**Suites** (prix en F CFA)	**Climatisées** (prix en F CFA)	**Ventilées** (prix en FCFA)
Barracuda	30 000	15 000 – 10 000	0***
Villa des hôtes	30 000 – 25 000	15 000	0***
Moh N'Go	20 000- 18 000	15 000 – 10 000	0***
Résidentiel	30 000	13 000/10 000 /8 000	0***
Atchelo	0*[4]	8 000	5 000
Etoile du Bandama	0*	7 000	4 000
Termitière	0	7 000	4 000
Du Temps	0*	0*	5000
Tchassa	0*	7 000	5 000
Les Templiers	0*	7 000	5 000
Le Refuge	0*	3 000- 2 000	0***
Pétémé 1 et 2	0*	0**	2 000
Le Complexe	0*	8 000	6 000
La Paillote	0*	0**	2 500

Source : KOUADIO Abraham, 2014

[4] 0*,0** et 0*** Ce qui signifie n'existe pas dans ces cas

Le tableau 5.4 nous renseigne sur les tarifs pratiqués dans les différents réceptifs hôteliers de Tiassalé. Nous constatons que les hôtels (Barracuda, Moh N'Go et Résidentiel) ont des suites. Leurs tarifs sont les plus élevés allant 18 000 à 30 000 F CFA. Pour ce qui est des chambres climatisées, il faut dire que l'hôtel le refuge a le prix le plus bas (2000 à 3000 F CFA). Tandis que les tarifs élevés sont de l'ordre 10 000 à 15 000 F CFA. Lorsqu'il s'agit des chambres ventilées, les prix varient d'un hôtel à l'autre. Alors, l'hôtel Pétémé 1 et 2 fixe dans ce cas la nuitée trois fois moins cher que le complexe.

Ainsi, ces différents chiffres montrent que les tarifs sont pratiqués en fonction des commodités de l'hôtellerie. De plus, les prix des nuitées ne sont pas homologués. Ce qui traduit une concurrence entre les différentes classes d'hôtels.

5.2.2.3. La capacité d'accueil selon les différentes structures d'hébergement

Tiassalé représente une capacité d'accueil de l'ordre de 404 lits et sont repartis dans les quartiers qui la constituent. Seul le quartier de Dafingmougou n'a pas d'hôtel. Ce nombre de lits correspond à la capacité d'accueil en hébergement marchande des hôtels soit environ 202 chambres. L'essentiel de l'hôtellerie est concentré dans la zone nord, plus particulièrement dans les nouveaux quartiers et leurs environs soit 75 % des établissements et 82 % des chambres s'y trouvent. Toutefois, il est important de préciser aussi que le nombre de lits correspondant à l'accueil chez les parents et les amis ne peut être comptabilisé alors que cette fréquentation est très courante et représentative dans notre zone d'étude (Tableau 5.5 ci-dessous).

Tableau 5.5: la répartition et la capacité d'accueil des différents types d'hôtels de Tiassalé

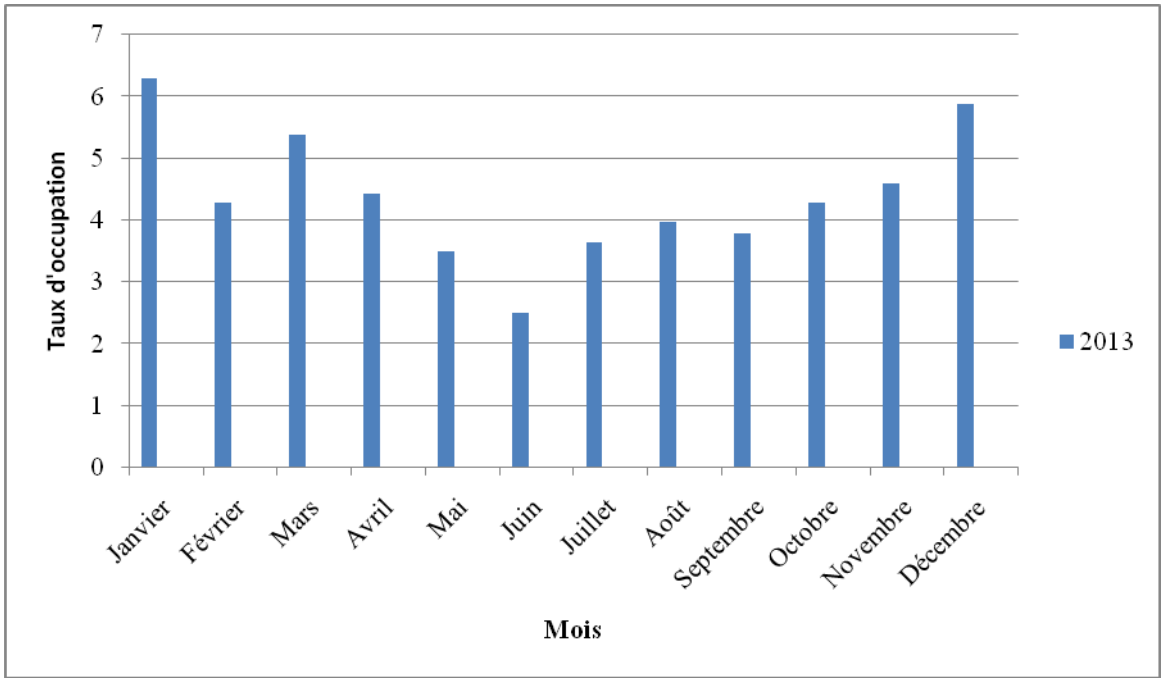
TYPES D'HÔTELS	Nbre chambres	% / Total
Haut standing	83	44,62
Moyen Standing	43	23,12
Hôtel de quartier	60	32,58
Total	186	100

Source : KOUADIO Abraham, 2014

5.2.2.4. Le taux d'occupation des hôtels

Le taux d'occupation des hôtels et autres établissements d´hébergement est très bas. Cela montre les progrès à réaliser dans le secteur du tourisme. Il est nécessaire d´augmenter l´attractivité des produits offerts. Un autre point de vue significatif qui influence le taux d´occupation est la saisonnalité.

Figure 5.1 : Le taux d'occupation mensuel des réceptifs hôteliers de Tiassalé 2013



Source : KOUADIO Abraham, 2014

L'analyse de la figure 5.1 montre le taux d'occupation mensuel des réceptifs hôteliers de 2010 à 2012 à Tiassalé. Elle laisse apparaitre des variations successives d'une année à une autre. Les bonnes saisons touristiques s'expliqueraient par l'afflux de touristes non-résidents qui se combinent avec les résidents, les déplacements professionnels et des possibilités de ponts offertes par les jours fériés et congés. La modification des pratiques touristiques pourrait s'expliquer par la moindre affluence dans certaines périodes et le faible revenu de la population locale à ces périodes. La tendance est similaire durant les trois années. Toutefois, ces données apparaissent relatives, car les statistiques disponibles sur les fréquentations ne sont pas conforment.

5.3 Les aspects touristiques de Tiassalé

D'un point de vue thématique, le périmètre touristique de Tiassalé doit prendre en compte toutes les destinations et les attraits touristiques qui se trouvent dans un rayon permettant un déplacement journalier ou offrant des possibilités de circuits journaliers. Les différentes formes touristiques décrivent les assises du tourisme local.

5.3.1 Les filières touristiques

Selon BARTHES C. cité par KONAN O. (2011) on appelle filière touristique, un secteur touristique homogène. La liste des filières touristiques de Tiassalé que nous vous proposons

dans ce mémoire, est inspirée de celle utilisée par la maison de la France et de la typologie adoptée par la direction du tourisme, pour établir un recensement de l'offre et des fréquentations, avec bien entendu des regroupements et des raccourcis, qui sont en fonction des problèmes traités et de l'évolution des pratiques touristiques (BARTHES C., 2005).

5.3.1.1 Tourisme des affaires

La sous-préfecture de Tiassalé est dotée d'infrastructures d'accueils pouvant permettent l'organisation de colloques, de foires, de salons d'exposition, de réunions. A titre d'exemple, nous pouvons citer : le cinéma, ABC, le foyer polyvalent et les hôtels Barracuda et la villa des hôtes.

5.3.1.2 L'écotourisme

C'est une pratique touristique à laquelle s'adonnent les adeptes de l'environnement de la nature physique. La sous-préfecture de Tiassalé se trouvant à la lisière de la forêt et de la savane ivoirienne renferme un paysage naturel d'une exceptionnelle beauté. Les plans d'eaux, les forêts classées et végétations sont autant de lieux à découvrir.

5.3.1.3 L'agrotourisme

C'est une curiosité tournée vers la découverte des cultures agricoles pratiquées elle concerne des activités agricoles pouvant permettre de faire des expériences et de tester de nouvelles procédés d'espèces cultivables. La ville de Tiassalé offre dans ce domaine un large éventail des possibilités grâce aux plantations agropastorales.

5.3.1.4 Le tourisme culturel

Le tourisme culturel engendre la valorisation du patrimoine culturel et artistique de la population locale. Il met en évidence les us et coutumes ancestrales. Cette pratique culturale est bien vivante dans la ville de Tiassalé grâce à la danse ; aux rites nuptiales et aux us et coutumes ancestrales.

5.4 Les itinéraires touristiques de Tiassalé

Les sites et attraits touristiques de Tiassalé peuvent être classés en deux itinéraires touristiques :

- Circuit de la ville

- Une aventure sur le fleuve Bandama.

5.4.1 Un circuit urbain

C'est le trajet le plus court, il concerne la découverte des monuments ou modelés par le génie humain. Cet itinéraire permet de visiter :

-le pont historique, un joyau architectural hors du commun datant de 1933 avec ses 22 arcades. Il sert aussi de lien entre la partie sud du pays et le centre ouest ;

-la stèle du capitaine Manet avec sa barque, soldat Français qui lors du ralliement du gouvernorat de Grand-Lahou à Tiassalé fut renversé dans les rapides du Bandama dans le village de Elliéssou ;

-le jardin de Tchassa, une magnifique plantation de fleurs exotiques ;

5.4.2 Une aventure sur le fleuve Bandama

Trajet est tellement riche en mémoire qu'il ne vous pas assez de temps pour le consacrer à la curiosité si vous décidez de les voir toutes. Ils vous obligent participer à vie des populations locales (Photo 5.2).

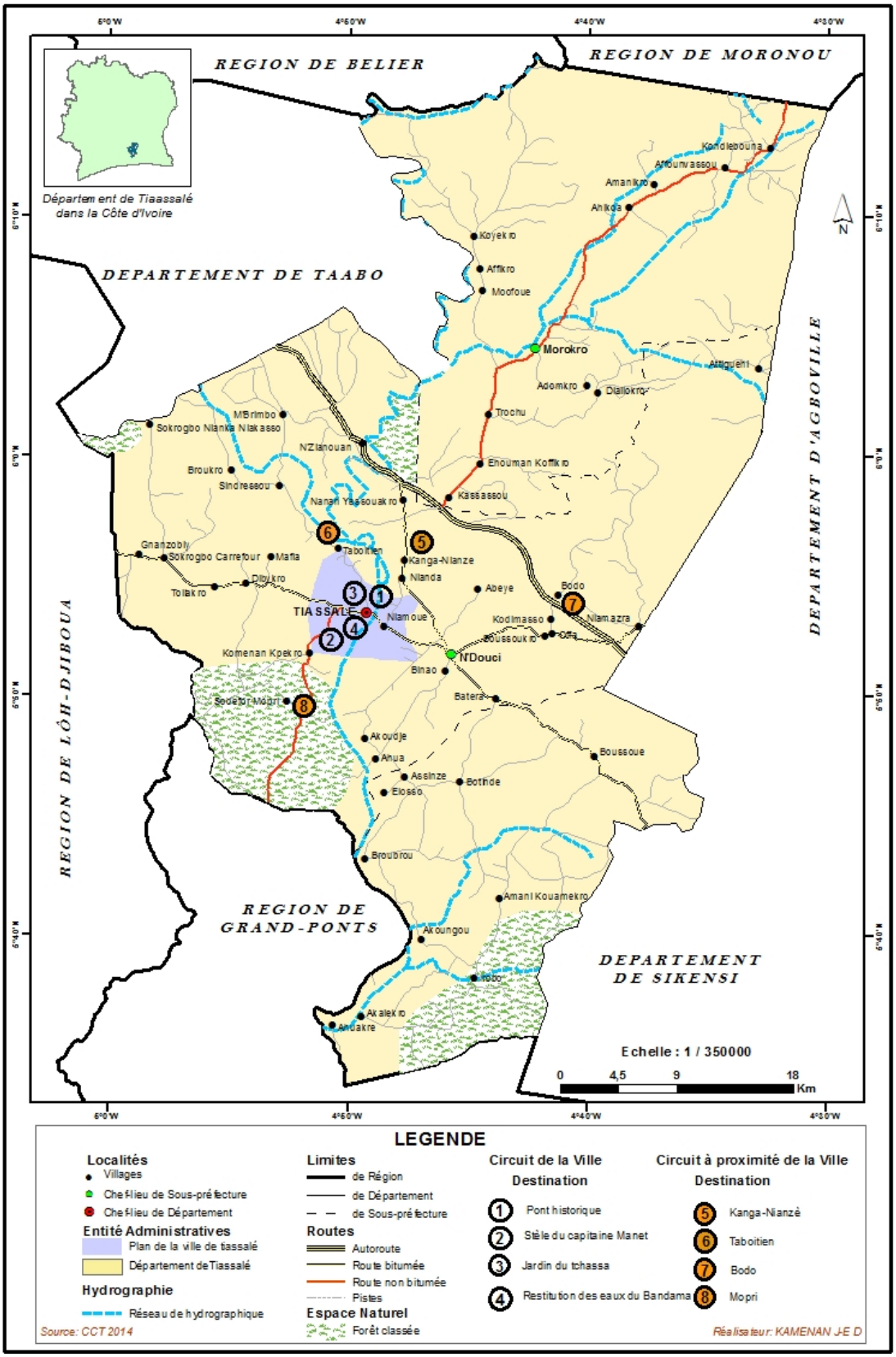
Photo 5 : Une vue sur le Bandama à proximité de la ville de Tiassalé



Source : KOUADIO Abraham, 2014

Un circuit sur le Bandama avec la possibilité de descendre le fleuve de N'zianouan à Grand-Lahou sur diverses embarcations telles les canoës kayaks et les pirogues.

Figure 5.3 : Les itinéraires touristiques dans la ville de Tiassalé



source : KOUADIO Abraham, 2014

Chapitre 6 : les problèmes liés au développement du tourisme de Tiassalé

Ce chapitre portera sur l'analyse des problèmes liés à la mise en place des activités touristiques dans la sous-préfecture de Tiassalé.

6.1 Une absence de politique touristique

L'inorganisation du secteur tourisme, le peu de structures d'accueil et le manque de professionnalisme pour ce secteur.

Le secteur tourisme est très mal organisé, les acteurs qui interviennent dans les activités touristiques ne sont pas organisés, ni en communication pour présenter l'offre touristique. Ce manque de communication et d'organisation entre les acteurs du tourisme nous est apparu flagrant. En effet, qu'il s'agisse les institutions publiques entre elles, ou avec les professionnels du tourisme : les agences de voyage, hôteliers, ou encore avec les diverses organisations / associations communautaires impliquées dans l'activité touristique ; aucun dialogue n'a été engagé pour définir la forme de tourisme qui conviendrait le mieux pour la commune.

6.1.1 Une faible qualité des structures d'hébergement touristique

La plupart des structures d'accueil ont un standing modeste et leurs personnels offrent des prestations approximatives. Dans les différents services d'accueil, le professionnalisme n'est pas toujours à l'attente de la demande. Ce faisant, le mode de recrutement est basé sur des affinités et de l'objectif du promoteur, et donc les employés n'ont aucune qualification requise en la matière d'hôtellerie.

Concernant le respect des normes urbanistique, à part le Tchassa et le Barracuda, la construction des structures d'accueil n'ont fait d'aucune étude de projet touristique. Ces complexes sont édifiés en fonction les normes d'habitat de logement. Ensuite, ils ont été transformés en réceptifs hôteliers. Les hôtels de Tiassalé souffrent de vétusté des installations et du mobilier datant pour leur majorité de l'époque de leurs inaugurations. En plus de ces faits, un autre problème secoue l'hôtellerie, les tarifs onéreux des prestations hôteliers qui le citadin à ne pas s'y rendre. Ce qui doit contraindre l'Etat à réfléchir sur la révision de la taxe valeur ajoutée de ce secteur qui devrait passer à l'abaisse, avec une requalification des employés. Les services d'hébergement et de restauration sont insuffisants et quelquefois non

existants dans les zones aux alentours des sites touristiques et les villages voisins. Mais c'est dans la ville de Tiassalé qui est le mieux desservie par les hôtels.

6.1.2 Un manque en infrastructures et équipements socio-culturelles

Le manque est flagrant pour une ville qui se veut une destination touristique : la seule salle de cinéma est dans un état déplorable et n'est opérationnelle, elle est en état délabrée et abandonnées et les 800 places disponibles reste vides. Le musée rustique de Bodo souffre d'un manque de visiteurs, ce qui fait que beaucoup des pièces ne sont plus exposées et le local est devenu maintenant un dépôt de produits pharmaceutiques à la grande satisfaction des habitants dudit village.

Quant aux infrastructures de télécommunication, l'absence de fibre optique est regrettable, puisqu'actuellement dans le monde ; c'est le meilleur vecteur de télécommunication concernant la téléphonie mobile. L'on enregistre un retard par rapport à d'autres pays qui en sont à la 4è génération. Alors que nous stagnons toujours au stade du GSM et qui reste très limité.

6.2 L'inexistence de bases de données conséquentes

Ici, il s'agira de parler du manque de documentations statistiques et d'informations ainsi que du manque de connaissance et de conscience.

6.2.1 Le manque de documentations statistiques et d'information

Le manque de documentations statistiques et d'information est un véritable frein du tourisme dans la ville de Tiassalé. La situation est similaire à toutes les villes du pays. Ce qui rend difficile l'évaluation de l'activité touristique et de la part de certains opérateurs économiques à ne prendre de risque d'investir dans un tel cas. Les potentialités touristiques ne sont ni répertoriées dans aucune administration de la place et c'est de bouche à oreille que l'on est informé pour les visiteurs d'un jour. Quant aux structures d'accueil, aucune n'offre la primeur de proposer les attraits touristiques à la clientèle. Cependant, les murs ne sont pas également décorés des photos de certains sites touristiques de la place. Le problème se pose avec acuité par l'absence de prospectus de lieux inoubliables.

6.2.2 Un manque de connaissance et de conscience

Dans la commune de Tiassalé, il y a encore un manque fondamental de connaissances de base quant à l'importance économique du tourisme en tant qu'industrie et son impact positif en tant que source potentielle de devises et d'emplois.

6.3 Une absence de stratégie promotionnelle et de politique cohérente en matière de tourisme

Il sera question de présenter dans cette analyse, les problèmes dû à l'absence de stratégie promotionnelle et de politique cohérente en matière du tourisme.

6.3.1 Un manque de savoir-faire technique et insuffisance de l'activité publicitaire

Même si cette conscience fondamentale existe, dans un grand nombre de cas, i y a généralement un manque de connaissances et de professionnels dans le domaine du tourisme. En tant qu'industrie moderne, le tourisme est un fait nouveau dans le monde. Il est également une activité nouvelle et inconnue dans un grand nombre de personnes. Un autre problème connexe est l'absence en l'insuffisance de la promotion publicitaire ou de la couverture par les mass média en raison, dans un grand nombre de cas, de la disponibilité limitée des services technologiques.

6.3.2 Un manque de politique conséquente et cohérente touristique

Tiassalé éprouve encore des difficultés à établir des politiques intégrées en matière de tourisme, généralement en raison des conflits de politique entre les administrations des pouvoirs publics et les agences privées de tourisme. Viennent s'ajouter à cela l'absence d'une administration efficace et le manque de cadres réglementaires et institutionnels en ce qui concerne l'activité touristique.

6.4 Une dégradation et délaissement des sites touristiques

Cette analyse permettra de mettre en évidence l'état des lieux et l'environnemental des sites touristiques. Ce qui nous amène à présenter un manque d'entretien et d'aménagement des attraits touristiques et enfin Les problèmes d'assainissement et de salubrité de la commune

6.4.1 Un manque d'entretien et d'aménagement des sites touristiques

L'accès des attraits touristiques de Tiassalé se présente comme le parcours d'un combattant. Cela s'explique par des faits qui sont le manque ou insuffisance d'entretien et d'abandon des sites. En effet, les voies d'accès ne sont pas praticables à cause de l'envahissement des herbes ou ces sites sont dévolus à rites ancestraux, ce qui pourrait justifier l'état de non aménagé. A ce titre, nous avons la stèle du Capitaine Manet qui est abandonnée dans la broussaille. Aussi, sa pirogue en métal est en train de disparaître avec le temps sous l'effet de la rouille. Sans toutefois oublier, le sanctuaire de purification des esclaves de Kanga-Gnanzè qui croupisse dans les herbes. Cet héritage méprisé par de tels agissements traduit le manque de sauvegarde de ces sites aux générations futurs.

6.4.2 Les problèmes d'assainissement et de salubrité de la ville

La commune de Tiassalé est confrontée à une situation d'assainissement et d'insalubrité. Selon ENV. l'assainissement se mesure par le mode d'élimination des eaux usées et les vannes. Ces modes considérés comme sains sont les toilettes à chasse eau et les modes d'aisance améliorés et traditionnels[5]. A cela s'ajoutent les modes d'évacuation des eaux usées, les eaux pluviales et d'enlèvement ou d'élimination des ordures ménagers.

A l'instar des villes de l'intérieur de la Côte d'Ivoire, le réseau collectif d'assainissement est quasi inexistant à Tiassalé. Ainsi, le mode d'assainissement précité présente des risques, principalement pour la population et ses activités économiques. En effet, le site de Tiassalé est situé dans une zone marécageuse. Ce qui pourrait contaminer la nappe phréatique à cause des fosses sceptiques. Quant à la situation d'insalubrité, elle se manifeste à trois niveaux à savoir les eaux de ruissellement, les ordures ménagères et les déchets industriels. En ce qui concerne les ordures ménagères, elle est une affaire de santé publique. En effet, Tiassalé offre une image de commune très insalubre. Les ménages utilisent potentiellement les parcelles vides comme dépotoirs sauvages. En plus, les voies sont les réceptacles des déchets solides (photo 6.6).

[5] Latrines avec fosses sceptiques

Photos 6.6: Un dépotoir sauvage obstruant la voie principale au quartier résidentiel



Source : Kouadio Abraham, 2014

A défaut de verser dans les voies publiques, certains ménages évacuent leurs déchets dans les caniveaux. A ces comportements néfastes de la population, s'ajoutent ceux des animaux. En effet, les animaux divaguent dans la commune en laissant au passage leurs excréments.

Conclusion de la deuxième partie

Le tourisme, dans la commune de Tiassalé, connaît des obstacles pour son décollage et son émergence effective. Ces obstacles contrarient la fidélisation des touristes du moment et ceux du futur et partant les entrées financières. Ces difficultés sont remédiables à travers une politique de développement touristique intégrant tous les décideurs et les acteurs du secteur.

A partir de notre étude, l'on assiste, aujourd'hui, à une prise de conscience croissante du rôle que le tourisme joue ou pourrait jouer dans le développement (en termes de création de valeurs ajoutées, d'emplois, de revenus personnels, de recettes publiques…), dans l'urbanisme et l'aménagement de l'espace. Pour cela, la mise en place des conditions pour le développement du tourisme durable, surtout aux profits de la population, est essentielle. Il faudrait donc un ensemble cohérent de stratégies adaptées au milieu concerné. Ces stratégies permettront de renforcer les capacités des valeurs et des acteurs locaux.

TROISIEME PARTIE :
L'IMPACT DU TOURISME SUR LE DEVELOPPEMENT DE TIASSALE

Cette partie troisième de notre mémoire se consacrera à l'analyse des retombées du tourisme dans l'économie locale de Tiassalé. Elle présentera également des propositions de stratégies pour le développement du tourisme dans une approche géographique des territoires cas de Tiassalé.

Chapitre 7 : l'impact du tourisme à Tiassalé

Le présent chapitre a pour but de mettre en exergue le rôle prépondérant du tourisme dans l'économie locale de Tiassalé. Il s'agit d'établir les rapports entre les activités liées au tourisme et son emprise spatiale sur la ville de Tiassalé.

7.1 L'impact du tourisme sur l'économie de Tiassalé

La recherche des retombées du tourisme à Tiassalé nous permet d'apprécier les apports des autres activités liées à sa pratique. Elle évalue et analyse donc l'apport du tourisme dans l'économie, les emplois qu'il a crée et son influence sur les autres secteurs d'activités.

7.1.1 Au niveau du secteur primaire

A Tiassalé, le tourisme favorise d'autres activités en amont et en aval l'agriculture et la pêche.

7.1.1.1 L'agriculture

A Tiassalé, l'agriculture emploie 75% de la population active. Cette frange de la population permet de ravitailler les espaces gastronomiques en denrées alimentaires. En effet, plusieurs espaces gastronomiques s'approvisionnent en produits vivriers tels que le riz irrigué ou pluvial, le manioc, la banane plantain…. et les légumes (tomates, la laitue, carotte, chou…) provenant du terroir de Tiassalé voir tableau 7.1. Ces braves paysans tirent en contre partie de la vente de ces produits vivriers une manne financière. Ainsi les agriculteurs de la ville Tiassalé vivent de façon indirecte à l'activité touristique.

Rubriques **Spéculations**	**Production** **(Tonnes)**	**Revenus** **(FCFA)**
Igname	13 455	900 000 000
Manioc	18 000	882 000 000
Riz pluvial	2 991.5	448 725 000
Riz irrigué	158.4	23 760 000
Arachide	0.5	150 000
Piment	163.5	32 700 000
Aubergine	1 101	888 080 000
Tomate	1 459	291 800 000

Source : Direction Départementale de l'Agriculture section de Tiassalé, 2014

7.1.1.2 . La pêche

La pêche est une activité lucrative exercée par 100 pêcheurs professionnels sur le fleuve Bandama. En effet, la présence de ce fleuve génère deux(2) types d'emplois à savoir les pêcheurs et les vendeuses. Il s'agit de 87 Maliens et de 13 Nigériens ainsi que leurs épouses qui sont chargées de commercialiser les produits halieutiques. La production en ressources halieutiques est estimée à 41660 kilogrammes par mois ou soit 500 000 kilogrammes par an. Ces pêcheurs capturent essentiellement 12 498 Kg d'écrevisses, 8 332 Kg de carpes, 6 249 Kg de silures et 14 581 Kg de mâchoirons. Le prix du kilogramme est compris entre 600 à 2 000 F CFA. Leur chiffre d'affaire est estimé à plus 600 000F CFA par an soit 50 000 F CFA le mois.

Ces produits halieutiques sont commandés par les restaurateurs qui se chargent de confectionner de circulent mets.

7.1.2 Au niveau du secteur secondaire

A Tiassalé, le secteur secondaire lié au tourisme se décline exclusivement en deux activités.

7.1.2.1 Le transport

CAZES G. cité par KONE F. (2010), l'originalité du tourisme réside dans le déplacement du « consommateur » vers « le produit » qu'il convoite. En effet, le tourisme rime avec le déplacement, le transport. Ce transport permet d'accomplir le déplacement des visiteurs d'un lieu à un autre en fonction d'une motivation.

Il existe à Tiassalé une gare routière convoyant des passagers sur différentes destinations. C'est un lieu embarquement et d'escale qui grouille de monde exerçant une diversité d'activités. Ces activités sont destinées à proposer des friandises et des boissons pour se rafraîchir aux visiteurs. Ces transporteurs paient des patentes communales qui coûtent 3 000 FCFA par mois et des tickets d'exploitation.

7.1.3. Les revenus de l'hôtellerie

Le tourisme interne est donc à ce jour la plus grande force, l'espoir de survie des entreprises touristiques en côte d'ivoire, car les populations de la CEDEAO que l'on rencontre dans les hôtels vivent ici dans notre beau pays (Ministère du Tourisme, 2006). Les recettes touristiques se perçoivent au niveau de l'hôtellerie. D'une manière détaillée, les

chiffres d'affaires des réceptifs hôteliers de 2012 à 2013 dépendent de l'évolution des nuitées dans chaque hôtel. En ce qui concerne les revenus touristiques de Tiassalé, nous ne disposons que de ceux des hôtels(Tableau7.1) n'inclus ni les revenus dues aux transports ; ni les revenus indirects tels ceux des commerces ; artisanat ou même les autres services ; ce qui ne nous permet pas de connaître de façon nette les impacts économiques de l'activité touristique de Tiassalé. N'ayant pas pu trouver des informations sur les chiffres d'affaires, nous mettons à votre disposition ce tableau qui donne un aperçu des hôtels au niveau économique par rapport aux prix pratiqués et aux nuitées effectuées au cours des années 2012 à 2013.

Tableau 7.1 : les nuitées 2012-2013 de quelques hôtels de Tiassalé.

Hôtels	Nombre de chambres	Prix Pratiqués (en F CFA)	Nuitées 2012	Nuitées 2013
Atchelo	8	5 000 – 8 000	433	ND*
Barracuda	20	10 000 – 30 000	745	134
Complexe	10	6 000 – 8 000	123	65
Du Temps	10	5 000	79	141
Etoile du Bandama	6	4 000 – 7 000	250	253
Moh N'go	16		208	ND*
Paillote	7	2 500	945	507
Pétémé I & II	29	2 000	985	1482
Refuge	14	2 000 – 3 000	1058	258
Résidentiel	27	8 000 – 30 000	572	966
Tchassa	19	5 000 – 7 000	354	417
Les Templiers	12	ND	ND*	ND*
La Termitière	4	4 000 – 7 000	150	630
Villa des Hôtes	20	15 000 -	624	1045

Source : Nos enquêtes, février 2014

A travers ce tableau, nous pouvons en déduire aisément le revenu engrangé par l'hôtellerie de Tiassalé. En tenant compte, des prix pratiqués en fonction des nuitées au cours des années 2012 et 2013.

7.2 L'emprise spatiale du tourisme à Tiassalé

L'emprise spatiale du tourisme à Tiassalé se décline à deux niveaux.

7.2.1 Au niveau socioculturel

Le tourisme accélère les processus de dégradations des mœurs : le développement du tourisme imprime de nouvelles formes de prostitutions qu'elle soit de masse, de luxe ou masculine à Tiassalé. Ces formes de la prostitution sont entretenues par les gérants d'hôtels de quartier et les bars climatisés. L'évolution rapide de cette forme de prostitution est liée au seuil de pauvreté de l'ordre de 39, 08% (INS, 2005). Par ailleurs, nous avons constaté qu'à Tiassalé les jeunes sont influencés par les activités touristiques. Ainsi, 43% de ces jeunes abandonnent leurs études pour livrer à la prostitution et la consommation de la drogue. Ainsi, Ces déviations sociales sont des menaces pour la jeunesse de Tiassalé à 87% de la population totale. Les proxénètes et les prostituées constituent le réseau de vente de stupéfiants avec la complicité de plus d'un visiteur. Selon PNUE (2002) le tourisme peut provoquer également la détérioration de la situation sociale, la croissance de l'urbanisation d'un territoire et de sa fréquentation fait augmenter le taux de criminalité. En effet, le problème de sécurité demeure préoccupant à Tiassalé. La ville connaît de fréquents cas de vols, de cambriolages et de braquages. De même le phénomène de coupeurs de routes prend de l'ampleur et se pratique en grande parties sur les principaux axes d'accès à Tiassalé.

7.2.2 Au niveau environnemental

En dépit de ces potentialités touristiques, Tiassalé croule sous le poids d'une mauvaise gestion de l'environnement tels que la pollution des eaux, des déchets ménagers et l'érosion des sols. Ce qui a un inconvénient sur le développement du tourisme à Tiassalé. En effet, la principale menace est la salubrité généralisée de la ville. Aussi, Tiassalé n'est pas total couvert par le réseau d'assainissement. Il a une longueur de 7,720 Km pour une voirie totale de 45,59 Km, soit 0,17 Km de caniveau pour 1Km de voirie et 0,33 ml de caniveau par habitant. Ce réseau ne couvre que les voies bitumées et quelques voies en terre et reste, de ce fait largement insuffisant et peu entretenu. Il est loisible de constater que nombre de ces caniveaux à ciel ouvert sont en permanence bouchés du fait rejet de déchets solides et ordures ménagères (photo 7.1).

Photo 7.1 : Une vue d’un caniveau recevant les eaux usées des ménagers au Cocody I de Tiassalé



source : KOUADIO Abraham, 2014

Par ailleurs, un grand nombre d’habitants rejettent les eaux usées directement dans les affluents du fleuve Bandama. Nous notons également que certains habitants brûlent leurs déchets ce qui dégage de la fumée nocive à la santé. En effet, selon le service technique de la mairie plus de 60% des ménages n’ont pas conscience que ces pratiques peuvent susciter des conséquences néfastes sur l’environnement. La ville de Tiassalé produit plus de 3,5 tonnes de déchets solides par jour. Cependant,Ces problèmes entravent profondément le développement du tourisme puisque cela peut occasionner des maladies (la fièvre typhoïde, les infections respiratoires, le choléra, la diarrhée, etc.). La mauvaise gestion des déchets peut avoir un impact sur le produit touristique lui-même, en détériorant les paysages et les écosystèmes naturels, qui sont des attractions touristiques en soi. En outre, d’autres impacts négatifs sur l’environnement sont identifiables dans la commune mais ne relèvent pas directement de l’activité touristique. Il s’agit d’une augmentation des processus d’érosion dus à un usage inadapté des sols pour l’agriculture ou la pêche.

Chapitre 8 : Stratégie pour l'amélioration du développement touristique à Tiassalé

Dans ce dernier chapitre, nous analyserons la politique de développement du tourisme à Tiassalé et préconiserons quelques propositions de stratégies envisageables.

8.1 La politique de développement du tourisme

La politique de développement du tourisme dans la sous-préfecture de Tiassalé se résume en plusieurs actions.

8.1.1 Une élaboration de schémas de développement touristique

Le développement du tourisme doit s'appuyer sur une stratégie élaborée, à partir d'un diagnostic évaluant les atouts et les faiblesses de la destination, vis-à-vis de la concurrence actuelle et futur. C'est sur la base de statistiques fiables, telles que celles demandées au point des propositions, que ce diagnostic doit s'appuyer. Il s'agit de connaitre l'état et le niveau du tourisme, car il ne peut trouver son aboutissement qu'au travers d'une politique globale tenant compte de tous les maillons de la chaine et du développement des valeurs locales.

8.1.2 Les projets et les réalisations touristiques de Tiassalé

Le désengagement de l'Etat du secteur touristique était au profit des transferts de compétences aux collectivités locales. Les réalisations et les projets du tourisme à l'endroit de la commune se déclinent à l'identification des acteurs et de la valorisation des produits touristiques. Ces actions sont menées et dirigées par la direction régionale du tourisme et d'artisanat, en collaboration avec les autres structures décentralisées, qui ont en principe la charge de développer le tourisme. Pour l'instant, il n'y a pas eu de réalisations viables dans le sens d'un développement touristique. Seul le contrôle et le suivi des activités peuvent être inscrits comme des projets et des actions :

- la prospection touristique dans la ville ;
- la formation de guides touristiques locaux ;
- la formation des opérateurs exerçant une activité touristique (techniques d'accueil, gestion des hôtels et restaurants, hygiène, services culinaires) ;
- la sensibilisation des opérateurs du secteur à recruter des professionnels afin de fournir des prestations de bonnes qualités à la clientèle et se conformer aux règles en vigueurs.

8.1.3 Une amélioration des outils informatiques

Dans la ville de Tiassalé, l'appareil statistique est déficient. A cela, s'ajoute une difficulté d'ordre méthodologique. Pour une connaissance claire et précise du niveau économique, sociale et environnemental du tourisme, il faudrait analyser ses perspectives de développement et permettre aux décideurs d'établir des stratégies solides à moyen et long termes. Les décideurs doivent disposer, dans les meilleurs délais et détails possibles, des statistiques leur permettant de suivre l'évolution de l'activité touristique. Celles-ci devraient pouvoir, par exemple, les renseigner sur les formes de tourisme, la fréquentation touristique et le profil démographique des touristes, ainsi que sur la recette touristique globale et par touriste. Les enquêtes de satisfactions auprès des touristes doivent être conduites régulièrement, publiées et mises à la disposition du public et des opérateurs afin qu'ils puissent adapter leurs produits à la demande.

De telles informations permettront aux différents acteurs d'améliorer davantage la qualité de leurs services et de répondre aux exigences des futurs clients.

8.1.4 Une sensibilisation et une formation de ressources humaines

La sensibilisation s'adresse prioritairement aux institutions du tourisme et aux associations socio- professionnels. Elle vise à favoriser l'esprit associatif et de faire connaitre leurs activités aux autres acteurs de la destination touristique. Par ailleurs, elle vise également à professionnaliser le secteur du tourisme. L'analyse des impacts nous montre que la capacité de mains-d'œuvre est l'un des éléments clefs et indispensable d'un développement touristique durable. Pour que l'activité touristique soit bénéfique à la communauté locale. Le milieu doit fournir une ressource humaine stable en termes quantitatifs et qualitatifs dans ce secteur. A cet effet, la formation constitue un aspect très important de l'industrie touristique. Pour conserver un produit touristique de qualité, il est essentiel d'assurer une formation continue du personnel et pour les jeunes voulant avoir une carrière professionnelle touristique.

8.2 Quelques propositions de stratégies envisageables

En vue de réduire les insuffisances de la politique de développement du tourisme, il nous est opportun de faire quelques suggestions envisageables.

8.2.1 La mise en place d'un comité de développement du tourisme

Il serait important de renforcer la structure administrative et institutionnelle par la création d'un comité de développement du tourisme. Ce comité regroupera des représentants de tous les acteurs locaux (publics ; privés ; réseau associatif culturel ; social et communautaire). Il aura pour missions principale la mise en place d'un Programme bien défini pour le développement touristique. Celui-ci permettra de créer des organes à caractère mixte de préférence requise pour assurer la continuité des politiques de développement du tourisme. La coordination des actions entreprises dans le cadre de cette politique aura pour but de déterminer les besoins et les priorités de formation dans le domaine du tourisme. Ainsi, il constituera un cadre d'échange consensuel entre les différents acteurs (publics et privés) du développement touristique. En plus de la Direction du Tourisme, la création d'une chambre de commerce et d'industries pourrait être primordiale pour la mise en synergie des compétences locales face aux problèmes du développement touristique de ladite sous-préfecture. Une telle stratégie locale pourrait permettre la stimulation des investisseurs privés, de promouvoir le tourisme dans cette localité.

8.2.2 La Création de fonds de développement du tourisme local

La création d'un fond de développement du tourisme aura pour but de susciter une coopération pour la réalisation des actions soutenues au profit de l'économie locale. Ainsi, ce fond devrait inciter à l'intégration des critères de dotation facilitant à l'emprunt pour des investissements dans les infrastructures touristiques, financement des événements et des festivals touristiques. Il pourrait aider financièrement les petites et moyennes entreprises touristiques à la réalisation des projets. Ce dispositif concernera la création d'entreprise à caractère touristique présentant un intérêt particulier soit en terme, de nouveauté soit en termes d'investissement et de création d'emplois. Il profitera également aux promoteurs de festivals et les professionnels du tourisme ainsi qu'autres événements socioculturels.

8.2.3 La rénovation des infrastructures d'hébergement

La promotion est indispensable pour faire connaitre une destination, ses caractéristiques et ses atouts. Les actions de développement du tourisme dans toute la sous-préfecture, doivent être accompagnées de nouveaux investissements dans les structures d'accueils et de restauration. Cette filière considérée comme une contrainte majeure pour l'offre touristique de Tiassalé où se trouvent les attraits touristiques. Les services plus particulièrement concernés sont les suivants : restauration, agences de voyages réceptrices,

bureaux d'information, guides touristiques en fonction des besoins et des exigences des produits du marchés cibles.

8.2.4 Cibler de nouveaux horizons pour prendre de l'expansion

Pour valoriser l'offre touristique dans la sous-préfecture de Tiassalé, plusieurs actions doivent être entreprises telles que, doter la localité d'une politique marketing adaptée, en coordination avec les acteurs touristiques ; mettre en place les "produits" et les "destinations" touristiques qui offrent les éléments nécessaires à la réussite d'un séjour, prendre en compte les produits de qualité correspondant au niveau national et international ; renforcer l'élaboration et la commercialisation des produits touristiques ; organiser les activités de façon à faciliter la visite ; connaître parfaitement le produit à promouvoir, il est important de fixer des prix concurrentiels pour les produits et forfaits, conquérir de nouveaux marchés dans les autres Département et ailleurs. Cette liaison de communication peut être assure actuelle grâce à l'internet qui peut favoriser la recherche d'information, aussi il serait primordial d'offrir une vitrine des produits sur ce support. Ainsi l'établissement d'un réseau de communication et d'une base de donnée générale permettra d'évaluer la demande et de l'offre.

8.2.5 L'amélioration et le développement du réseau routier

Nous avons constaté que le transport constitue un facteur limitant le développement économique et la mobilité des personnes (voyageurs ; commerçants ; producteurs et touristes). Le tourisme est un secteur économique transversal nécessitant l'intervention de l'Etat dans les domaines du transport et d'infrastructures touristiques. Cependant la contribution du secteur privé et des professionnels du tourisme peut être sollicité dans le cadre d'une politique locale de développement du tourisme. La construction de routes et d'autres infrastructures ainsi que des équipements devront être envisagés par l'Etat afin de permettre la mise en valeur des attraits touristiques ; des destinations et des ressources conformément aux exigences de confort et de qualité des marchés potentiels. L'Etat doit, par ailleurs privilégier en particulier les infrastructures assurant l'accès et les déplacements intérieurs de la sous-préfecture de Tiassalé (aérodromes ; voies ferrées ; autoroutes ; routes). La sous-préfecture doit disposer une base de données d'information cartographique concernant les infrastructures et équipements principaux (localisation et hiérarchisation). Ainsi, pour mieux connaître le secteur touristique, la Direction du Tourisme de concert avec le ministère de tutelle devront

posséder une carte des attraits touristiques favorables à la pratique de tourisme dans la sous-préfecture de Tiassalé. L'Etat doit mettre à la disposition des touristes un guide touristique. Ces critères généraux devront être établir pour l'amélioration des infrastructures et équipements touristiques. Ce programme d'actions spécifiques doit être définir ainsi que l'identification des actions, la hiérarchisation des priorités et l'élaboration de fiches spécifiques pour les actions prioritaires (type d'action ; objectifs ; produits touristiques ; critères à appliquer ; département responsable de l'exécution ; évaluation des actions et bénéfices dérivés direct et indirects). Le développement du tourisme à Tiassalé passe nécessairement par l'adoption d'une offre de qualité et d'un personnel compétent. Ainsi, l'activité touristique sera à la hauteur des attentes de nos stratégies présentées dans ce chapitre. C'est alors que Tiassalé fera partir d'une des meilleures destinations touristiques de la Côte d'Ivoire.

Conclusion de la troisième partie

L'étude de la troisième partie a permis de faire ressortir l'impact du tourisme dans l'économie locale et de formuler quelques stratégies envisageables pour le rayonnement du tourisme dans la ville de Tiassalé. Le tourisme dans son fonctionnement favorise d'autres activités à travers des liens en amont et en aval avec d'autres secteurs tels que: l'agriculture, la pêche pour la consommation des touristes. Par ailleurs, la politique de développement du tourisme dans la sous-préfecture de Tiassalé se résume en plusieurs actions à savoir l'élaboration d'un schéma directeur de développement touristique ; la sensibilisation et formation des ressources humaines ; la création d'un fond de développement du tourisme ; la mise en place d'un comité de développement touristique et l'amélioration du réseau routier etc. En outre, en vue de réduire les insuffisances de la politique de développement du tourisme, il nous est opportun de faire quelques suggestions envisageables. Ainsi, il faudrait donc un ensemble cohérent de stratégies adaptées au milieu concerné. Ces stratégies permettront de renforcer les capacités des valeurs et des acteurs locaux.

CONCLUSION GENERALE

Ce mémoire sur le tourisme et le développement local à Tiassalé : une approche géographique des territoires, est un apport de réflexion sur les fondements du tourisme en Côte d'Ivoire. Après avoir analysé tous les aspects touristiques de Tiassalé, il convient que :

De façon globale, la Côte d'Ivoire dispose d'immenses fondements touristiques. Ainsi, l'on en trouve à Tiassalé. Il faut donc noter que Cette ville offre un tourisme de découverte. En effet, elle est riche en découvertes sensationnelles par une végétation luxuriante et un paysage pittoresque. De par sa position géographique et sa beauté, Tiassalé se classe parmi les patrimoines mondiaux de l'UNESCO. Ainsi présente-t-elle des avantages susceptibles de contribuer au développement local de Tiassalé. L'hypothèse selon laquelle La commune de Tiassalé possède des fondements du tourisme susceptibles de fasciner des touristes, est ainsi vérifiée à partir les chapitres 1, 2 et 3 qui compose cette première partie de notre étude.

En dépit de ces fondements du tourisme, les sites touristiques de Tiassalé demeurent méconnus du grand public. Son fonctionnement est émaillé des difficultés de tous ordres. Au plan structurel, il faut signaler qu'il y a une insuffisance en équipements et infrastructures d'accueil dans la ville. Le mode de recrutement est basé sur un personnel non qualifié et surtout d'une absence d'initiative touristique de la part des autorités locales. S'agissant des promoteurs, l'on assiste à un amateurisme, traduit par l'absence de coordination entre les différents réceptifs hôteliers et gastronomiques. Quant au plan conjoncturel, il faut dire que le taux d'occupation est relativement bas. L'hôtellerie connaît ses périodes d'affluences que pendant les week end, les cérémonies ou funérailles et les fêtes de fin d'année. C'est tous ces problèmes qui fragilisent l'organisation et le fonctionnement de la destination Tiassalé.

Par ailleurs, Le fonctionnement du tourisme dans la commune de Tiassalé est contrarié par l'insuffisance d'infrastructures d'hébergement et de non collaboration des acteurs locaux. Ainsi, notre deuxième hypothèse de recherche est vérifiée dans notre deuxième partie subdivisée en chapitres 4, 5 et 6. Pour son développement, il faudra revoir la chaine des reformes touristiques nécessaires. Elle implique une prise de décisions, au plus haut niveau, établissant l'adhésion de toutes les parties prenantes.

Le tourisme est une activité économique génératrice d'emploi et un facteur d'aménagement spatial des différents sites touristiques. Lorsque nous évaluons les activités touristiques. Force est de constater que le tourisme est encore à l'état embryonnaire dans la commune de Tiassalé. Les retombées du tourisme ne sont pas perceptibles sur le plan spatial de Tiassalé. S'agissant de son impact sur le chômage, il faut dire qu'une centaine de

personnes ont trouvé leur emploi dans le tourisme. Ce qui reste insignifiant devant une population de plus 25 000 habitants. A cela s'ajoute, les côtés fâcheux de cette activité sur les mœurs et de l'environnement. Ainsi donc, nous pouvions affirmer sans le risque de nous tromper que l'impact économique du tourisme et son impact environnemental à travers les aménagements nécessaires vont de paires et offrent des acquis très nuancés. C'est ce qui vérifie notre troisième hypothèse à partir du chapitre 7 dans notre troisième partie. L'impact du tourisme demeure moins significative dans le développement de la commune de Tiassalé.

Dans le cadre de notre recherche, la méthode d'approche utilisée permet de constater que certains aspects, relatifs au tourisme, n'ont pas été abordés dans notre travail. En effet, cette méthode ne nous a pas permise de cerner les données telles que les problèmes d'aménagement et d'équipement touristiques de la commune de Tiassalé. Une étude pourrait être éventuellement menée dans ce sens.

BIBLIOGRAPHIE

ANNUAIRE DU TOURISME**,** (1998) : Akwaba en Côte d'Ivoire, 255 p.

A. Loye et L. Gilquel (1994) : Akwaba pour la relance et le développement du Tourisme en Côte d'Ivoire, 64 p.

APHING-KOUASSI G., **(**2001) : Tourisme dans le sud -ouest ivoirien, thèse de doctorat 3è cycle, Université de Cocody-Abidjan, 362 p.

ATTA K., (2010) : Guide méthodologique de recherche en sciences sociales, groupe de Recherche Espace-Système université de Cocody, 54p.

BAMBA, M. S, (Janvier 1975) **«** Dynamique et influence akan dans la région de Tiassalé (Côte d'Ivoire), in Actes du 2è colloque interuniversitaire Ghana- Côte D'Ivoire ,25 p dactylogr…, Kumassi.

BAMBA, M. S, (1952) *:* **«** Tyasalé et la migration des baoulé- Asabu : problème d'une identité des Elomwen (basse Côte d'Ivoire) » Godo-Godo, Bull de l'IHAAA, n°8 pp 29-44, notes, bibliographie.

BAMBA, M. S, (1975) : Tiassalé et le commerce précolonial sur le Bas Sassandra, mémoire de maîtrise, université de Paris I, Paris ,1975

BEDIE K. H., (1994) : Programme présidentiel sur les 10 sentiers du futur ; l'éléphant D'Afrique en marche, objectifs et stratégies de développement de la Côte d'Ivoire : 2000 -2015, in tourisme 4è patte de l'éléphant, pp69-72

BERE Z., (2006) : Technique et stratégie d'un travail scientifique : étude, mémoire, thèse et Autres recherches, éditions UCAO-Abidjan ,163 p

BNETD**,** (Octobre 2006) : Diagnostic critique du tourisme ivoirien, projet de rapport Provisoire, Abidjan ,27p

BNETD**,** (Septembre 1996) *:* Plan directeur de développement du tourisme en Côte d'Ivoire, Rapport final de mission, Abidjan, 38 p

BNETD**,** (Janvier 1997) *:* Plan directeur de développement du tourisme en Côte d'Ivoire, Rapport final de mission, Abidjan ,100 p

BONNY R. N., (2009) *:* Rapport de stage de BTS Tourisme et Loisirs ; Perspectives pour le Développement de la région des lagunes en matière du tourisme ,42p

CAZES G., (1992) : les nouvelles colonies de vacances ? Tome2 : le Tourisme et tiers- monde : Bilan controversé, L'Harmattan, Paris, 208p

DCGTx**,** (Janvier 1992) : Inventaire des sites touristiques de la Côte d'Ivoire, Abidjan ,200p

DEPELTEAU F., (2000) **:** Démarche d'une recherche en sciences humaines, les presses de L'université Laval, Canada, 413p

DERRAU M., (1985) *:* Géographie humaine, édition Armand Collin et Masson, Paris, 482p

DEPARTEMENTS ET DISTRICTS DE COTE D'IVOIRE (2005-2006) : Groupe Intercommunication ,479p

DICTIONNAIRE UNIVERSEL (2006*):* Hachette-Edicef, Edition n°3collection n°28, Paris, 1508 p

DUROUSSET M. et BRAND D., (1999) *:* Tourisme ; in dictionnaire thématique Histoire – Géographie ,5è édition Dalloz, pp419-424

Emmanuel de KADT (1979) : Tourisme passeport pour le développement, édition Economica, 38p

FABRE P., (1979) : Tourisme international et projets touristiques dans les pays en développement, méthodologie de planification ,216p

FRATMAT industrie, bimestriel Janvier /Février 2007, in tourisme : les nouveaux « habits » du tourisme ivoirien pp 13-20

FRATMAT industrie, bimestriel Septembre / Octobre 2005, in tourisme Assinie le paradis terrestre pp 25 -28

FRATMAT industrie, bimestriel Juillet / Août 2006, in tourisme : Koro, un village burkinabé aux curiosités géologiques, pp60-63

GAGNON C., (2010) : l'écotourisme visité par les acteurs territoriaux entre conservation participation et marché, les presses universitaires Québec, 250p

GRAND DICTIONNAIRE ENCYCLOPEDIQUE de Côte d'Ivoire (1986) ***:*** *les Nouvelles Editions Africaines, tome 1, Abidjan, 256p*

GRAND DICTIONNAIRE ENCYCLOPEDIQUE de Côte d'Ivoire (1986) **:** les Nouvelles Editions Africaines, tome 6, Abidjan, pp173-174

GROUPE JEUNE AFRIQUE (2011) investir Rwanda2012, France, 74p

GOUVERNEMENT DE COTE D'IVOIRE (2005) *: DSRP* « Document Stratégique de relance du Développement et de Réduction de la Pauvreté, pp55-67

GOGBE T., (2003) : Bondoukou ; Etude de géographie urbaine, Thèse de Doctorat 3è cycle, IGT, Université Cocody-Abidjan, Côte d'Ivoire, 394 p

GOGBE T., (2010) *:* Décentralisation, urbanisation et développement de la région du Nord-Est de la Côte d'Ivoire, Thèse de Doctorat d'Etat, IGT, université de Cocody-Abidjan, Côte d'Ivoire, 807p

JEUNE AFRIQUE ECONOMIE hors série : Côte d'Ivoire cap sur l'an 2000, in tourisme

=développement, pp512-545.

KNAFOU R., (1978) : les stations intégrées de sports d'hiver : l'aménagement de la Montagne « à la française », Paris, Masson. 295p.

KOUASSI A. L., (2009) : Politique municipale et développement urbain : cas de la ville de Tiassalé, mémoire de maîtrise, université de Cocody-Abidjan ,137 p

KOKORA B., I (1979) : Histoire de kokora Bitty, roi -amantian de Tiassalé, Côte d'Ivoire, Imprimerie nationale ,44p ill. . Abidjan

KONAN O., (2010) *:* les données du tourisme à Yamoussoukro, mémoire de Maîtrise, IGT ; université de Cocody ,120p

KONE F., (2010) *:* Etude d'un site touristique : SONGON PARK, mémoire de Maîtrise, IGT ; université de Cocody ,143p

LANQUAR R., (1989) *:* Que sais-je ? Le tourisme international, Presses universitaires françaises, Paris, 128 p

LAUGINIE F., (2007) : conservation de la nature et les aires protégées en Cote d'ivoire, nouvelle édition ivoirienne/Hachette et Afrique Nature, 668 P.

L'EXPRESSION (Quotidien) : N°382 du 06octobre 2010, p.13

L'INTER(Quotidien) : N°4027 du 02 novembre2011, pp.2-5

LE MANDAT(Quotidien) : N°521 du 26 mai 2011, p.4

LE PETIT FUTE (2009-2010) : Côte d'Ivoire rebondit le tourisme aussi ,1ère édition, Nouvelles Editions de l'Université, Paris ,424p

LOUCOU J-N., (1984) *:* HISTOIRE DE LA COTE D'IVOIRE, tome 1, la formation des peuples, Edition CEDA-Abidjan, 208p.

N'Da K, S. (2009) : tourisme à Grand Lahou, mémoire de licence, IGT Université de Cocody Abidjan, 34 P

MESPLIER A. et DURAFFOUR P, B**.** (2007) *:* tourisme dans le monde, Bréal, Paris, 320 p

MICHAUD J-L., (1995) *:* Que sais-je ? Les institutions du tourisme, Presses Universitaires de France, Paris, 127p

MINITERE DE L'ENVIRONNEMENT *(2008)* ***:*** diagnostic de l'environnement du littoral de Cote d'ivoire, 89 P

MINISTERE DE L'ENVIRONNEMENT(2003) : Projet de livre blanc du littoral de Côte d'Ivoire ,22p

MINISTERE DEL'ECONOMIE ET DES FINANCES\ DIRECTION GENERALE DE L'ECONOMIE(2007) *:* la Côte d'Ivoire en chiffre, Dialogue production Abidjan, 222p

ODITFRANCE (2003) ***:*** tourisme et développement durable, l'expérience française n° 1,

guide de savoir faire, 122 P

BARETIE R. et DEFERT P.P ; (1972) **:** aspects économique du tourisme, édition Berges – Levrault, paris, 355 P.

VOILIER P., (2000) : Mobilité de loisir et de tourisme entre la ville et la campagne : Fonctionnement de l'Espace et Système d'Acteurs, Dossier de Synthèse des recherches université d'Angers, P159- 183.

VOILIER P., (1999) *:* l'espace local et les acteurs du tourisme, Presse Universitaire de Rennes, P69-101.

SITES INTERNAUTIQUES CONSULTES

www.unwto.org Site de l'organisation mondiale du tourisme

www.google.fr Site de recherche générale

www.wikipedia.com Site de recherche générale

www.tourisme.ci Site de Côte d'Ivoire tourisme

www.memoireonline.com Site de diffusion de mémoires et de thèses

www.jumelage.africa-web.org Site de jumelage de Tiassalé autres villes

www.afnature.org Site d'Afrique nature

www.odit-france.fr site d'oditFrance

www.retrouvance.com site du tourisme de retrouvance

www.sassandra.org site touristique de Sassandra

www.lepetitfute.com site des countries guide touristique

www.ivoirechotourisme.com site d'actualité touristique de la Côte d'Ivoire

ANNEXE

GUIDE D'INTERVIEW DESTINE AU DIRECTEUR DE LA BOURSE ET AUX COLLECTIVITES LOCALES DE TIASSALE

1. Bonjour Monsieur le Directeur, tout d'abord nous devons vous remercier au nom du Département de l'Institut de Géographie Tropicale (IGT) pour nous avoir accordé cette entrevue. Mais avant d'aller au vif du sujet, nous voudrions demander de nous donner un aperçu sur votre parcours professionnel : vous avez occupé quelle fonction avant de venir ici, quand, et où… ?.....

2. Monsieur le Directeur, v
ous êtes nommé en qualité de Directeur de la bourse de Tiassalé. Quelles sont les atouts et potentialités touristiques de la commune de Tiassalé ? Quelle est la particularité de ces produits ? ……...
3. Ces potentialités sont-elles bien exploitées et suffisamment mises en valeur?.....

4. Par quels moyens les circuits touristiques sont-ils identifiés, tracés, aménagés et sécurisés ?.....

5. L'activité touristique est un secteur qui nécessite la mise en place d'une politique touristique. Parlez nous de l'organisation de ce secteur dans la commune. ……

6. Les infrastructures d'accueil dans le cadre du tourisme répondent-elles aux besoins des clients potentiels et estimez-vous la capacité hôtelière suffisante pour répondre à la demande ?.....

7. Quelles sont à votre avis les principales infrastructures qui n'existent pas ou celles qui nécessitent des améliorations ?

8. Conforter une bonne image de l'hébergement à Tiassalé suppose que les investissements liés à l'amélioration des équipements hôteliers soient privilégiés. Existe-t-il une priorité à la qualité plutôt qu'à la quantité ?

9. Quelle est la mise en valeur nécessaire pour rendre l'offre attractive et commercialisable ?

10. Dans l'ensemble, comment jugez-vous le niveau de l'offre touristique de la commune ?

11. Quels outils de développement du tourisme la direction a-t-elle à sa disposition ? Ces outils ne sont-ils pas insuffisants ?

12. Dans quel domaine l'Etat intervient-il pour faciliter le tourisme à Tiassalé ? Dans quelle mesure ?

13. Quelles sont les mesures prioritaires pour aider les structures privées ? ……..

14. Comment impliquez-vous la population et les collectivités locales dans l'activité touristique ?

15. A qui adressez-vous en priorité la communication touristique ? Sur quels marchés ?

16. Sur quoi communiquez-vous pour donner envie de venir dans la commune ? Quel atout mettez-vous en avant ? Quelle image négative redressez-vous ?

17. Quels sont les moyens et les supports utilisez-vous pour communiquer ?

18. Quels sont les moyens de communication et de coordination qui existent entre la direction régionale et les operateurs du secteur touristique ?

19. Avez-vous une idée des consommateurs de l'offre touristique ? Quelles sont les dispositions prises pour leur accueil et les formalités pour avoir accès aux produits touristiques ?

20. En quête de quelles émotions sont les touristes qui visitent la commune ?

21. Combien de touristes enregistrez-vous en moyenne dans l'année ?.....

22. Quelles sont les retombées du tourisme sur le développement de la commune ?

23. Quel est le bilan du tourisme dans la commune ?

24. Avez-vous programmé des chantiers ? Ces chantiers répondent-ils aux aspirations des projections du secteur ?

25. Vous avez certainement un plan d'action envisagé pour améliorer la qualité du tourisme afin de tirer les produits plus haut, pouvez-vous nous en donner une idée ?

26. Comment voyez-vous le développement futur du tourisme dans la commune ?

27. Monsieur le Directeur, nous sommes à la fin de notre entretien, quelles sont vos priorités, vos difficultés et vos recommandations pour un développement durable du tourisme dans la commune de Tiassalé ?

GUIDE D'INTERVIEW DESTINE AUX RESPONSABLES ET AUX GERANTS DES ETABLISSEMENTS D'ACCUEIL DE TIASSALE

1. Bonjour Monsieur le Responsable, tout d'abord nous devons vous remercier au nom du Département de l'Institut de Géographie Tropicale (IGT) pour nous avoir accordé cette entrevue. Mais avant d'aller au vif du sujet, nous voudrions demander de nous donner un aperçu sur votre parcours professionnel : vous avez occupé quelle fonction avant de venir ici, quand, et où… ? ……...

2. Avez-vous déjà travaillé dans l'hôtellerie auparavant ? Si oui, quels sont les changements que vous avez pu constater ?

3. Comment évaluez-vous le taux d'occupation de votre établissement ces deux dernières années par rapport au passé ? Ya t-il des améliorations de constater ? …….

4. Quelles sont les nationalités qui fréquent le plus votre établissement et quelles sont les périodes les plus demandées ?

5. Quel est le motif de la présence des touristes ? Quels sont les sites touristiques les plus demandés ?

6. Avez-vous des rapports particuliers avec les touristes ? Quels sont vos rapports ?

7. Quelle est la mise en valeur nécessaire pour rendre votre offre attractive et commercialisable ?

8. Vos infrastructures dans le cadre du tourisme répondent-elles aux besoins des clients potentiels ?

9. Estimez- vous la capacité de votre établissement suffisante pour répondre à la demande ?

10. Quelles sont à votre avis les principales infrastructures qui n'existent pas ou celles qui nécessitent des améliorations ?

11. Vos prestations répondent-elles à la demande touristique ? Quels sont les services qui demandent des améliorations ?

12. Vous avez certainement un plan d'action envisagé pour améliorer la qualité de vos prestations afin de tirer le produit vers le haut. Pouvez-vous nous donner une idée ?

13. Le capital humain est le facteur le plus important de la réussite des économies et cela revêt une grande importance chez les hôteliers. Est-ce que votre établissement suit la même politique ? Quels sont vos projets dans ce sens ?

14. Vos chantiers programmés répondent-ils aux aspirations des professionnels du secteur ?

15. Conforter la bonne image de l'accueil à Tiassalé suppose que les investissements liés à l'amélioration des équipements soient privilégiés. Est-ce à dire qu'il existe une priorité à la qualité qu'à la quantité ? ……..

16. Sur la base de quel critère recrutez-vous le personnel de l'établissement ?.....

17. Votre hôtel comporte t-il un département de formation continue ? Si oui, qu'est ce que cela vous rapporte t-il ?

18- Quelle catégorie d'impôts et de taxes payez-vous ? Quelles sont vos appréciations ?

19. Quels sont les retombées de votre établissement sur le développement de la commune ?

20. Existe-t-il un partenariat entre votre établissement et les autres infrastructures d'accueil ? Dans quel contexte ? …….....

21. Sur quoi communiquer-vous pour donner envie de venir dans votre établissement ? Quels atouts mettez-vous en avant ? Quelle image négative redressez-vous ?

22. Quels sont les moyens et les supports utilisés pour communiquer ?

23. Quels sont les moyens de communications et de coordinations qui existent entre votre établissement et la direction régionale du tourisme et de l'artisanat ?

24. A travers le tourisme comment voyez-vous le développement futur des établissements touristiques dans la commune ?

25. Nous sommes à la fin de notre entretien, quelles sont vos priorités, vos difficultés et vos recommandations ?

GUIDE DE QUESTIONNAIRE ADRESSE AUX TOURISTES SEJOURNANT DANS LES HOTELS TIASSALE

Ce questionnaire est destiné à servir l'élaboration d'un mémoire de Master II de géographie pour la mise à jour des bases de données du tourisme dans la commune de Tiassalé. Mesdames et Messieurs les touristes seront très gentils, s'ils ont la patience de :

- cocher ou écrire dans les cases qui conviennent,
- répondre à toutes nos questions,
- ne pas oublier de remettre cette fiche à la réception avant de partir.

D'avance, merci et bon séjour à vous.

Fiche n°

Indications de service:. Nom de l'hôtel……

1. Sexe : M ☐ F ☐
2. Nationalité : …….
3. Lieu de résidence :……
4. Catégorie d'âge : -25 ☐ 25-34 ☐ 35-44 ☐ 45-54 ☐ 55-64 ☐ 65 et plus ☐
5. Profession : Retraité ☐ Indépendant ☐ Employé ☐ Fonctionnaire ☐ Etudiant ☐ Ouvrier ☐ Autres à préciser ☐
6. Jour d'arrivée: Jour prévu de départ
7. Composition : Couple ☐ Famille ☐ Entre amis ☐ Avec des amis ☐ Avec des collègues de services ☐
8. But du séjour : Vacances ☐ Affaires ☐ Conférence ☐ Séminaire ☐ Formation ☐ Autres à préciser ……..
9. Site (s) touristique (s) visité (s)……

Signature

Quartier	Etablissements	Catégorie	Nbre chambres	Place lits	Types de chambres						Personnel	Activités annexes	standing	Noms et contact du gérant(e)
					suites		climatisées		ventilées					
					Nbre	Prix	Nbre	Prix	Nbre	Prix				
Tiassalékro	Hôtel Tchassa	NC	19	38	-	-	10	7 000	09	5000	09	Resto-Bar	Moyen	M. Koffi 02 562951
PTT	Hôtel Barracuda	NC	20	40	02	30OOO	18	15000 10000	-	-	12	Resto-Bar Piscine, salle de réunion	Haut	M. Diaby Adama 07633065
	Hôtel du Temps	NC	10	20	-	-	02		08	5000	04	-	Moyen	M. Etchien Brou 57620271
	Hôtel Pétémé I	NC	11	22	-	-	-	-	11	2000	05	-	Quartier	M. Ablet Koffi 05441378
Professeur	Hôtel villa des hôtes	NC	20	40	02		18	15000	-	-	15	Resto-Bar Salle de réunion	Haut	Mme Koffi Ahou 07535868
	Hôtel le Refuge	NC	14	28	-	-	14	3OOO 2000	-	-	08	-	Moyen	M. N'Zo Jean François 08616720
Cocody I	Hôtel Pétémé I	NC	18	36	-	-	-	-	18	2000	04	-	Quartier	M. Fofana 07465301
	Hôtel la Paillote	NC	07	14	-	-	-	-	07	2500	07	Bar	Quartier	M. Yaya 08561161
Cocody II	Le Complexe	NC	10	20	-	-	06	8000	04	6000	10	Bar, Maquis Kiosque	Moyen	M. Setié Louis 40430146

	Hôtel Atchélo	NC	08	16	-	-	04	8000	04	5000	06	-	Moyen	M. Tro E. 09788534
Résidentiel	Hôtel Etoile du Bandama	NC	06	12	-	-	03	7000	03	4000	08	Resto-Bar	Moyen	M. Ouédraogo 01825106
	Hôtel Moh N'Go	NC	16	32	02		11		03		09	Resto-Bar	Haut	Mme Ahouman 03475541
	Hôtel Résidentiel	NC	27	54	01	30000	26	13000 10000 8000	-	-	12	Resto-Bar	Haut	M. Batielo Daouda 07872383
Quartier sud	La Termitière	NC	04	08	-	-	05	7000	03	4000	06	Resto-Bar	Moyen	M. Ando Yao 08303820

LISTE DES FIGURES

Figure 1.1 : La localisation de la ville de Tiassalé 1

Figure 1.2 : Données pluviométriques de Tiassalé de 2010 à 2012 2

Figure 2.1 : L'évolution de la population de 1965 à 2008 3

Figure 3.1 : La classification des réceptifs hôteliers de Tiassalé 4

Figure 3.2 : Les restaurants et leur nombre de couverts à Tiassalé 5

Figure 3.3 : Les infrastructures, équipements de base et touristiques de Tiassalé 6

Figure 4.1 : La répartition des provenances des touristes 1

Figure 4.2 : La répartition du genre de la clientèle dans les hôtels de Tiassalé 2

Figure 5.1 : Le taux d'occupation mensuelle des hôtels de 2010 à 2012 à Tiassalé 3

Figure 5.2 : Les itinéraires touristique de Tiassalé 4

Tapez le titre du chapitre (niveau 2) 5

Tapez le titre du chapitre (niveau 3) 6

LISTE DES PHOTOS

Photo 2.1 : Un chef d'œuvre dans un atelier d'artisan derrière la Camèné de Tiassalé 1

Photo 3. 1 : La vue d'un hôtel en cours d'achèvement près de la direction générale des impôts de Tiassalé 2

Photo 3.2 : Une vue de l'American Corner de l'extérieur et de l'intérieur avec des élèves s'instruisant au quartier résidentiel de Tiassalé 3

Photo 3.3 : Une de la stèle du Capitaine Manet à l'ancien quartier près de la prison civile de Tiassalé 4

Photo 3.4 : Une du pont historique à l'entrée de Tiassalé en provenance d'Abidjan 5

Photo 6.1 : Une vue d'un dépotoir sauvage obstruant la voie principale et la divagation des bœufs au quartier résidentiel 6

Tapez le titre du chapitre (niveau 1) 1

Tapez le titre du chapitre (niveau 2) 2

Tapez le titre du chapitre (niveau 3) 3

Tapez le titre du chapitre (niveau 1)..... 4

Tapez le titre du chapitre (niveau 2)..... 5

Tapez le titre du chapitre (niveau 3)..... 6

LISTE DES TABLEAUX

Tableau V.1 : Les impacts de l'activité touristique..... 1

Tableau V.2 : Les variables relatives aux potentialités..... 2

Tableau V.3 : Les variables aux potentialités humaines 3
.....

Tableau V.4 : Les variables relatives du fonctionnement du tourisme 5

Tableau V.5 : Les variables relatives à l'impact du tourisme 6

Tableau : Le recueil des espaces d'enquête retenus..... 1

Tableau : Le tableau synoptique de la problématique et de la méthodologie 2

Tableau 2.1 : Les composantes de la dot selon les groupes ethniques..... 3

Tableau 2.2 : Les spéculations agricoles..... 4

Tableau 2.3 : La production animale..... 5

Tableau 2.4 : Situation des forêts de Tiassalé 6

Tableau 2.5 : Situation des forêts sacrées 1

Tableau 2.6 : L'offre de service de transport 2

Tableau 3.1 : Les restaurants par quartier et leurs couverts..... 3

Tableau 3.2 : Situation du réseau routier de Tiassalé..... 4

Tableau 5.1 : Les modalités de paiement du personnel selon les fonctions..... 5

Tableau 5.2 : La répartition des salaires selon la fonction..... 6

Tableau 5.3 : Les périodes d'affluence et non affluence**..... 1**

Tableau 5.4 : Les tarifs pratiqués selon les réceptifs hôteliers..... 2

Tableau 5. 5 : La répartition et la capacité des différents types d'hôtels de Tiassalé..... 4

Tableau 7.1 : Les nuitées de 2008 à 2012 de quelques hôtels de Tiassalé..... 5

TABLE DES MATIERES

DEDICACE 1

SOMMAIRE 2

AVANT-PROPOS ET REMERCIEMENTS 3

LISTE DES SIGLES ET ABREVIATIONS 4

I. COMPREHENSION DU SUJET 6

II. REVUE DE LITTERATURE 7

II.1- Les fondements du tourisme 10
II.1.1- Les déterminants du tourisme 12
II.1.2- Les enjeux du tourisme 16
II.2- Les impacts de l'activité touristique 16
II.2.1- Les effets négatifs 19
II.2.2- Les effets positifs 23
III. PROBLEMATIQUE 13
IV. OBJECTIFS ET HYPOTHESES DE RECHERCHE 25
IV.1.1- Objectifs de recherche 25
IV.1.1.1- Objectif général 25
IV.1.1.2- Objectifs spécifiques 25
IV.1.2- Hypothèses de recherche 25
V. METHODOLOGIE DE RECHERCHE 26
V.1- Variables d'étude 26
V.2- Technique de collecte des données 28
V.3- La recherche documentaire 29
V.4- L'observation sur le terrain 31
V.4.1- L'entretien 31
V.4.2- L'inventaire 32
V.5- L'échantillonnage 32
V.7- Les difficultés rencontrées 33
V.8- Le traitement et l'analyse des données 34
V.9- Le tableau synoptique 35
PREMIERE PARTIE : FONDEMENTS DU TOURISME DE TIASSALE 36
Chapitre 1 : Les aspects physiques de Tiassalé 36

1.1- Présentation de la zone d'étude 37
1.1.1- La situation géographique de Tiassalé 37
1.1.2- L'accessibilité à la ville de Tiassalé 38
1.2- Le cadre physique et géomorphologique de Tiassalé 38
1.2.1- Le relief et la pédologie 39
1.2.2- Un climat relativement doux 40
1.2.3- Une végétation originale dégradée 42
1.2.4- Un réseau hydrographique 43
Chapitre 2 : Les aspects humains et techniques de Tiassalé 44

2.1- Les données démographiques 44

2.1.1- Histoire et peuplement de Tiassalé 44
2.1.2- L'évolution administrative et de la population 45
2.2- Les aspects techniques 46
2.2.1- Les us et coutumes 46
2.2.2- Les traditions encore vivaces 46
2.2.2.1-Le mariage tradition : atovlè 46
2.2.2.2- L'artisanat d'art 47
2.3- Les activités économiques 49
2.3.1- Le secteur primaire 49
2.3.1.1- L'agriculture 49
2.3.1.2- L'élevage et la pêche 50
2.3.1.3- Les ressources forestières et minières 52
2.3.1.3.1- Les forêts classées et sacrées 52
2.3.1.3.2- Les mines artisanales 53
2.3.2- Le secteur secondaire 53
2.3.2.1-Les unités agro-industrielles 53
2.3.2.2- Le transport et le commerce 53
Chapitre 3 : Les attraits touristiques de Tiassalé 56

3.1-Les offres touristiques de Tiassalé 56
3.1.1- Les réceptifs hôteliers 56
3.1.1.1-La classification hôtelière 57
Tapez le titre du chapitre (niveau 3) 57
3.1.1.1.1-Les hôtels de haut standing 58
3.1.1.1.2-Les hôtels de moyen standing 58
3.1.1.1.3-Les hôtels de quartier 58
3.2-Les espaces gastronomiques 59
3.2.1-Les restaurants de prestiges 59
3.2.2-Les restaurants africains 59
3.3-Les espaces de divertissements 61
3.3.1-Les bars-dancing 61
3.4-Les infrastructures et équipements collectifs 62
3.4.1-Les infrastructures de transport et les réseaux de télécommunications 62
3.4.1.1-Les infrastructures de transport 62
3.4.1.2-Les moyens de télécommunications 62
3.4.1.3-Les réseaux de télécommunication 63
3.4.1.3.1-La téléphonie fixe et mobile 63
3.4.1.3.2-La radio de proximité 63
3.4.1.3.3-L'accès à l'internet 64
3.5-Les équipements collectifs 64
3.5.1-Les réseaux électriques et d'adduction d'eau 64
3.5.2-Les équipements culturels 66
3.5.3-Les services et les autres équipements de la ville 66
3.6-Les sites touristiques de Tiassalé 68
3.6.1-La stèle du Capitaine Manet à Tiassalé 68
3.6.2-Le pont historique de Tiassalé 69
3.6.3- La restitution insolite des eaux du Bandama 70
Conclusion de la première partie 70

DEUXIEME PARTIE : FONCTIONNEMENT ET PROBLEMES LIES AU DEVELOPPEMENT DU TOURISME A TIASSALE 71

Chapitre 4 : Présentation des acteurs du tourisme de Tiassalé 72
4.1-L'acteur institutionnel du tourisme 72
4.1.1-La bourse du tourisme de Tiassalé 72
4.1.2-La situation et le personnel 72
4.1.3-Les missions de la bourse du tourisme 73
4.2-Les professionnels des réceptifs touristiques 73
4.2.1-Les promoteurs des hôtels 73
4.2.2-Les promoteurs gastronomiques 74
4.2.3-Les promoteurs de spectacles 74
4.3-Les caractéristiques sociodémographiques des touristes 74
4.3.1-La provenance des touristes 74
4.3.2-Le profil sociodémographique des touristes 75
4.3.2.1-La catégorie socioprofessionnelle des touristes 75
4.3.2.2-Le genre de la clientèle 76
4.3.3-Les motivations de la destination Tiassalé 76
Chapitre 5 : Fonctionnement du tourisme à Tiassalé 77
5.1-Le personnel de l'activité touristique 77
5.1.1-Le mode de recrutement 77
5.1.2-Le salaire du personnel selon les réceptifs 78
5.1.2.1-Le salaire du personnel des réceptifs touristiques 78
5.1.2.2-Le salaire du personnel des réceptifs hôteliers 79
5.2-Le fonctionnement lié aux activités touristiques 79
5.2.1-Au niveau des réceptifs gastronomiques 80
5.2.1.1-Les jours et les heures de travail 80
5.2.1.2-Les périodes d'affluence et de non affluence 80
5.2.1.3-Les mets et les produits vendus 81
5.2.1.4-Les prix pratiqués 82
5.2.2-Au niveau de l'hôtellerie 82
5.2.2.1-Les jours et heures d'ouvertes 83
5.2.2.2-Les tarifs des nuitées 83
5.2.2.3-La capacité d'accueil selon les différentes structures d'hébergement 84
5.2.2.4-Le taux d'occupation des hôtels 84
5.3-Les aspects touristiques de la ville de Tiassalé 85
5.3.1-Les filières touristiques 85
5.3.1.1-Le tourisme d'affaire 86
5.3.1.2-L'écotourisme 86
5.3.1.3-Le tourisme culturel 86
5.4-Les itinéraires touristiques de Tiassalé 87
5.4.1-Un circuit urbain 87
5.4.2-Une aventure sur le fleuve Bandama 87
5.4.3-Un circuit à proximité urbaine 87

Chapitre 6 : Problèmes liés au développement du tourisme à Tiassalé 89
6.1-Une absence de politique touristique 89
6.1.1-Une faible qualité des structures d'hébergement touristique 89
6.1.2-Un manque d'infrastructures et équipements socioculturels 90
6.2-L'inexistence de base de données conséquentes 90
6.2.1-Un manque de documentations statistiques et d'informations 90
6.2.2-Un manque de connaissance et de conscience touristique 91
6.3-Une absence de stratégie promotionnelle du tourisme local 91

6.3.1-Un manque de stratégie et de politique cohérente en matière du tourisme 91
6.3.2-Un manque de savoir-faire, technique et insuffisance de l'activité publicitaire..... 91
6.4-Une dégradation des sites touristiques..... 91
6.4.1-Un manque d'entretien et d'aménagement et des sites touristiques..... 92
6.4.2-Les problèmes d'assainissement et de salubrité de la ville..... 92
Conclusion de la deuxième partie 93

TROISIEME PARTIE : IMPACT DU TOURISME SUR LE DEVELOPPEMENT DE TIASSALE..... 94

Chapitre 7 : L'impact du tourisme à Tiassalé 95

7.1-L'impact du tourisme sur l'économie de la ville 95
7.1.1-Au niveau du secteur primaire..... 95
7.1.1.1-L'agriculture 95
7.1.1.2-La pêche..... 96
7.1.2-Au niveau du secteur secondaire..... 96
7.1.2.1- Le transport..... 96
7.1.3-Les revenus de l'hôtellerie..... 97
7.2-L'emprise spatiale du tourisme à Tiassalé..... 98
7.2.1-Au niveau socioculturel 98
7.2.2-Au niveau environnemental 98
Chapitre 8 : Stratégie pour l'amélioration du développement touristique de Tiassalé 100
8.1-La politique de développement du tourisme..... 100
8.1.1-Une élaboration d'un schéma de développement touristique 100
8.1.2-Les projets et les réalisations touristiques à Tiassalé..... 100
8.1.3-Une amélioration des outils informatiques 101
8.1.4-Une sensibilisation et une formation des ressources humaines touristiques..... 101
8.2-Quelques propositions de stratégies envisageables..... 102
8.2.1-La mise en place d'un comité de développement du tourisme local..... 102
8.2.2-La création de fonds de développement du tourisme local..... 102
8.2.3-La rénovation des infrastructures d'hébergement..... 103
8.2.4-Cibler de nouveaux marchés pour prendre de l'expansion..... 103
8.2.5-L'amélioration et le développement du réseau routier 103
Conclusion de la troisième partie..... 104

CONCLUSION GENERALE..... 105

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES..... 107

ANNEXE 111

LISTE DES FIGURES..... 119

LISTE DES PHOTOS..... 119

LISTE DES TABLEAUX..... 120

TABLE DES MATIERES 121